

famille et développement

Arser
129596

Avril 1979 - N° 18

revue trimestrielle africaine d'éducation

Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal : 250 f.cfa - Bénin, Centrafrique, Congo, Haute-Volta, Niger, Tchad, Togo : 200 f.cfa - Burundi : 100 f.b. - Guinée : 20 S. - Mali : 300 f.m. - Mauritanie : 50 u.m. - Madagascar : 300 f.m. - Maurice : 6 r. - Zaïre : 1 z.

Ces «indésirables» immigrés
L'avortement clandestin

Nous...



... n'imprimons pas que famille & développement

Nos fabrications sont variées :

Journaux, revues, édition, travaux administratifs, étiquettes, publicité, affiches, calendriers

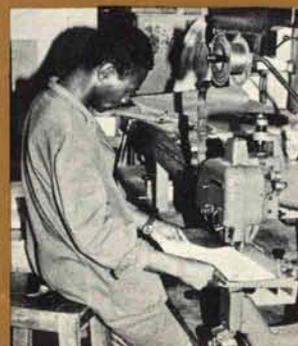
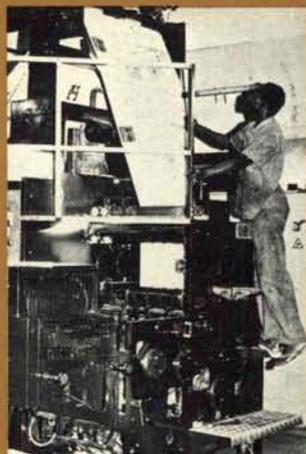
Notre matériel est performant :

Photocomposition par 3 ordinateurs, photogravure offset de précision, rotative 5 groupes (25.000 ex/heure) dont 1 planétaire permettant l'impression en quadrichromie. Presse offset de grand format imprimant à 10.000 ex/heure en deux couleurs à la fois. Machine offset petit format. Coupe avec massicot à programme. Atelier complet de brochage automatique.

Nos délais sont surprenants :

Notre activité ininterrompue 24 heures sur 24 nous situe à la première place, tout en assurant une qualité irréprochable de nos travaux.

Notre équipe se compose de 80 techniciens de haut niveau et toujours disponibles.



B.P. 92 HANN DAKAR SENEGAL
TEL. 21.31.81 - TELEX 431 SG

CONSULTEZ-NOUS, NOUS FERONS LE RESTE

«La catastrophe sociale et économique qui a suivi les dernières périodes de sécheresse au Sahel n'est certainement pas le résultat d'une «mauvaise pluviométrie»

Des programmes de «développement» injustes

 «... Je voudrais vous signaler que j'ai été particulièrement heureux de voir les deux pages sur les «pertes de sols» et le «processus de la désertification» (Informations scientifiques, F & D n° 15, juillet 1978). Effectivement, je pense que c'est très important, non seulement de souligner et d'expliquer un peu les phénomènes du déboisement, de l'érosion et de la désertification (surtout dans le Sahel) mais aussi de savoir comment restaurer un équilibre écologique et gérer rationnellement nos ressources naturelles de base renouvelables (par exemple, sols, eaux, forêts, pâturages, faune sauvage), actions essentielles pour le développement. Il faut croire que très peu de personnes, responsables des politiques de développement, se rendent compte du fait que la qualité de la vie ne peut pas être augmentée ou même main-

tenue si nous n'arrivons pas à freiner le déboisement, le surpâturage, l'érosion. Même si les pluies sont abondantes et bien réparties, nos cultivateurs n'auront pas de bonnes récoltes si leurs champs sont érodés et si la plupart des pluies ne sont pas conservées dans une couche du sol profonde et fertile au lieu d'être perdues dans le ruissellement. D'ailleurs, nos éleveurs ne pourront pas garder de grands troupeaux si les actions de santé animale et d'hydraulique pastorale ne sont pas complétées par des mesures d'aménagement des parcours. Ces observations me font revenir à votre très bon éditorial au sujet du «développement» (n° 16, octobre 1978). Une politique de développement qui insiste d'abord sur la réflexion autour des questions «pour qui» «par qui» et «comment» devient naturellement une politique correcte sur le plan écolo-

gique. Si nous nous étions demandés qui gagnera, qui perdra et quels sont les risques de dégradation de l'environnement et de la productivité de nos ressources naturelles, nous ne nous serions pas engagés dans une politique qui cherche avant tout à augmenter la production de coton, d'arachide, ou de bétail destinée à être exportée ou transformée en produits industriels. A mon avis, je trouve que c'est tout à fait exact de dire que la catastrophe sociale et économique qui a suivi les dernières périodes de sécheresse au Sahel était, au fond, non le résultat d'une «mauvaise pluviométrie», mais la conséquence d'une série d'interventions lancées dans le cadre de programmes de «développement» mal conçus, inappropriés et même injustes (je pense particulièrement au cas des Touaregs...). Ces programmes étaient caractérisés par tous les défauts que vous avez cités dans votre éditorial. Peut-être y aurait-il eu moins de conséquences néfastes et inattendues pour l'écologie du Sahel si on avait pu assurer la participation active et continue des populations concernées. Il n'y a personne qui, une fois informée des conséquences de certains comportements, chercherait à détruire volontairement l'environnement autour de lui et à diminuer la productivité des ressources dont son bien-être dépend...

300 à Noël

 Grâce à votre article, nous avons enregistré 300 touristes pendant les fêtes de Noël et de fin d'année. Nous ne vous remercierons jamais assez. J'ai le plaisir de vous annoncer l'inauguration des campements de Koubalan et Affiniam pour le 6 février 1979.

Adama Goudiaby
Ziguinchor, Sénégal

F & D : Nous sommes heureux de savoir que no-

tre article sur le tourisme villageois en Casamance (voir F & D n° 16) a eu un impact si bénéfique pour les campements intéressés. M. Goudiaby est le principal animateur et le responsable de cette expérience.

COURRIER

Adressez vos lettres à **Famille et Développement** - BP : 11007 CD Annexe - Dakar Sénégal.

Robert Winterbottom
Ouagadougou,
Haute-Volta

«Elle démystifie l'enseignement de type classique et offre de nombreux avantages tant au plan pédagogique qu'au plan socio-économique»

Pour revaloriser les cultures africaines

L'école où les élèves enseignent (suite)

La lutte continue

 J'ai lu avec beaucoup de plaisir dans le n° 15 (juillet 1978) de *Famille & Développement* un article sur l'éducation, intitulé «L'École où les élèves enseignent» décrivant l'expérience du projet IMPACT (Indonésie et Philippines) d'école autodidacte. J'ai été fortement intéressé par cet article dans la mesure où se développe ici, en Côte d'Ivoire, une expérience similaire d'enseignement mutuel (car c'est sous cette appellation que nous la pratiquons ici), dans lequel les formés (aussi bien enfants qu'adultes) mettent en commun les possibilités du groupe restreint pour développer leur capacité individuelle d'apprentissage.

Tout d'abord nous avons limité l'utilisation de l'enseignement mutuel à la formation permanente des personnels de l'enseignement du premier degré ivoirien. Cependant, dans un second temps, des expérimentations sont en cours pour permettre d'adapter cette technique d'enseignement au niveau des élèves eux-mêmes.

Les avantages de l'enseignement mutuel sont nombreux tant au plan pédagogique qu'au plan socio-économique. Mais plus que ces effets, l'avantage le plus salutaire est de démystifier l'enseignement de type classique en permettant aux personnes en formation de reprendre confiance dans leur propre capacité à gérer leur apprentissage sans toujours compter sur une aide extérieure - en l'occurrence

le maître ou le professeur - même si cette aide peut s'avérer extrêmement utile par la suite pour confirmer les acquis. Pour les pays en développement d'Afrique et d'Asie, c'est là une voie qui leur

convient parfaitement dans leur effort d'alphabétisation, tout en gardant leur autonomie vis-à-vis des aides extérieures et en conservant leur identité culturelle. **Kouyaté Maurice**
Bouaké, RCI

Femmes en détresse

 «Je lis, avec un intérêt constant, votre revue qui me semble être une des publications les plus utiles en Afrique. Son titre *Famille & Développement* est riche de signification. C'est pourquoi, je souhaiterais que de nombreux articles s'attachent à souligner que l'assainissement des mœurs «politiques» (qui rend possible le développement), passe par l'amélioration des comportements privés (qui épanouit la famille).

A regarder autour de soi, à écouter les confidences, on est consterné par la détresse de nombreuses femmes, désarmées dans le couple actuel, et par la dégradation de bien des comportements masculins : procréations irresponsables et abandons de famille, laissant des mères seules, dans la misère matérielle et psychique; dissimulation,

abus de confiance, irrespect dans le ménage, parfois même, exploitation éhontée des ressources de l'épouse ou de l'amie, etc... Tel homme, qui agit ainsi dans sa vie personnelle, ne peut pas, non plus, exercer honnêtement ses fonctions publiques. Il n'y a pas de cloison étanche entre la morale privée et la morale de citoyen. Or, en Afrique, les hommes dominent, presque exclusivement, les rouages des Etats et des économies. C'est prendre les choses à l'envers que de penser qu'on peut lutter contre la corruption dans ces domaines, et y rénover les mentalités, sans inculquer au jeune garçon, à l'adolescent et à l'adulte qui a la responsabilité d'un foyer, la probité à l'égard de ceux qui forment la majorité du corps social : les femmes et leurs enfants.

Salimata Niang
Dakar, Sénégal

COURRIER

Les lecteurs désirant conserver l'anonymat sont priés de l'indiquer clairement. Toutefois, nous ne publions pas les lettres non signées. Toutes vos opinions nous intéressent, même si l'abondance du courrier qui nous parvient nous oblige à ne publier qu'une fraction des lettres reçues.

 C'est au mois de novembre, au cours d'un séjour au Niger, que j'ai découvert *Famille & Développement*. Et je dis : heureuse découverte, parce que votre revue - et il est fort déplorable qu'il n'en existe pas d'autres (à ma connaissance) animées des mêmes sentiments - exprime le désir de revaloriser les cultures africaines qui ont été profondément marquées par la colonisation, et le souci de rendre les Africains plus critiques face au développement et aux modes de vie des pays dits «développés». Il y a une maxime qui dit que le champ du voisin est toujours le plus vert. L'Occident sera appelé très prochainement, avec la croissance démographique, la détérioration de l'environnement, l'épuisement des ressources naturelles, etc. à remettre en question le fonctionnement de la société de consommation - ou plutôt de gaspillage. Il n'est plus à prouver que le développement n'est pas toujours synonyme de mieux-être. Et l'attitude de *Famille & Développement* vis-à-vis de ce développement (dont on ne voit trop souvent que les bienfaits) est une attitude critique, engagée et surtout empreinte d'un nationalisme africain. En tant que journaliste, laissez-moi vous exprimer mon admiration et vous féliciter pour votre action. A toute l'équipe de «*Famille & Développement*», je dis : «Continuez la lutte et bon courage».

Louise Béguin, Québec

«Quelle est donc cette femme émancipée dont on parle tant ? Personnellement, je ne la connais pas. Et M. de Matcha non plus, d'ailleurs »

Seul le système est responsable



Je félicite *Famille & Développement* d'avoir ouvert un

débat sur le problème de la femme qui, malgré tout, reste très actuel. Peu importe si les lectrices sont les premières invitées. Monsieur de Matcha, dont la lettre dans le n° 16 de F & D a occasionné ce débat, me semble obscur en bien des points. En effet, tout lecteur attentif aura constaté de la part de ce dernier :

■ une opposition entre société africaine et société occidentale,

■ un parallèle entre la femme dans ces deux sociétés,

■ une image idéalisée de la femme dans la « société africaine ».

Ce que je ne comprends pas ce sont les expressions « société africaine » et « société occidentale » qui, à mon humble avis, n'existent pas. Il n'y a pas de société africaine homogène, avec une civilisation et une culture nées d'un système de rapports propres à l'ensemble assez complexe que constitue l'Afrique. Le statut de la femme diffère en Afrique selon les ensembles socio-économiques. Il n'y a donc pas « une » société africaine déterminée qui puisse s'opposer à « une » autre société. Aussi je préfère parler « des » sociétés africaines et « des » sociétés occidentales. C'est alors seulement qu'une analyse assez rationnelle, pouvant éclairer le statut de la femme, devient possible. Dès lors que la société africaine et la société occiden-

tales prises chacune comme entité disparaissent, la femme issue d'elles disparaît aussi.

Si dans la plupart des sociétés africaines, la femme vivait dans des conditions assez désastreuses, comme en a fait cas la bande dessinée du n° 14 de F & D, ceci s'explique par les rapports de production et les pratiques magico-religieuses qui en découlaient. Il n'en a pas été autrement en Occident où les sociétés avaient des moyens de production archaïques et entretenaient des rapports de production déplorables.

M. de Matcha l'a d'ailleurs un peu souligné mais en faisant fi des rapports de production qui déterminent l'ensemble des rapports sociaux, dont la question de la femme n'est que l'un des aspects.

Que la femme soit reléguée au second plan dans les sociétés bourgeoises occidentales, comme le montre M. de Matcha, ne nous surprend guère. Pour le bourgeois, malgré toutes

les apparences, la femme est un moyen de production et en tant que tel il entend en disposer à sa guise.

M. de Matcha jette des fleurs à « sa » société africaine qui serait un paradis terrestre pour « ses » femmes et, pour nous éclairer, il fait cas de la « mofo » mère du chef, et de la « mafi », fille du chef, qui avaient de grands privilèges dans la société Bamiléké. Seulement il oublie une chose : celles-ci appartiennent à la classe dirigeante Bamiléké et ne sauraient à ce titre représenter toutes les femmes de cette société.

Quelle est donc cette femme émancipée dont on parle tant ? Je ne la connais pas ! C'est peut-être celle qui participe au combat du moment aux côtés de l'homme qu'on fait passer pour son ennemi numéro 1 en vue de quelques fins obscures. Aucun sexe ne peut être victime d'un autre mais seulement d'un système.

Mamadou Diakité
Saint-Louis, Sénégal

Que sont devenues les Amazones ?



Votre question, suite à l'intervention du frère J. Tchokotché de Matcha-Cameroun (parue dans le n° 16 de F & D), s'adressait uniquement aux femmes... Je me permets d'y apporter mon grain de sel.

En réalité la femme a toujours été considérée comme inférieure à l'homme. Elle était exploitée... En

ce qui concerne l'analyse présentée par le frère J. Tchokotché, je peux affirmer que la femme africaine ne participait à aucun vote avant l'heure des indépendances. Pour faire un rappel historique, penchons-nous un peu sur la vie des rois africains : combien de femmes vivaient sous leur domination... L'emploi des amazones ne tenait qu'à des cir-

constances particulières. Et que sont-elles devenues, ces amazones, après la guerre ?

Ce qu'il faut surtout noter, c'est que la femme occidentale est beaucoup plus évoluée que l'africaine à cause des conditions de vie favorables qui lui sont offertes. En effet, plusieurs facteurs concourent à l'arriération de la femme africaine qui reste encore très aliénée à cause d'un passé déterminé par les superstitions et par la colonisation.

Ce qu'on attend de la femme d'aujourd'hui c'est qu'elle comprenne, enfin, que, comme l'homme, elle possède de nombreuses qualités.

En réalité la femme n'est ni inférieure, ni supérieure et surtout pas identique à l'homme, mais les deux se complètent.

En fait, quand F et D (n° 14) affirme qu'avant « la femme était considérée comme inférieure à l'homme... », c'est surtout pour établir une comparaison entre ce que la femme était hier par rapport à l'homme et ce qu'elle doit réellement représenter de nos jours.

Il est indispensable que les femmes apportent leur opinion sur ce point.

Fagbohoun J.C.
Cotonou, Bénin

Ne pas généraliser



«... Je voudrais surtout donner mon opinion sur la question traitée par un des lecteurs sur l'infériorité de la femme africaine. A mon avis, son exemple choisi chez les Bamilékés, ethnies du Cameroun, est particulier et ne peut pas être généralisé puisque dans des centaines d'ethnies africaines, la femme n'est pas considérée de la même façon. Par exemple, au Tchad, il y a des tribus qui considèrent les femmes comme inférieures, d'autres pas... Un exemple particulier ne peut pas être généralisé... »

Mlle Marthe Hassane
Abéché, Tchad

Chaque fois que les impératifs de leur croissance économique l'ont exigé, les pays riches ont favorisé l'entrée en masse de la main-d'œuvre étrangère exploitable à merci...

On prend...

L'émigration n'est pas une chose neuve pour l'Afrique puisque la première et combien douloureuse expérience qu'elle en a eu remonte au seizième siècle avec l'exportation de plusieurs dizaines de millions de ses fils comme esclaves en Amérique.

Mais le phénomène lui-même, dans les formes qu'il revêt à l'heure actuelle, est né en même temps que le capitalisme, il y a trois cents ans, quand l'industrialisation obligeait les paysans à quitter la campagne et ruinait l'artisanat.

La plupart des pays aujourd'hui industrialisés ont fait, à un moment ou à un autre de leur développement, appel à la main-d'œuvre étrangère. Mais pas à n'importe laquelle, et c'est là une de ses caractéristiques permanentes. L'émigration affecte en général deux pays dont les niveaux de développement sont inégaux. Qu'il s'agisse des Européens qui, jusqu'à la première guerre mondiale, ont quitté leurs pays pour essayer d'avoir un sort meilleur en Amérique, ou aujourd'hui des Africains qui vont vider des poubelles et faire tourner les machines dans les usines européennes.

A première vue, il peut sembler normal que ceux qui n'ont pas de

travail aillent le chercher là où on leur en offre. Mais est-il possible de parler en termes de normalité, quand on sait tout ce que l'émigration recouvre d'injustices, de souffrances, d'amertume et d'exploitation ?

Le pays de départ est toujours un pays pauvre, sous-développé ou en voie d'industrialisation. En ce qui concerne l'Afrique, il s'agit d'anciennes colonies qui souffrent encore des conséquences des cultures d'exportation dans lesquelles les avaient enfermées la colonisation. Voilà qu'ils essaient de diversifier, en exportant massivement, depuis 1965 environ, de la *matière première humaine*.

C'est choquant bien sûr, d'utiliser le terme *matière première* pour désigner nos frères, nos cousins, nos amis, qui travaillent en Europe. Mais leur apport aux économies européennes ne diffère guère de celui des matières premières, et les conséquences de leur exportation sont les mêmes : *elles aggravent profondément le sous-développement*.

Les pays d'arrivée sont des pays hautement industrialisés qui, le plus souvent, entretiennent une domination économique sur les pays dont nous venons de parler, par le biais de structures que tous connaissent : investissements de

capitaux, accords monétaires, commerce, etc...

Vue sous cet angle, l'émigration peut être considérée comme un aspect particulier de cette domination. Elle a pour objet de renforcer leurs économies et d'augmenter le bien-être de leurs habitants. A telle enseigne que la main-d'œuvre étrangère est devenue indispensable à l'équilibre de l'économie et de la société. En effet :

■ elle est meilleur marché que celle qu'on trouve sur place, car recevant les plus bas salaires pour des travaux sales, pénibles et dangereux dont l'accomplissement est nécessaire à la société;

■ elle est la plus productive. En effet elle est constituée d'hommes jeunes, en pleine activité, soumis à des contrôles sanitaires fréquents et sévères;

■ cette main-d'œuvre est la plus économique. Etant déjà constituée, ni son entretien ni sa formation n'ont été supportés par le pays d'arrivée. De plus, sa présence évite de faire les énormes dépenses qu'exige l'amélioration des conditions de travail, d'hygiène et de sécurité;

■ elle est la moins revendicative parce que soumise à un régime juridique qui conditionne son sé-

...chaque fois que la récession menace de mettre leurs économies en péril, que le chômage règne, que les conflits sociaux s'enveniment, c'est la main-d'œuvre étrangère qui sert de bouc émissaire dont on se débarrasse sans autre forme de procès

... on jette

jour et son embauche à la possession de cartes. Ce qui la met en marge de l'ensemble de la classe ouvrière. Non seulement, le travailleur étranger n'a pas les mêmes droits que les autres travailleurs, mais il est de plus toujours considéré comme un étranger, ce qui favorise tous les abus et toutes les discriminations;

■ elle est la plus isolée, d'abord par la juridiction, puis par les manifestations de racisme et de haine qu'elle rencontre partout : au niveau du travail, du logement, des relations individuelles, etc. Ce racisme et cette haine pouvant conduire parfois jusqu'à la liquidation physique.

Avec tous ces avantages qu'ils en retirent, on comprend que les pays européens aient ouvert grandes leurs frontières à ceux qui étaient en règle, et à ceux qui ne l'étaient pas et qui se disaient «touristes». On fermait les yeux sachant bien que ces «touristes» ne venaient pas admirer la Tour Eiffel, mais venaient travailler.

Cette belle ordonnance du système aurait pu continuer à fonctionner indéfiniment si un grain de sable, que dis-je, un rocher n'était venu enrayer la mécanique : la crise économique dans laquelle se débattent les pays développés depuis plus de cinq ans.

De la même manière qu'elle a af-

fecté les relations économiques entre pays développés et pays sous-développés, la crise affecte le mouvement migratoire.

Puisque les industries ne marchent plus, que la surproduction menace, que le chômage atteint des sommets vertigineux, on arrête ou on réduit les importations de matières premières végétales, agricoles, minières et... humaines.

Premier temps : on ferme les frontières et on arrête l'immigration. Deuxième temps : on maltraite les étrangers, on les expulse, on fait les tracasseries les plus inimaginables à toute per-

sonne ayant le teint sombre. Comme l'exemple vient d'en haut, les racistes s'en donnent à cœur joie, les attentats, les crimes, les incendies se multiplient.

Tout cela au mépris de tous les accords liant les pays fournisseurs aux pays receveurs. Ceux-ci ont protesté, fait des mises au point, menacé de rapatrier leurs ressortissants. Pensez-vous !

Qui se préoccupe de cette matière première que l'on prend et que l'on jette selon les aléas de la conjoncture économique ?

Codou Bop



Il peut être fabriqué chez soi
et son utilisation coûte
moins de 300 f cfa par mois.
Il a fait ses preuves en Colombie.

Un appareil simple pour désinfecter l'eau



Jaime Rojas/CRDI



Dans les régions rurales, l'eau pose un problème grave. Les puits sont généralement peu profonds, et l'eau y est souvent polluée. La faire bouillir coûte cher, prend beaucoup de temps et n'est pas toujours efficace. Pour corriger cette situation, l'équipe de santé du CIMDER (un organisme de recherche basé en Colombie, Amérique latine) a mis au point un appareil simple de chloruration qui sert à désinfecter l'eau; l'instrument peut être fabriqué chez soi et son utilisation coûte moins de 300 CFA par mois.

Il s'agit d'une simple boîte de plastique dans laquelle on place un petit sac perforé contenant un mélange de sable et d'hypochlorite de calcium (chlore). Une fois la boîte descendue dans le puits, le chlore se répand dans l'eau, assurant ainsi sa désinfection. Le produit est bon pendant un mois, après quoi il faut le remplacer. Il a été établi que cette eau est parfaitement adaptée à la consommation humaine. Ce procédé ne pourrait-il pas être utilisé en Afrique ?
**(Tiré de S. Feferbaum
Le CRDI explore)**

Pour tous renseignements
écrire à :
Dr Oscar Echeverri,
CIMDER,
Apartado Aéreo 3708
CALI Colombie (Amérique
latine)

Trente mille substances chimiques
sont à présent produites commercialement
et plusieurs centaines d'entre elles sont mises en
vente et introduites dans l'environnement chaque année.

Des effets encore inconnus



Nations Unies



L'obélisque fut
envoyé d'Egypte à
New York vers les
années 1880-1890. L'ins-
cription sur la face Est du
monument est encore lisi-
ble. Celle du côté Ouest a
été détruite par les subs-

tances chimiques, en sus-
sension dans l'air, trans-
portées par des vents
d'Ouest prédominants à
New York. Quatre-vingt-dix
ans de New York ont atta-
qué davantage la pierre que
3.500 ans d'Egypte.

Trente mille substances
chimiques sont à présent
produites commercialement
et plusieurs centaines
en plus sont mises en vente
et introduites dans l'envi-
ronnement chaque année.
Les effets à long terme des

substances chimiques sur
l'environnement sont en-
core en grande partie in-
connus.

(Rapport sur l'Etat de l'envi-
ronnement, 1978, du Pro-
gramme des Nations Unies
pour l'environnement.

Elles sont quelque chose de parfaitement normal et ne devraient en rien changer le cours normal de l'existence

Se débarrasser de certains tabous

Peut-on avoir des rapports avec une femme pendant ses règles?

(Question posée par B.N., ARRAH, Côte d'Ivoire)



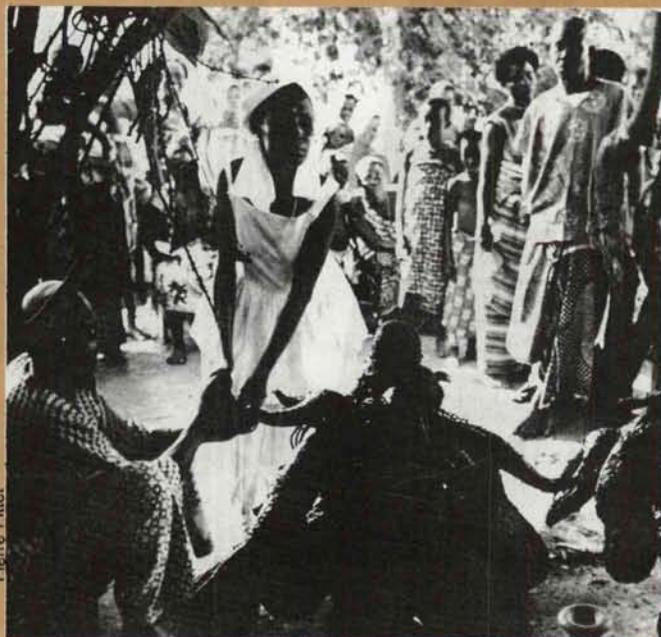
Cette question semble préoccuper nombre de personnes. Comme nous l'avons indiqué dans F & D N°11 (p.47), la question

des règles a suscité des réactions négatives dans de nombreuses sociétés, et la femme était fréquemment considérée comme «impure» pendant cette période, et ne pouvait participer à de nombreuses activités allant de la prière à la préparation des repas. Cette attitude, il faut le souligner, n'a absolument aucune base scientifique. C'est une attitude née dans des sociétés dominées par les hommes, et due à des causes obscures. Elle doit disparaître aujourd'hui, à mesure que la sexualité est de plus en plus comprise et acceptée comme une fonction biologique parfaitement normale et comme un

moyen merveilleux d'approfondir l'harmonie dans un couple qui s'aime.

Nous écrivions, toujours dans cet article, «*les règles sont quelque chose de parfaitement normal, et ne devraient en rien changer le cours normal de l'existence. On peut se laver, se baigner, courir, sauter, danser, travailler, faire la cuisine ou toute autre activité pendant les règles, comme les autres jours.*».

On peut également avoir des rapports sexuels pendant cette période, en toute quiétude. Contrairement à certaines superstitions répandues par des personnes ne connaissant pas la sexualité, il n'y aura aucun effet secondaire néfaste. C'est même la seule période du cycle féminin, avec les quelques jours précédant les règles, pendant laquelle le couple peut avoir des rapports sexuels sans prendre de précautions contraceptives et sans risque de voir la femme tomber enceinte. Les obstacles aux rapports sexuels pendant les règles sont essentiellement d'ordre psychologique. L'odeur ou la vue du sang crée une répugnance chez nombre de personnes, et il va de soi qu'aucun partenaire ne doit se forcer à un comportement à l'égard duquel il (ou elle) sent des résistances profondes. Mais de savoir que ces résistances n'ont pas de base physiologique aidera déjà beaucoup de couples à se libérer de certains tabous.



Pierre Pittet

Dépasser certaines croyances qui freinent l'épanouissement de l'homme.

Pour se libérer

sommaire

Comité de Rédaction

Cit. D' Nsumu Disengemoka,
Pédiatre
Université nationale du Zaïre
Kinshasa, Zaïre



D' Gérard Ondayo,
Coordonnateur des activités
OMS au Congo
Brazzaville, Congo



Abdoulaye M. Traoré,
Directeur général adjoint
Op. arachide, cultures vivrières
Bamako, Mali



Damaris Mounlom,
Directrice de l'Ecole nationale
des infirmières, sages-femmes
Yaoundé, Cameroun



Laurent Ngarmadjingaye N'Garadjé,
Pharmacien - Pharmacie
nationale d'approvisionnement
Njaména, Tchad



Mariama Koïta,
Journaliste
Niamey, Niger



Ndièye Tabara Sèye,
Permanence de la
Commission nationale
des femmes
Nouakchott, Mauritanie

famille & développement

Famille et Développement : 66,
Boulevard de la République,
B.P. 11007 C.D. Annexe, Dakar,
Sénégal. Tél. 21-42-31 21-09-20

<i>Editorial</i>	P. 6
On prend... on jette par Codou Bop	
<i>Informations scientifiques</i>	P. 8
Un appareil simple pour désinfecter l'eau Pollution : des effets encore inconnus	
<i>La question du lecteur</i>	P. 10
Peut-on avoir des rapports sexuels avec une femme pendant ses règles ?	
<i>Développement</i>	P. 13
L'immigration : nouvelle forme d'esclavage Un important dossier réalisé par Codou Bop	
<i>Famille</i>	P. 27
L'avortement clandestin. L'étude est suivie d'un point de vue islamique, protestant, du point de vue de la religion catholique et des religions traditionnelles	
<i>Education</i>	P. 44
Une nouvelle carte du monde C'est la projection de Peters qui nous permet d'avoir une vision plus claire de notre planète.	
<i>Médecine d'hier pour aujourd'hui</i>	P. 48
Le Gardénia par le P ^r Mamadou Koumaré	
<i>Technologie pour tous</i>	P. 50
Des greniers simples et efficaces	
<i>Santé</i>	P. 53
Les intoxications alimentaires Les vitamines	
<i>Livres</i>	P. 59
Les troubles nutritionnels chez la mère et l'enfant L'étrange destin de Wangrin	
<i>Divertissements</i>	P. 62
Mots croisés - La leçon de géographie Question de littérature - Cuisine d'Afrique Le carré magique - Connaissance des poissons	
<i>Petit lexique économique</i>	P. 64
La fuite des capitaux	

A nos lecteurs

Nous nous excusons vivement de la parution tardive de ce numéro dû au fait qu'un chargement entier de papier nous est parvenu dans un état inutilisable et qu'une deuxième commande est arrivée avec 3 mois de retard.

Famille et Développement est édité par l'Association africaine d'éducation pour le développement (Asafed)

Directeur général
Stanislas Spéro Adotevi
Conseiller technique
Pierre Pradervand
Secrétaire de rédaction
Charles Diagne

Comité de Rédaction (suite)



Roger T. Adjalla
Union des Coopératives
du Bénin, Cotonou



Koffi Attignon
Directeur du Village du Bénin
Lomé, Togo



Binta Barry,
Directrice
sages-femmes d'Etat,
Ouagadougou, Haute-Volta

ABONNEMENTS

Si vous désirez vous abonner à «Famille et Développement», consultez nos tarifs page 68 du présent numéro. Les paiements se font **uniquement** par mandat-carte ou mandat-lettre. Nous n'acceptons pas de chèque bancaire.

REABONNEMENTS

Vous serez avisé avec la quatrième livraison - l'abonnement couvrant 4 numéros. Pour éviter toute interruption, vous pouvez renouveler votre abonnement dans les 60 jours en versant la somme exigée au CCP 0518 Dakar ou au CCP local s'il existe.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Nous prévenir au moins un mois avant la prochaine livraison en **n'oubliant pas** de joindre l'équivalent de 100 F CFA en coupon réponse international. Ecrire lisiblement votre nouvelle adresse : rue, localité, pays et boîte postale si vous en possédez une.

REDACTION

Les manuscrits, documents (photos, dessins et autres) non acceptés ne sont pas rendus. Prière donc d'en conserver un double.

A nos lecteurs

Gervais Ahounou, autrefois responsable du service vente et distribution, ne fait plus partie de l'équipe de **Famille et Développement** depuis le mois de mars 1979.

Il ne peut donc plus prendre aucun engagement au nom de la revue. **La direction**





L'immigration : nouvelle forme d'exclavage

ANATOLE KIBI

Codou BOPP

Plus d'un million et demi d'Africains vivent et travaillent en France, dont environ cent mille sont originaires d'Afrique noire. Vivre et travailler en France ! C'est le rêve de nombreux jeunes Africains, rêve que beaucoup d'entre eux ont essayé, mais en vain, de concrétiser. Dire que la vie en France est difficile est devenu un lieu commun. Même si on en ignore le détail, les faits divers relatant les attentats racistes, la fréquence de ceux-ci, la prise, par le gouvernement français, de mesures particulièrement sévères à l'encontre des immigrés, permettent de s'en faire quelque idée. Mais, parce que les croyances ont la vie dure, même si l'on ne se fait pas beaucoup d'illusions, l'on pense qu'il est encore possible de trouver du travail en France, de faire fortune rapidement et de revenir dans son pays nanti d'une formation professionnelle.

Or il n'en est rien. Et l'organisation de l'immigration, le type de pays qu'elle concerne, sa liaison avec les étapes de la croissance économique, montrent qu'en fait c'est le pays d'accueil qui en profite. L'étude des conditions de vie et de travail des Africains en France amène plutôt à se poser la question suivante : **n'assiste-t-on pas aujourd'hui à une nouvelle traite des Noirs, adaptée aux réalités économiques de l'époque actuelle?** La seule différence étant que la misère contraint les Africains à en être les victimes consentantes.

Famille & Développement a demandé à une jeune journaliste africaine ayant travaillé parmi les immigrés en France, Kodou Bop, de mener une enquête sur ce problème qui touche de près un nombre croissant de familles africaines.

1 | Nos «coopérants» en France

«Ce qui m'a fait venir en France, c'est seulement qu'il n'y a rien au village. Toi tu es un homme, tu dois payer les impôts. Comment tu vas faire? Il n'y a qu'à partir alors.»

(Bakary, Malien, en France depuis 7 ans, manutentionnaire (1)).

Chez nous, les champs ne donnent plus rien. Moi je faisais des olives, des figues, et même du blé. On arrivait à vivre au pays. Maintenant, c'est plus possible. Ce qu'il y a, c'est qu'on n'a pas d'eau, il faut irriguer. Il faut beaucoup d'argent pour creuser un puits et prendre un manœuvre. C'est ça que je suis venu chercher ici.»

(Slimane, Algérien, ouvrier spécialisé en France depuis 13 ans(2))

«Moi j'étais tailleur. Quand il y avait des commandes, je gagnais

bien. Mais c'était pas toujours régulier. Quand il y avait les fêtes, ça allait, sinon c'était dur. Il y avait l'électricité à payer, les traites de la machine, le loyer de la boutique. Et puis je voulais me marier, mais pas moyen de faire des économies pour payer la dot. Un jour j'ai pensé «Mon vieux, si tu vas en France, tu vas faire fortune très vite.»

(Cheikh Tidiane, Sénégalais, tailleur dans un foyer d'immigrés à Paris)

Du mot «émigrer», le dictionnaire donne la définition suivante : «*Quitter son pays pour aller s'établir dans un autre, momentanément ou définitivement.*»

Michel Dupond quitte la France pour venir travailler à Niamey et Bakary Touré quitte le Mali pour aller travailler en France.

A Niamey, Michel Dupond sera un «coopérant», alors qu'à Paris, Bakary Touré sera un immigré. Pourtant tous les deux ont accompli la même démarche. Pourquoi n'a-t-elle pas la même signification quand on va du Nord au Sud ou du Sud au Nord? L'explication est d'ordre politique et économique.

En général le pays d'où vient le coopérant est un pays riche qui entretient avec le pays d'où vient l'immigré une relation de dominant à dominé. Voilà une première différence. La seconde est que, dans la majorité des cas, les Africains qui émigrent sont des paysans ou des artisans que la dureté des conditions de vie a chassés de leur village vers les villes d'abord, puis vers la France après.

Les cultures d'exportation telles que l'arachide, le coton, le café, introduites par la colonisation et conservées après les Indépendances, rapportent si peu qu'elles ne permettent plus de faire vivre la famille. Forcés de les cultiver pour se



procurer de l'argent, les paysans ont négligé les cultures vivrières comme le maïs, le mil, le fonio, le riz, qui sont la base de leur alimentation. Il faut désormais acheter ces produits que l'on cultivait soi-même.

La sécheresse qui, ces dernières années, a frappé les pays du Sahel, n'a pas arrangé les choses, loin de là. Dans les villes, les produits manufacturés que l'on importe ou que fabriquent sur place de petites entreprises industrielles ruinent les petits artisans. Tous peu à peu ferment boutique, changent de métier ou partent. Sont également obligés de partir ceux pour qui l'école n'a pas ouvert les portes des bureaux et qui chôment.

Si coopérants et Africains n'émigrent pas pour les mêmes raisons, ont-ils le même statut dans le pays d'accueil? Ce que l'on demande au coopérant Michel Dupond c'est de la matière grise (3). Il est payé en conséquence, il ne se fatigue pas beaucoup et il mène une vie très agréable. Ce que l'on demande à l'immigré Bakary, ce sont des mus-

cles et de la résignation. Car il en faut pour accepter les conditions de vie et de travail en France.

En quoi consistent-elles?

■ Balayer les rues et les quais du métro, vider les poubelles, nettoyer les bureaux;

■ Charger des marchandises, les décharger, remplir ou vider des caisses, les ranger, pousser des chariots dans les magasins;

■ A l'usine, avoir sa place à la chaîne, là où le travail est le plus dur et le plus dangereux;

■ Construire des routes, des maisons, des bureaux dont ni eux, ni leurs enfants ne profiteront;

■ Extraire des mines, du charbon, de l'acier et d'autres minerais.

90% des Africains sont employés à ce genre de travaux, c'est-à-dire des travaux ne nécessitant ni qualification, ni connaissances particulières, qui sont les plus pénibles, les plus sales, les plus mal payés et les plus dangereux. Sur cent accidentés du travail, vingt deux sont des immigrés et sur cent décès des suites d'un accident du travail, trente quatre sont

des travailleurs immigrés. Depuis longtemps les Français refusent d'assurer ces travaux et même certaines catégories d'immigrés comme les Italiens et les Espagnols les refusent aussi.

Spécialisés dans ces travaux, les Africains n'acquièrent que rarement une qualification professionnelle. A-t-on besoin d'être qualifié pour être éboueur(4) ou manutentionnaire?

Mais attention, ce n'est pas parce que ces travaux sont dévalorisés(5) que leur importance est faible pour l'équilibre de l'économie française.

En France, une voiture sur deux, 90 km de route sur 100 et une maison sur deux, sont construits par des immigrés, sur cent objets fabriqués en France, dix le sont par les immigrés. Par conséquent la France serait moins riche si les immigrés n'étaient pas là.

«On gagne bien sa vie en France?»

On peut se dire «d'accord, le travail est vraiment pénible et dange-



J.P. Laffont/Sygma



Mme Bra/BIJ

A eux les travaux les plus pénibles, les plus sales, les plus mal payés, les plus dangereux, les plus aléatoires... qu'ils ne peuvent qu'accepter. Et se taire.

reux, mais l'importance des salaires compense ces difficultés». C'est là une croyance très répandue, mais elle aussi est fautive.

Il est vrai que quand notre cousin qui travaille à Lyon débarque au village avec ses nombreux et beaux costumes, il dépense son argent sans compter. Il distribue des cadeaux à droite et à gauche et éblouit les jeunes filles par sa prodigalité(6). Persuadé qu'il roule sur l'or, nous l'envions. Mais est-il à envier?

Le SMIG(7) en France est d'environ 90.000 CFA, ce qui paraît un bon salaire vu de l'Afrique. Mais quand on sait qu'un kilogramme de viande revient en France à 1.250 CFA, ou plus, une chambre entre 25.000 et 40.000 CFA et le transport à 10.000 CFA au moins, il est évident qu'il s'agit là d'un salaire de misère.

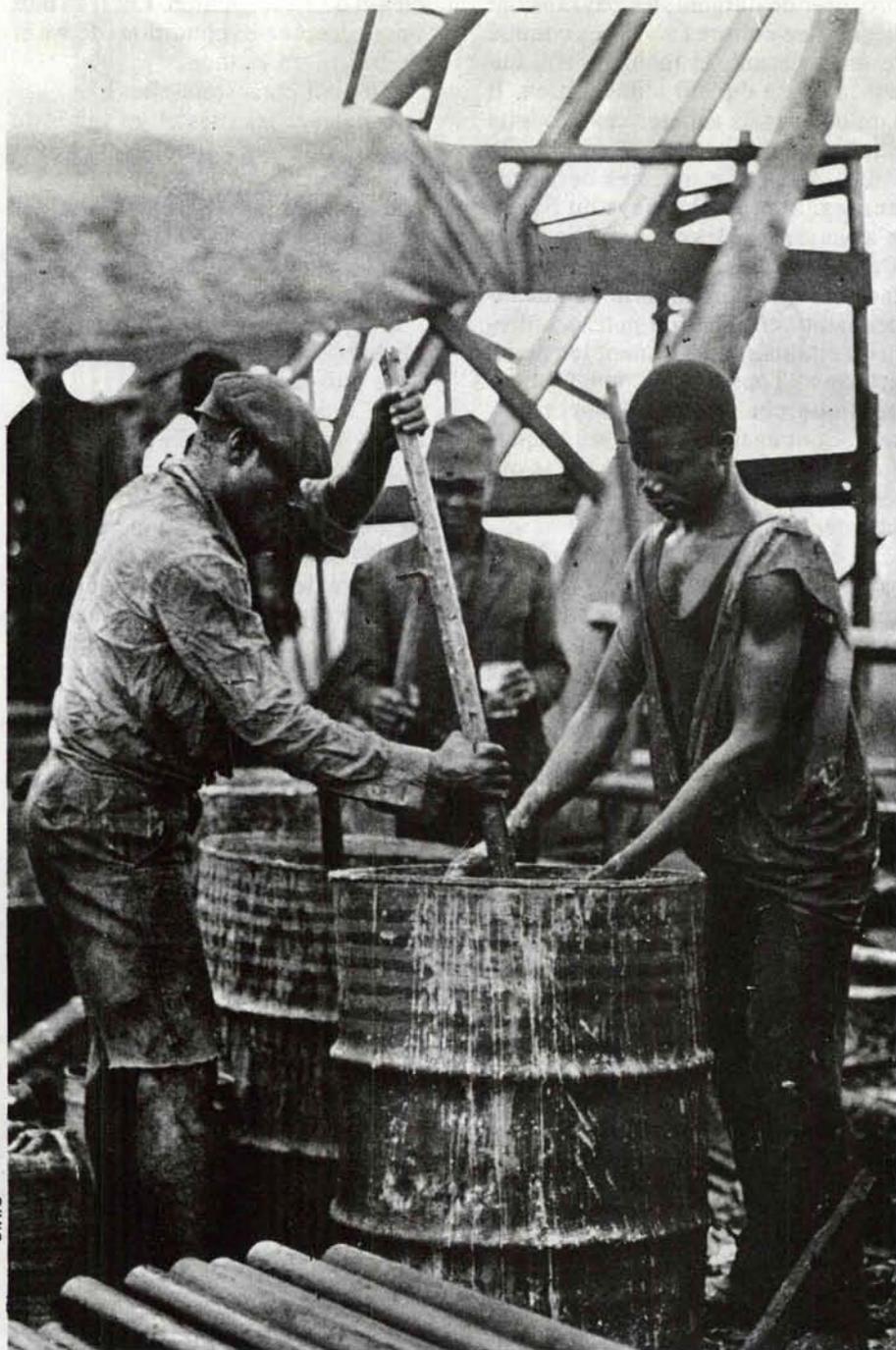
Or ce salaire de misère touche la majorité des immigrés. Ce qui les oblige à faire des heures supplémentaires ou à chercher un travail de nuit. Il faut toutefois ajouter que pour un même travail, l'ouvrier français reçoit en moyenne 20% de plus que l'ouvrier immigré.

Le maquis administratif

Les papiers... clés du séjour et du travail en France, cauchemar de l'immigré et du candidat à l'immigration ! Non seulement ils sont nombreux, difficiles à obtenir et à renouveler, mais de plus ils changent tout le temps. Par exemple de juillet 1975 à août 1976, il y a eu 37 lois, décrets, arrêtés, circulaires et lettres-circulaires réglant l'immigration. Le terme de «maquis administratif» n'est donc pas excessif. Il importe de savoir que :

1 pour travailler et séjourner en France, il faut posséder une carte de séjour revêtue de la mention «salarié» et quelques fois une carte de travail. Mais si on n'a pas de travail, on ne peut pas obtenir ces deux cartes. C'est ce que l'on appelle un cercle vicieux.

2 la durée d'une carte peut être d'un, trois ou cinq ans, ou (rarement) dix ans. A son échéance, il faut la renouveler. Si on est chômeur à ce moment-là, le renouvellement peut être refusé.



Spécialisés dans ce genre de travail, rares sont les Africains qui acquièrent la qualification professionnelle. Or c'était une des raisons de leur départ.

3 Le fait d'avoir ces deux cartes ne signifie pas qu'on est enfin tranquille. Certaines régions de France et certaines professions peuvent être interdites au travailleur immigré. Tant pis pour lui si, après un accident de travail, il doit changer de métier, ou si son entreprise quitte la région.

4 même s'il est en règle sur tous les plans, il peut être expulsé s'il a été absent de France pendant plus de six mois ou s'il a fait la grève des loyers (refus de

payer le loyer). S'il est malade trop longtemps, il n'est plus pris en charge par la sécurité sociale.

5 depuis 1975 et l'arrêt définitif de l'immigration, il n'y a plus de régularisation pour ceux qui entrent clandestinement en France. De plus, si on perd ses papiers, on a peu de chance de se faire délivrer des duplicata.

6 même si on est né en France, il faut avoir la carte de séjour quand on atteint sa sixième année.



Alain Nogués/Sygma

Une rue dans un quartier d'immigrés en France. Surpopulation et insalubrité.

C'est dans une grande et belle villa située de préférence dans les quartiers résidentiels que le coopérant Michel Dupond est logé quand il arrive dans l'une de nos capitales.

Les ghettos

Bakary, Slimane et Cheikh Tidiane, doivent, quant à eux, se contenter des foyers misérables ou des bidonvilles. Si les termes désignant le logement des immigrés sont différents, la réalité qu'il recouvre ne l'est pas et peut être résumée en ces

quatre mots : misère - surpopulation, insalubrité - laideur.

Les bidonvilles ressemblent comme des jumeaux à ceux qui poussent dans les périphéries de nos villes en Afrique. Même implantation géographique : la banlieue de la capitale ou des grandes villes. Même style : habitations en planches, en tôles, en bois ou fabriquées à partir de carcasses de vieilles voitures. Quand il pleut - et il pleut beaucoup en France - les ruelles sont transformées en bourbiers(8) dans lesquels

paissent les gamins. Il n'y a pas d'électricité. L'eau manque, ainsi que les toilettes.

Par contre, ce qui ne manque pas, ce sont les rats, les parasites et autres bêtes nuisibles. Les incendies y sont fréquents, dont les principales victimes sont les enfants.

Il y a d'autres logements spécialement réservés aux immigrés : les foyers, hôtels meublés, et les garnis. Souvent il s'agit d'anciennes caves, d'usines désaffectées, d'arrière-boutiques que les marchands de sommeil(9) ont transformé en habitations pour les immigrés. Ils sont entassés par centaines dans les dortoirs dont les lits peuvent être loués à deux personnes différentes, l'une travaillant le jour et l'autre la nuit. Les conditions d'hygiène y sont toujours désastreuses : peu de toilettes, chauffage insuffisant, manque d'eau chaude, etc.

Les locataires doivent se débrouiller par leurs propres moyens pour se chauffer. Ils utilisent alors n'importe quel appareil, sans en connaître les dangers. C'est de cette façon que sont morts en 1970 cinq Soninkés d'un foyer d'Aubervilliers.

Il ne faut pas croire que les Africains soient restés passifs devant les conditions de logement qui leur étaient faites. Ils ont souvent fait des grèves des loyers et mené des actions pour obtenir des améliorations. Ils ont ainsi obtenu la construction de foyers neufs. Mais si les normes d'hygiène et de confort y ont été améliorées, la vie dans ces foyers est soumise à un règlement si sévère qu'on se croirait dans une caserne. Par exemple :

- il est interdit de recevoir des visites, qu'elles soient de ses parents, de ses amis ou de sa fiancée;

- il est interdit de tenir des réunions ou d'avoir des panneaux d'affichage libre;

- le directeur du foyer a tous les pouvoirs. Il peut entrer dans les chambres à n'importe quelle heure de la journée pour n'importe quel motif, même en l'absence du locataire. Il peut expulser un locataire dès qu'il le veut.

De plus, les prix augmentent tout le temps. Alors, les locataires ont entamé une grève des loyers qui dure jusqu'à présent pour obtenir la suspension de ce règlement et la baisse des loyers.

Plusieurs d'entre eux ont déjà été

expulsés de France, mais cela n'a pas diminué la combativité des grévistes. Ce qui explique leur détermination, c'est que contrairement aux Français, les immigrés participent à la construction de leurs logements par l'intermédiaire d'un organisme officiel appelé Fonds d'action sociale (FAS), qui est financé par la Caisse des allocations familiales française. Celle-ci, au lieu de verser aux familles des immigrés restées au pays les mêmes sommes que les familles vivant en France, les paie aux taux en vigueur dans le pays d'origine. Par exemple, une famille de trois enfants, en France, reçoit 18.600 CFA et au Sénégal, la même famille touche environ 7.000 CFA.

Au lieu de payer, comme elle le devrait, 18.600 CFA, elle paye 7.000 CFA et empêche 11.600 CFA.

On a calculé qu'en 1973, la caisse des allocations familiales avait gardé de cette façon, 600 millions de francs gagnés par des immigrés africains en France après avoir effectué son versement au FAS.

2

A qui profite l'immigration?

On pourrait croire, puisqu'elle accueille des travailleurs venus de pays pauvres, que la France leur rend service, en offrant du travail à leurs ressortissants. Ce n'est guère le cas, comme nous allons le voir dans les lignes qui suivent.

Quand Bakary, Slimane et Cheikh Tidiane sont arrivés en France, ils étaient dans la force de l'âge. Bakary avait 25 ans, Slimane 29, et Cheikh Tidiane 23. Sur cent Africains qui partent pour la France, quatre vingt trois ont entre 20 et 35 ans. Ils arrivent donc prêts à travailler sans que la France ait déboursé un franc pour leur éducation et leur entretien. La France réalise ainsi une épargne considérable.

Sait-on combien revient à l'Etat un jeune Français de sa naissance à sa majorité (18 ans)? Selon le démo-

graphe français Alfred Sauvy, à plus d'un million deux cent cinquante mille francs CFA. A ses parents, il coûtera encore beaucoup plus, cela va sans dire.

L'Afrique compte presque 1,5 million de ressortissants en France. En admettant que les deux tiers d'entre eux travaillent, soit un million, on obtient en multipliant ce chiffre par le coût de la formation, soit 1,25 million de CFA, «l'aide» de l'Afrique au développement de la France. Cette aide se monte à 1.250 milliards de CFA!



Leurs pères ont donné leur vie, eux leurs forces et leur jeunesse. Qui aide qui.

En général, les Africains qui viennent en France sont des hommes seuls, dont les femmes et les enfants sont restés au pays. Là aussi, la France réalise des économies car elle a moins de crèches et d'écoles à construire, et l'entretien des familles est supporté par leur propre pays.

De nos jours, les populations occidentales se caractérisent par leur vieillissement. Il y a de plus en plus de vieux dans des populations où le nombre de personnes qui travaillent tend à se stabiliser ou même à diminuer. La France n'échappe pas à cette règle. Mais comme elle bénéficie de l'apport démographique de 4 millions d'immigrés qui cotisent à la Sécurité sociale, aux allocations familiales, aux Caisses de chômage et de retraite -immigrés qui payent des impôts-, elle peut assurer une prise en charge correcte des retraités. On peut donc, sans exagérer, affirmer que si les vieux Français ont des retraites décentes, si les chômeurs sont correctement indemnisés, si les enfants peuvent faire des études plus longues, si on a pu allonger la durée

des vacances, c'est en partie grâce à l'apport financier des immigrés à la France.

Si les travaux qu'ils acceptent de faire devaient être assurés uniquement par des Français, il faudrait augmenter les salaires et faire des investissements importants pour améliorer les conditions de travail. En effet l'accomplissement de ces tâches est nécessaire à l'équilibre de l'économie française.

Enfin, la présence des immigrés permet de maintenir ce que les économistes appellent «un volant de chômage»(10) parmi les ouvriers français, qui préfèrent rester chômeurs plutôt que d'assurer ces tâches. Il est donc clair que l'immigration est une très bonne affaire pour le pays d'accueil. Mais qu'en est-il pour le pays d'origine?

L'argent envoyé par les immigrés est-il investi dans des secteurs utiles au développement du pays? Nous avons vu que la plus grande partie du salaire est dépensée en France même. Et l'argent envoyé par l'immigré profite à la France puisqu'il sert en

partie à acheter des produits français. Ainsi selon l'économiste Christian Mercier, 10,9% des sommes envoyées par les Maliens, servent à acheter des produits étrangers. Et les sommes transférées par les immigrés servent de plus en plus à équilibrer la balance des paiements(11) de leur pays.

De plus, les sommes envoyées au pays par les immigrés ne sont pas toujours utilisées de façon très productive, loin de là : construction de maisons que l'on cherchera à louer, et - dépense fréquente dans les villages - construction de mosquées. Mais les immigrés ne reviennent-ils pas au pays nantis d'une formation professionnelle?

Non, puisque les immigrés exécutent des travaux ne demandant aucune qualification, et souvent dans des industries qui n'existent pas dans nos pays, (construction automobile par exemple). En conséquence, on peut réellement se poser la question de savoir quelle est l'utilité de l'immigration pour nos pays. Ainsi, parce que l'immigration a



J. Guichard / Sygma

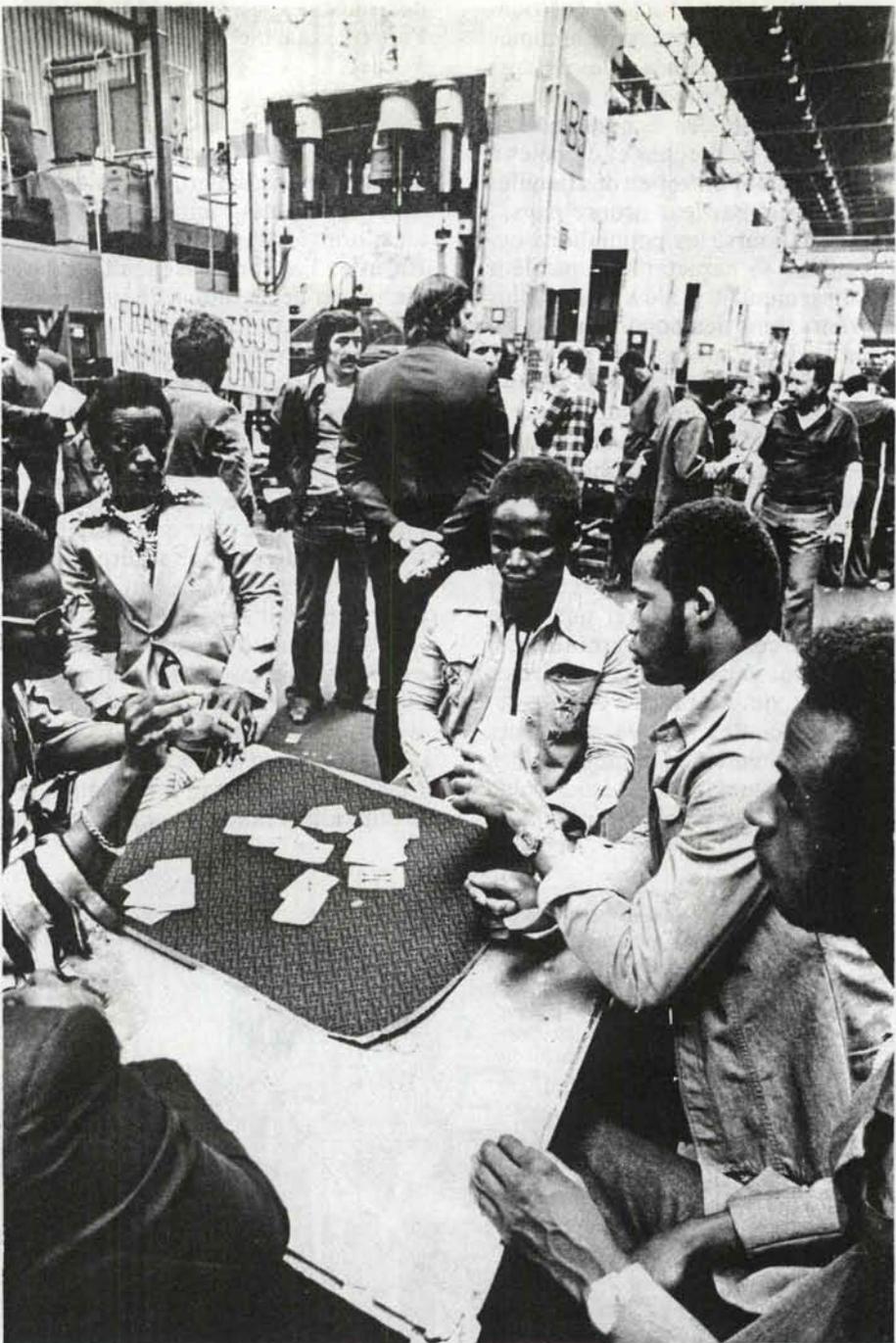
Si ces éboueurs étaient des Français, il faudrait les payer 2 ou 3 fois plus et faire de grosses dépenses pour améliorer les conditions de travail. L'embauche d'éboueurs africains évite ces frais.

augmenté de façon considérable, nos pays se vident peu à peu, et régulièrement, de leurs jeunes les plus actifs et les plus dynamiques.

Dans certains villages du Mali, de la Mauritanie ou du Sénégal, presque tous les hommes valides sont partis. Il ne reste plus que les femmes, les vieillards et les enfants. Ces enfants, dès qu'ils entrent dans l'adolescence, songent déjà à partir à leur tour, pour aider à faire vivre la famille. Or, s'il ne reste personne pour cultiver les champs, comment peut-on résorber le déficit vivrier qui poussait les hommes à partir? La baisse de la production s'accroît et les gens partent plus nombreux. Le cercle vicieux s'installe et désormais on émigrera seulement pour survivre.

On peut aussi souligner le fait que l'immigration des Africains vers l'Europe arrange bien certains de nos pays. En effet, si ces ouvriers restaient chez eux, il faudrait chercher à leur fournir un emploi. En l'absence d'emplois, cette masse de chômeurs représenterait une pression supplémentaire pour nos régimes, et donc un risque politique. Il ne faut donc pas être surpris si certains pays acceptent avec une passivité étonnante les mauvais traitements que subissent leurs ressortissants en Europe : leur présence dans leur pays d'origine serait bien gênante. On n'est donc pas tellement mécontent d'en être - au moins momentanément - débarrassé.

L'Afrique apparaît ainsi comme une immense réserve de main d'œuvre pour les pays riches. Une deuxième spécialisation internationale commence : après avoir été une réserve de matières premières et de débouchés pour les produits européens, l'Afrique devient une réserve de main d'œuvre bon marché.



J. Pavlovsky/Syigma

Si ces ouvriers étaient chez eux, ils grossiraient la masse des chômeurs... et des mécontents. L'immigration arrange bien certains de nos pays.

3 | «Ils nous volent notre travail»

Depuis six ans environ, les pays occidentaux vivent une crise économique particulièrement grave. D'après certains économistes, c'est la plus sévère qu'ils aient connue depuis celle de 1929. Une crise économique se traduit toujours par des faillites, des fermetures d'usines, le chômage, l'inflation. La France compte environ un million de chômeurs, et quatre

millions d'immigrés. Pour certains, le moyen le plus rapide de s'en sortir est de renvoyer les immigrés chez eux. Le raisonnement est simple : on accepte les immigrés quand l'économie est en expansion et que leurs bras sont utiles, quand on a des problèmes, on les renvoie chez eux. Merci et bon vent !



Ch. Senghorler/Syigma

«Non seulement ils nous volent notre pain, mais en plus il faut les payer pour qu'ils rentrent chez eux». La propagande des 500.000 francs a attisé le racisme

C'est dans cet esprit qu'un haut responsable français disait en 1976 : «Un pays où il y a un million de chômeurs et plus de deux millions d'immigrés n'est pas un pays où le problème de l'emploi est insoluble.» Avec l'aide de la presse on insinue que la France est frappée par la crise parce qu'elle a trop d'immigrés. Témoin l'opinion de cette dame, reprise dans un journal parisien qui faisait une enquête sur le racisme : «Ils prennent le travail des nôtres... On ne peut pas sor-

tir la nuit sans risquer le coup de cravache. D'ailleurs, ces gens là se liquident entre eux. Et puis si le gouvernement lui-même impose le départ des étrangers, c'est bien parce que leur présence est responsable de nos ennuis.»

Tout est fait pour chasser les immigrés :

■ 1975 on arrête définitivement l'immigration.

■ La carte de séjour portant la mention «salarié» est rendue obligatoire pour tout le monde.

■ Il faut déposer une caution d'environ 100.000 CFA pour quitter son pays à destination de la France.

Dans les métros, dans la rue, partout, se multiplient les rafles, les contrôles, les fouilles sur les travailleurs immigrés, sous prétexte de vérifier leurs papiers. Il en est de même pour les expulsions, après un séjour plus ou moins long dans une prison clandestine.

Pour les immigrés, l'insécurité et la peur deviennent un mode de vie, d'autant plus que le racisme croît et embellit. Il n'y a jamais eu autant d'attentats en France ces trois dernières années. Attentats dont les auteurs ne sont comme par hasard que rarement retrouvés.

C'est alors pour le gouvernement, l'occasion de déclencher «l'opération du million». Mais qu'est ce que cela signifie?

Un immigré = un million

Qui ne sait pas aujourd'hui qu'un étranger vaut, en France, un million d'anciens francs français, c'est-à-dire 500.000 CFA? Même dans les campagnes les plus reculées, personne ne doit ignorer que c'est cette somme qu'offre la France à tout immigré qui, volontairement, accepte de rentrer dans son pays.

Il faut savoir que cette somme ridicule ne représente que quelques mois des allocations chômage que reçoit tout salarié sans emploi dans le pays. Les immigrés y ont droit parce qu'ils ont payé des cotisations. Voilà une première escroquerie. La deuxième est que le travailleur qui accepte de rentrer dans ces conditions perd tous les droits qu'il a pu acquérir comme salarié en France : retraite, chômage, ancienneté, etc... Et en prime, il ne peut revenir en France pour travailler, ses cartes de séjour et de travail lui étant automatiquement retirées.

Mais «l'opération du million» contribue à attiser davantage le racisme et le xénophobie. Les réflexions du type, «Non seulement ils nous volent notre pain, mais en plus il faut les payer pour qu'ils retournent chez eux», «La France aux Français», «Si vous n'êtes pas contents, rentrez chez vous», sont monnaie courante.

Enfin, le gouvernement français a encore renforcé l'arsenal des lois répressives, puisque les familles des

Budget de Bakary, manutentionnaire

DEPUIS SEPT ANS

Salaire de base	105.000 CFA
Mandat à la famille	15.000 CFA
Cotisation à la caisse du foyer	5.000 CFA
Loyer	7.500 CFA
Transport	11.000 CFA
Nourriture	22.500 CFA
Argent de poche	15.000 CFA
Imprévu	10.000 CFA
TOTAL	86.000 CFA
Épargne par mois	19.000 CFA
Dépense lors de son congé au village, une fois tous les deux ans, environ 250.000 CFA	

travailleurs immigrés ne sont plus autorisés à venir en France. On légalise par la force la séparation du travailleur d'avec sa femme et ses enfants. C'est dans la logique d'un système qui ne considère que les muscles de l'immigré.

Que faire?

Si l'immigration trouve son ori-

gine dans nos pays, les moyens de sa fin s'y trouvent également. Pour que l'exil amer et humiliant cesse d'être pour les hommes d'Afrique un remède à la misère, il faut que tous puissent trouver du travail chez eux. Une utopie? Nous pensons que non, si on fait du principe de «compter sur ses propres forces» une règle de vie.

C'est parce que la production

agricole est trop faible que l'on part. Si on donne priorité aux zones rurales en y orientant la majorité des actions de développement, il est possible d'accélérer la modernisation de l'agriculture, d'accroître et de diversifier la production. Il faut, bien sûr, que l'on se fixe comme objectif prioritaire la satisfaction des besoins des masses.

Au lieu de privilégier l'industrie souvent financée par des capitaux étrangers, on doit, selon les possibilités du pays et des régions, développer de petites unités de production s'appuyant sur les ressources locales. Par exemple, là où existe l'élevage, créer de petites entreprises de traitement de lait, du poisson, là où abonde celui-ci, des conserveries dans les zones de maraîchage, etc...

Il faut susciter une complémentarité entre l'agriculture et ces unités de production, l'une alimentant l'autre, et entre les diverses régions du pays, il convient aussi de stimuler le commerce intérieur en créant un marché dynamique alimenté par la



Oui. Rentrer dans son pays, car l'exil amer et humiliant n'est pas la solution des problèmes qu'affronte l'Afrique.

production locale qui mettra fin à une consommation trop dépendante des produits importés.

Ainsi, œuvrant pour le développement du pays et le bien-être du peuple, motivés parce qu'ils sont les principaux bénéficiaires, nos travailleurs pourront dire non à ceux qui veulent faire d'eux les esclaves des temps modernes.

Codou Bop

- 1) Manutentionnaire : **travailleur manuel employé aux tâches de chargement et rangement de marchandises.**
- 2) Ouvriers spécialisés (O.S.) : **paradoxalement, ce terme désigne un ouvrier qui n'a aucune qualification précise.**
- 3) Matière grise : **terme qui désigne le cerveau, et qui, par extension, se réfère à l'intelligence, aux capacités intellectuelles.**
- 4) Eboueur : **personne chargée de débarrasser les ordures.**
- 5) Dévaloriser : **enlever de la valeur, de l'importance à une chose.**
- 6) Prodigalité : **générosité, dépense excessive.**
- 7) SMIG : **salaire minimum interprofessionnel garanti. Salaire minimum à payer à un travailleur. Il est légalement fixé. On n'a pas le droit de payer moins. Il sert de base pour fixer les autres salaires.**
- 8) Bourbier : **endroit plein de boue.**
- 9) Marchand de sommeil : **personne malhonnête qui exploite les immigrés en leur louant des logements insalubres à des prix très élevés.**
- 10) Volant de chômage : **une certaine masse de chômeurs dont la présence rend les ouvriers moins combatifs et moins enclins aux grèves, (car ils peuvent être facilement remplacés).**
- 11) Balance de paiements : **c'est la différence entre ce qu'un pays exporte (et qui lui rapporte une somme donnée, à savoir les recettes) et ce qu'il importe, (pour lequel il encourt des dépenses). Si les dépenses sont plus importantes que les recettes, le pays doit emprunter -ou compenser la différence grâce à l'argent envoyé par les émigrés.**

4 | Les enfants toussent tout le temps

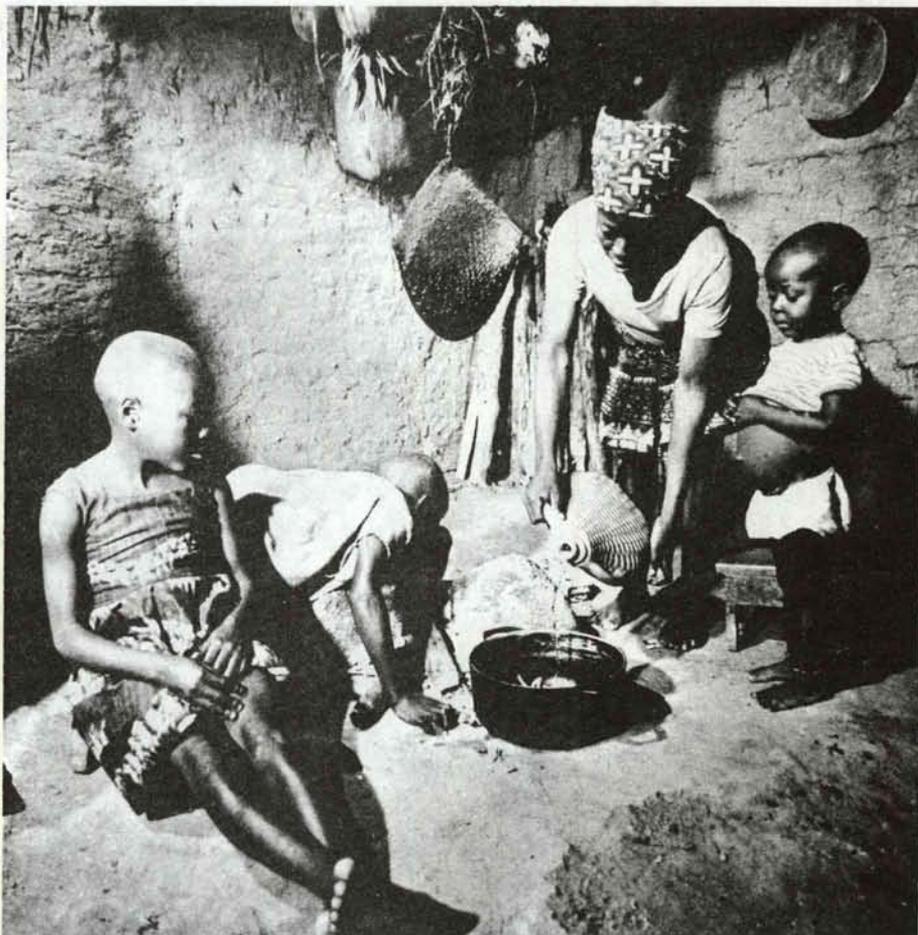
Femme au foyer, elle vit en France depuis cinq ans. Elle nous raconte sa vie. Cette interview est particulièrement intéressante parce qu'elle fait ressortir l'ambivalence (1) d'une personne prise entre deux cultures. Nous avons intentionnellement conservé le style familier du langage parlé.



« Mon mari est en France depuis 9 ans. Il est cuisinier dans une école maternelle.

Je me rappelle, le jour où il m'a dit de me préparer à venir en France. Ah j'étais contente ! Parce que tu sais, je l'aimais bien lui, mais je l'aimais encore plus parce qu'il était en France. Je croyais que la France c'était comme au paradis. Personne ne m'avait rien dit sur la vie ici. Même mon mari ne m'avait rien dit. Regarde où nous habitons. Même la cuisine de ma mère à Kayes est plus

grande. Et cela fait cinq ans que nous habitons ici. La nuit je mets un matelas dans la cuisine pour les enfants. Mon mari a fait des demandes pour avoir un nouveau logement, à la mairie, où il travaille. Il n'y a toujours rien. On paye 17.000 F CFA de loyer et 3.500 F CFA de charges, et on n'a même pas l'eau chaude. Quand il pleut, le lit est mouillé. Et tu vois le mur? Touche-le ! Tu crois avoir de la sueur sur ta main. C'est toujours comme ça, et les enfants toussent tout le temps. Il y a autre



Pierre Pitet

Le père parti en Europe, la mère reste parfois des années sans le voir, seule à supporter la charge d'élever les enfants.

chose qui est très dur. C'est que tu es toujours seule. Au début, je pleurais tout le temps, quand mon mari parlait au travail. Je n'avais personne pour parler avec. J'avais mon dernier enfant, il avait neuf mois. Je ne sortais pas beaucoup. J'allais seulement au marché. J'avais peur de la rue. Je ne parlais pas un mot de français.

Et maintenant?

Maintenant c'est un peu mieux. Je connais des femmes dans le quartier, mais pas beaucoup. Comme on a toutes des enfants à l'école, on se voyait à quatre heures et demi. On s'est parlé. Il y a une femme qui vient de la Réunion, une Antillaise et deux Sénégalaises. L'une d'entre elles est Soninké, nous parlons presque la même langue. Mais avec les autres, je parle français.

Est-ce votre mari qui vous a appris le français?

Non. Lui-même ne sait pas très bien le parler. C'est mon amie Antillaise qui m'a dit qu'il y avait dans le quartier un centre social. Les fem-

mes vont là-bas apprendre à lire et à écrire. Si elles veulent, on leur apprend la couture et le tricot. Je suis allée là-bas.

Comment passez-vous vos journées?

Comme toutes les autres femmes. Je fais le ménage, je m'occupe de mon mari et de mes enfants. Il faut se lever très tôt, parce que mon mari doit être à son travail avant 7 heures. Et puis une femme ne doit pas rester à dormir tard. Après, je prépare les enfants et je les emmène à l'école, puis je fais le ménage. Comme c'est très petit, tu es toujours là à plier les vêtements et à ranger les affaires. Ensuite, je vais au marché. Lors de mon arrivée en France, je n'aimais pas du tout l'après-midi, surtout en hiver. Je n'avais rien à faire et je restais là à regarder. Je pensais à ma maison à Kayes où il y avait tellement de gens. Maintenant je vais au centre ou je vais bavarder chez l'une de mes amies.

Est-ce que les problèmes que vous rencontrez ici sont très différents de

ceux d'une mère de famille à Kayes?

Oh oui ! Ici le grand problème, c'est les enfants. C'est un problème pour moi, un grand problème. Tu vois, ici, le mari, il part à 6h du matin, il revient le soir, il mange. Après, il te dit, «Je vais voir les amis au café». Le dimanche, il te dit : «Je vais jouer au tiercé» (2). En Afrique, il y a toujours quelqu'un pour te conseiller, pour t'aider. Ici, tu dois te débrouiller toute seule. La maman est trop loin, le papa aussi.

Tu dois décider de tout, toi la femme. Mais toi-même tu as tellement de problèmes dans ce pays... tu es dépassée par les problèmes. Il faut s'occuper de tout pour le mari, pour les enfants. Toi-même, tu ne connais pas très bien le monde qui t'entoure. Et tu dois élever des enfants, tu dois les guider dans la rue. Par exemple, mes enfants ne parlent pas très bien le Bambara. Et moi, je ne sais pas si je dois les élever comme au Mali ou comme en France. Si je les élève comme les petits Français, ils ne vont rien connaître de leur pays, sa langue, ses coutumes, des gens. Mon fils, qui va à l'école maternelle, me demande pourquoi je n'ai pas les cheveux comme sa maîtresse ! Si on rentre au Mali, ils auront du mal à vivre là-bas. Mais est-ce que je peux les élever comme au Mali? Ici, tout le monde parle français, on ne fait rien comme au Mali. Si nous parlons Bambara, ils ne pourront pas suivre à l'école, ils auront beaucoup de problèmes. Et puis maintenant moi je ne suis plus d'accord avec tout ce qu'on fait au Mali. Ici, les garçons aident à la cuisine, mais au Mali, cela ne se fait pas. Et puis tu sais je ne veux pas qu'on pratique l'excision sur ma fille.

Qu'est-ce que votre mari pense de tout cela?

Tu sais, le mari, il te donne l'argent du ménage à la fin du mois, et pour lui, les problèmes sont réglés. Ici, c'est moi qui décide, de 6h du matin à minuit. Ce n'est pas très bon que la femme décide comme ça, mais qu'est-ce que tu veux, mon mari est venu ici pour gagner de l'argent, il fait des heures supplémentaires. Moi je ne le vois pas beaucoup, les enfants non plus. Quelqu'un doit décider, alors c'est moi.



Au marché un vendeur m'a dit : «Si tu n'es pas contente, rentre chez toi». Il voulait me faire payer plus cher sa marchandise.

Est-ce que vous avez beaucoup de problèmes financiers?

Oh oui. Beaucoup... Si on n'avait pas autant de problèmes, j'aurais cherché un logement plus grand. Mais mon mari seul travaille. Il doit envoyer de l'argent à sa famille et à ma famille. Tout l'argent qui reste, on le mange. Et puis les enfants sont malades tout le temps à cause du froid. Il faut acheter des médicaments et des vêtements chauds. Mon mari travaille beaucoup, il fait des heures supplémentaires, malgré cela on ne peut pas faire des économies. C'est pareil depuis qu'on est en France, nous n'avons pas d'argent. Vraiment, je te le dis, ça c'est pas une vie.

Est-ce que vous voudriez travailler?

Je ne sais pas. Dans le quartier, quand les étrangères travaillent, c'est pour faire des ménages dans les bureaux ou chez les gens. Il faut être au travail le matin à cinq heures jusqu'à neuf heures et le soir de sept heures à neuf heures. Ce n'est pas possible avec les enfants, et c'est trop fatigant. Et puis il y a les problèmes des papiers, des permis, tout ça...

Est-ce que vous avez des relations avec les Français?

Moi, depuis que je suis en France, les seuls Français avec qui j'ai parlé, ce sont l'institutrice ou les bureaucrates à la mairie, à la Caisse des allocations familiales ou au bureau de la Sécurité sociale. C'est vrai que je ne comprends pas bien le Français, mais cela tient aussi au fait que les gens ne sont pas très gentils ici. Dans la rue, quand tu demandes un renseignement, on ne te répond même pas, ou on te donne un faux renseignement pour te fatiguer encore plus. L'autre jour au marché, j'ai demandé des oranges. Cela ne faisait pas exactement un kilo. Le vendeur voulait que je paye le même prix que pour un kilo, j'ai protesté, alors il m'a dit : «Si tu n'es pas contente, tu n'as qu'à retourner chez toi.» Pour les hommes, c'est encore pire. Tu as vu comme on les contrôle et comme on les fouille dans le métro? C'est à croire qu'ils sont des bandits ou des voyous.

«Pensez-vous rentrer au Mali bientôt?»

Ce n'est pas moi qui décide. Si

cela dépendait de moi, je rentrerais demain. Mais là-bas, c'est aussi difficile. C'est toujours le même problème : il faut de l'argent. Et nous, nous n'avons pas un sou. Les gens là-bas croient que nous avons beaucoup d'argent. C'est pour cela que la vie là-bas est encore plus dure quand on a déjà vécu en France. Et puis il y a les enfants. On veut qu'ils fassent de bonnes études, pour avoir des diplômes. Tu sais, là-bas sans diplôme, c'est comme zéro. Et puis, il

y a mon petit problème. Parce que moi, j'ai pris l'habitude de décider. Ici, il n'y a pas la belle-mère, on est plus libre. Oui, nous voulons bien rentrer au Mali, mais je crois qu'on va encore attendre.

*Propos recueillis par
Codou Bop*

1) Ambivalence : attitude d'une personne qui hésite entre deux ou plusieurs alternatives

2) Tiercé : un jeu de hasard très répandu en France

5 | Misère matérielle et affective



Le dix-huitième arrondissement de Paris. Le foyer que nous avons visité se trouve au cœur de Barbès, principal quartier d'immigrés de la ville. Dans

ce foyer habitent surtout des Soninkés originaires de la vallée du fleuve Sénégal. Sa façade extérieure, qui n'a pas été repeinte depuis belle lurette, a une vilaine couleur grisâtre.



Ch. Spengler/Sygma

Pour les femmes aussi l'immigration est dure. Il arrive qu'on manque d'argent pour les repas. On fait alors les poubelles.

Du linge pend aux fenêtres qui, par miracle, ont conservé intacts tous leurs carreaux. On entre, et on suit un couloir long et étroit. Sur les murs, l'humidité a laissé de longues traînées brunes. On débouche dans une sorte de grand hangar qui sert de marché, de restaurant et de cuisine. On y trouve aussi bien le dernier imprimé à la mode à Abidjan, que de la cola, de l'encens, de l'arôme Maggi ou des savonnettes. On y mange des plats africains préparés par des cantinières, elles-mêmes femmes d'immigrés.

Au pied de l'escalier qui mène aux dortoirs, un grand panneau sur lequel est affichée la très longue liste de tout ce qu'il est interdit de faire dans le foyer, et des sanctions encourues en cas d'infraction. Sur cinq étages il y a les dortoirs. La capacité déclarée du foyer est de 185 lits. Multipliez par deux et vous aurez le chiffre réel des locataires.

Il n'y a qu'un qualificatif pour décrire ces dortoirs : affligeante misère. Misère matérielle, mais aussi

Combien sont-ils?

Africains immigrés en France : 1.567.461

Originaires d'Afrique noire : 93.611 dont 70.000 sont des employés aux tâches de nettoyage et 20.000 environ sont des manœuvres.

Salaire moyen : 90.000 à 95.000 CFA

Nombre total des immigrés en 1976 : 4.196.134 = 7,7% de la population française et 8,5% des salariés

Ils produisent

10% des richesses nationales :

— une voiture sur deux

— une maison sur deux

— 90 km de route sur 100

Accidents du travail : 22,3% et 34% des décès dûs à des accidents de travail.

psychologique et affective.

Imaginez de grandes salles percées de fenêtres sans rideaux conte-

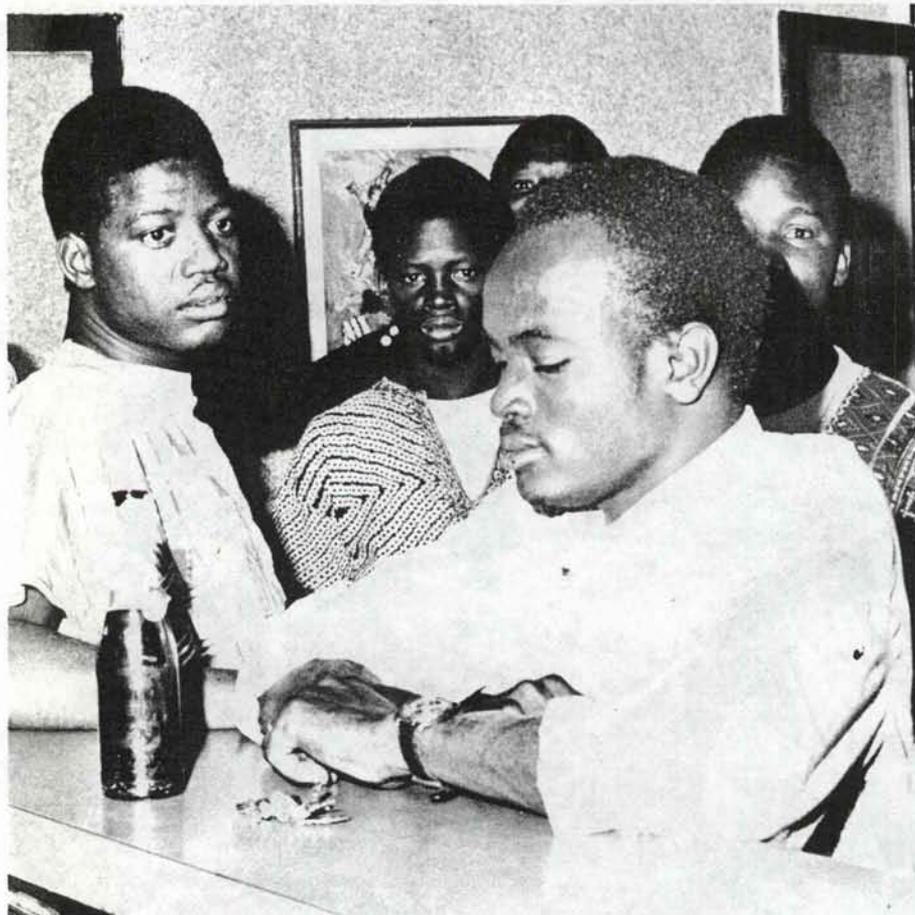
nant dix-huit lits superposés aussi rapprochés que possible pour récupérer le maximum d'espace. Pour les clandestins, on installe, la nuit, des lits de camp dans les allées centrales. C'est dans ces mêmes allées que l'on fait ses prières. Les lits sont recouverts de tristes couvertures grises. Chaque locataire a essayé de se faire un peu d'intimité en entourant son lit d'un rideau. Sur le mur, il a collé des photos de sa (ou ses) femme(s), de ses enfants, de ses parents et amis, des cartes postales qui lui rappellent le pays. Du linge personnel pend aux montants du lit. Le mobilier, réduit au strict minimum, se compose d'une penderie au-dessus de laquelle trône la cantine remplie de cadeaux que l'on compte distribuer au village. Une ou deux chaises, une petite table, complètent le mobilier.

Un bénéfice coquet

On trouve dans le foyer trois lavabos collectifs ayant chacun quatre robinets, où tous font leur toilette et leur lessive. On imagine les « embouteillages » le matin, d'autant plus que l'absence de douches oblige chacun à accorder plus de minutie à sa toilette. Il n'y a qu'un WC par étage, mais pas d'eau chaude. Le chauffage existe bel et bien, mais selon les locataires il est extraordinairement capricieux et refuse de fonctionner la plupart du temps. On laisse les fenêtres toujours fermées pour avoir moins froid et on étouffe dès qu'il y a un peu de fumée. La seule pièce où règne un peu de chaleur est la cuisine. Ce sont les esclaves (1) qui préparent les repas pour tout le monde. Il y a cinq arrivées de gaz pour faire la cuisine, auxquelles correspondent cinq évier pour la vaisselle.

Une petite salle attenant à la cuisine sert de salle à manger pour les résidents du foyer, et de salle de télévision. On ne reste que le temps d'avaler en vitesse son plat de riz pour faire place au suivant.

Chaque mois le résident paye 7.500 CFA. Le propriétaire empêche un bénéfice coquet : au minimum 1.387.500 CFA !



Michel Dumast/NAP

Misère matérielle, misère affective et morale. C'est au café entre amis qu'on passe le temps. La femme, l'enfant, la famille sont bien loin.

1) Certaines ethnies d'Afrique de l'Ouest avaient traditionnellement des esclaves qui restaient attachés à une famille de génération en génération.

Il survient à la suite de manœuvres destinées à supprimer une grossesse en cours et représente, de ce fait, un grave danger vu sous l'angle de la santé publique

L'avortement clandestin

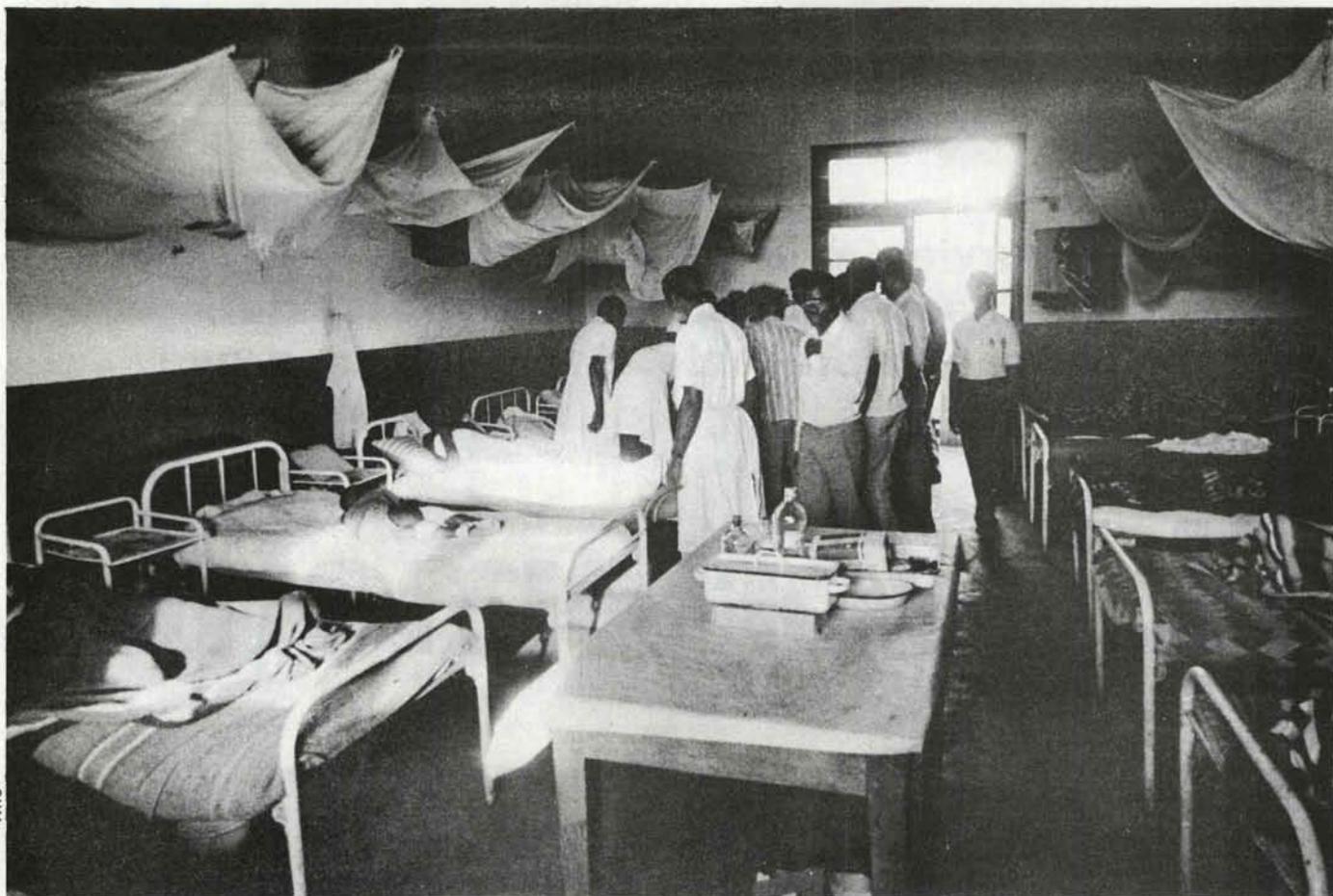
Même dans les pays où la contraception est largement pratiquée, des femmes se retrouvent enceintes sans l'avoir désiré

Le problème de l'avortement provoqué clandestin prend des proportions de plus en plus alarmantes en Afrique. L'«explosion» de nos villes, qui, depuis l'indépendance, ont poussé comme des champignons, la détérioration du niveau de vie de certaines classes de la population, et l'effondrement des coutumes traditionnelles qui n'ont pas encore été remplacées, sont quelques-uns des facteurs ayant causé un accroissement préoccupant des avortements. F&D a demandé à une journaliste béninoise, Gisèle Ligan, d'enquêter sur la question. Nos lecteurs réaliseront que la complaisance n'est pas de mise et que des mesures urgentes s'imposent pour enrayer ce fléau. Toutefois ces mesures ne peuvent apparaître que comme une solution de pis-aller à des cas tragiques de détresse individuelle. D'une part, elles ne peuvent se substituer aux mesures préventives (planning familial). Mais d'autre part, et surtout, il ne faut pas perdre de vue que, dans de nombreux pays africains, ni une «libéralisation» de l'avortement ni une politique préventive de planning familial, ne constitue le remède à un sous-développement abusivement attribué à la surpopulation.



Lucie H., 17 ans, élève d'un C.E.M.G. de Cotonou, passe se faire avorter à l'Hôpital un matin entre 10 et 11 heures, par un garçon de salle, pour 1000 F. CFA. Malheureusement pour elle, les suites sont graves. Elle intègre la maternité pour forte hémorragie. Grâce à la diligence du personnel médical de cette formation, le mal est enrayé. Lucie retournera chez elle après vingt jours d'hospitalisation. Est-ce la fin de l'incident? Ce n'est pas sûr. Cette expérience de Lucie, même si elle ne s'est produite qu'une fois, peut avoir des conséquences graves pour sa santé et entraîner une stérilité définitive.

Voilà un exemple sur des milliers de cas d'avortements provoqués recensés en milieu scolaire, chez les mères célibataires. Il y en a aussi



Who

Trop d'avortements clandestins conduisent nombre de femmes à l'hôpital... où il est souvent trop tard pour les sauver.

beaucoup chez des mères de milieu modeste ayant eu 5, 6, 7 enfants. Nous avons recueilli le témoignage suivant d'un gynécologue-accoucheur de Cotonou qui reçoit un jour dans son service un couple de paysans. Le mari, ahuri, raconte comment sa femme, mère de plusieurs enfants, a tenté de se faire avorter elle-même en ingurgitant, à son insu, des feuilles médicinales locales...

L'avortement est une pratique universelle. L'interruption d'une grossesse non désirée est en effet une des plus anciennes pratiques humaines. Elle survient à la suite de manœuvres délibérées destinées à supprimer une grossesse en cours. C'est l'aspect volontaire de l'avortement provoqué qui le distingue de l'avortement spontané, qui est un processus naturel par lequel l'organisme rejette un fœtus en cours de formation. Il convient de distinguer entre l'interruption volontaire clandestine de la grossesse, opérée dans une clinique ou un hôpital par un personnel quali-

fié, et l'avortement clandestin pratiqué seul ou par des personnes non-qualifiées, sans l'avis d'un médecin compétent, avec des méthodes dont certaines sont fort dangereuses (sondes improvisées (1), exercices violents, plantes et produits divers introduits dans le vagin ou avalés, etc.) Ce dernier type d'avortement représente un grave danger vu sous l'angle de la santé publique.

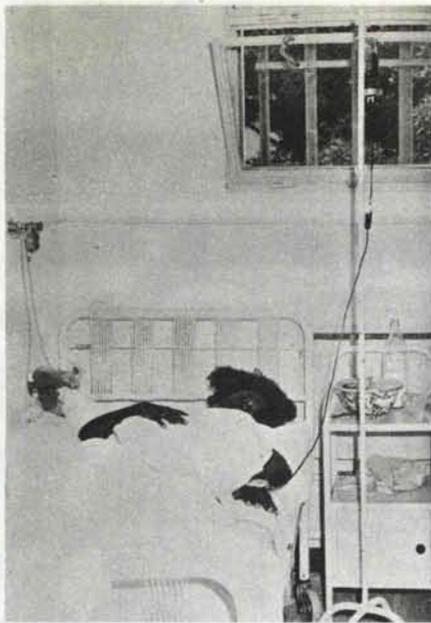
Depuis quelques années en Afrique, on assiste partout à un accroissement du phénomène de l'avortement provoqué clandestin. L'exemple de la République populaire du Bénin n'est sans doute pas très différent de celui des autres pays. Une récente thèse de doctorat en médecine signale une nette progression des avortements provoqués dénombrés à la maternité de Cotonou sur une période de trois ans.

68 avortements provoqués en 1975 contre 102 en 1976, et 129 en 1977. Nous précisons encore qu'il ne s'agit là que des cas d'avortements ayant entraîné l'hospitalisation des patientes.

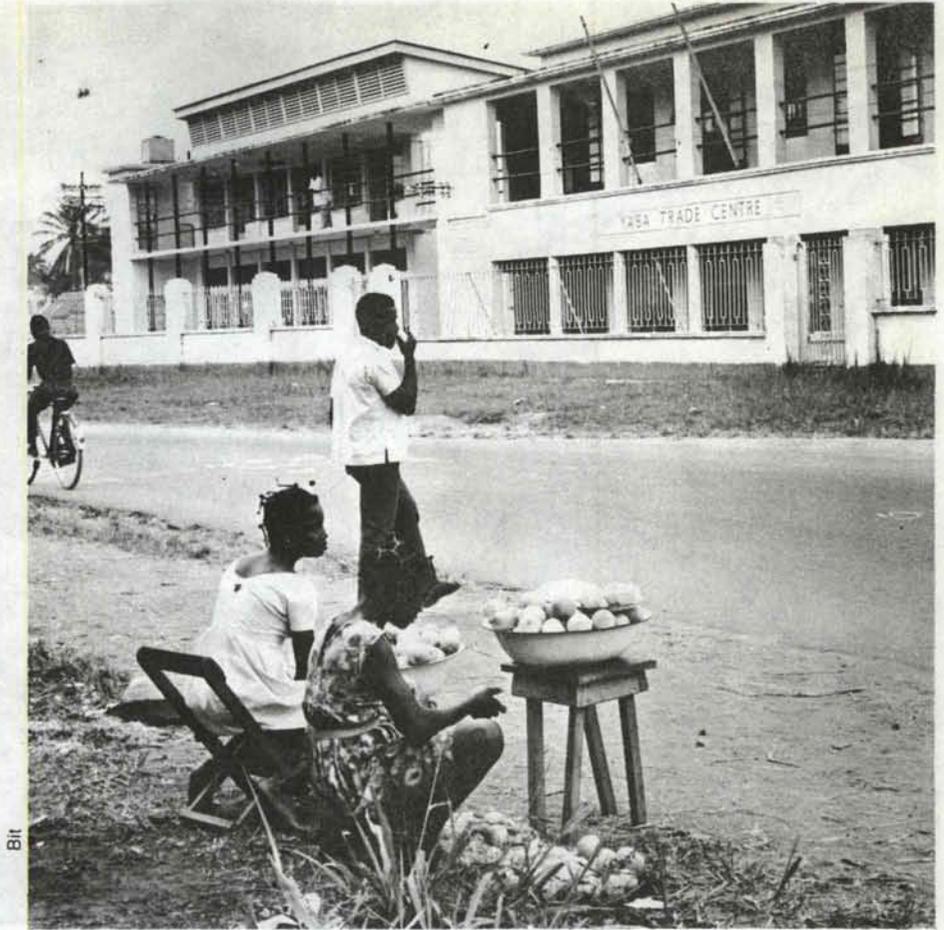
De 1975 à 1977, le nombre des avortements provoqués a doublé. Pourtant ce nombre est bien en deçà de la réalité et ne reflète pas la situation dans l'ensemble du pays, ni même la situation réelle à Cotonou. En effet, tous les cas ne viennent pas se faire traiter, et il existe d'autres lieux de prestations de soins que la maternité, (cliniques privées, etc.)

Qui avorte?

Les femmes qui avortent clandestinement se répartissent en plusieurs catégories. Les jeunes filles, les mères célibataires et les femmes mariées de milieu modeste ayant déjà eu plusieurs grossesses constituent la grande masse de la clientèle des avorteurs. La plupart des malades hospitalisées pour suites d'avortement à la maternité de Cotonou se trouvent dans la tranche d'âge de 16 à 25 ans. De 35 à 45 ans, les cas d'avortements provoqués sont beaucoup plus rares. La clientèle la plus fournie au niveau hospitalier est représentée par les élèves des lycées et



Seules quelques rares privilégiées ont accès aux cliniques privées



L'isolement de nombre de jeunes filles en ville est la cause de nombreuses grossesses non désirées.

collèges et les étudiantes de l'université.

Parmi les cas recensés -restriction qui oblige à beaucoup de prudence dans l'interprétation des résultats- 50% des femmes qui avortent clandestinement sont issues du milieu scolaire. En général, le fléau n'atteint que les classes défavorisées, car les femmes aisées ont de quoi payer les honoraires d'un médecin dans une clinique privée. Parmi les cas connus, la plupart des femmes qui ont recours à l'avortement provoqué en sont généralement à leur première ou deuxième expérience.

Mais, une fois de plus, une grande prudence est nécessaire dans l'interprétation de ces résultats très incomplets. La seule chose dont on puisse être certain concernant les statistiques de la maternité de Cotonou est qu'elles ne reflètent certainement pas la situation réelle du pays sous l'angle de l'avortement, pour de nombreuses raisons trop complexes à examiner ici. Nous serions notamment portés à croire que la

moyenne d'âge des patientes hospitalisées à la maternité est plus jeune que celle de la moyenne des femmes ayant recours à l'avortement clandestin. Mais ceci aussi reste une hypothèse difficile à vérifier. Ce qu'il convient donc de retenir des chiffres ci-dessus est leur tendance -une forte augmentation des avortements provoqués- plutôt que les caractéristiques des femmes en question.

Pourquoi le fléau de l'avortement provoqué?

En Afrique, le mal provient de l'inadaptation à la vie urbaine parmi les personnes récemment arrivées de la brousse, de l'urbanisation avec son lot de promiscuité (2), mais aussi du fait que les services de santé ne sont pas accessibles à tout le monde. Il tient aussi au manque de ressources et à la pauvreté, à l'éclatement de la famille, au rejet de la tradition et à une certaine liberté des mœurs.

L'exode rural aggrave les conditions d'existence des jeunes qui quit-

tent leurs familles et accentue la promiscuité dans les villes, d'autant plus que les habitudes d'hospitalité se perdent face aux difficultés de la vie, et face aux besoins croissants des gens. Les jeunes sont brutalement propulsés en ville, souvent sans emploi, et restent seuls devant leurs problèmes. L'éclatement de la cellule familiale, accentué par le rejet de la tradition et joint à l'afflux d'un flot d'informations incontrôlées, chariant des idées et des images diverses et contradictoires sur la sexualité, poussent les jeunes vers une certaine liberté sexuelle et la prostitution.

La clientèle des avorteurs est jeune. Ce sont en général les adolescentes du milieu scolaire, les vendeuses et apprenties, bref des catégories socio-professionnelles à revenus très modestes. Elles ont des besoins matériels à satisfaire. Par ailleurs l'inexistence en Afrique de prestations sociales pour la plupart des femmes enceintes, singulièrement les élèves et étudiantes; la perte pro-



Unicef/Bernard Pierre Wolff

La vulgarisation du planning familial est un des meilleurs moyens de lutter contre l'avortement clandestin. Ici, une sage-femme enseigne le planning à des mères de famille au Pakistan.

gressive de l'emprise des parents sur leurs enfants, se refusant à aborder avec eux les questions touchant à la sexualité, (ou n'osant pas le faire); l'inadaptation à l'évolution accélérée du monde d'aujourd'hui; tout ceci explique que les jeunes filles se confient au premier venu pour provoquer l'interruption de leur grossesse.

Mais de plus en plus, des femmes mariées emboîtent le pas aux jeunes, souvent dans une clinique privée, pour sauvegarder une certaine honorabilité. Souvent aussi elles se font avorter parce qu'elles n'acceptent plus l'idée que toute grossesse qui survient est un don de Dieu. De plus des facteurs économiques jouent aussi : les enfants coûtent de plus en plus cher à élever. Un nombre croissant de femmes mariées ne se sentent plus liées par les règles et pratiques anciennes de nos sociétés. De plus en plus isolées face à leurs problèmes, elles en recherchent la solution ailleurs que dans le ménage. Les causes exactes de l'accroissement

de l'avortement provoqué varient selon les individus, l'âge, le milieu socio-économique et la classe sociale.

Les jeunes célibataires, qui se recrutent pour la plupart dans le milieu scolaire, n'ont que ce seul recours pour sauvegarder un semblant d'honneur et ne pas perturber leurs études ou leurs activités professionnelles. Les femmes de condition modeste qui ne peuvent déjà pas entretenir des enfants souvent nés sans être désirés, s'opposent, par la pratique de l'avortement clandestin, à toute nouvelle maternité. Sans compter qu'en Afrique, comme nous l'avons déjà mentionné, presque tous les pays vivent sous l'empire de lois répressives sur l'avortement.

Quel que soit le jugement que l'on peut porter sur la pratique de l'avortement, on est obligé de reconnaître que le prix que paient les femmes est excessif, que ce soit en termes d'anxiété, de peine morale et physique, ou en termes d'argent. Les conséquences de l'avortement clandestin

sur la santé sont souvent dramatiques, allant jusqu'à la stérilité définitive, voire la mort. Une jeune femme en Asie du Sud-Est (Sri Lanka), 28 ans, raconte son cas. Femme d'ouvrier, contrainte de recourir au planning familial, malgré les réticences de son mari, et n'ayant pas pu se faire stériliser à temps, elle redevint enceinte pour la sixième fois. Voici son témoignage tel que le rapporte la revue **Peuples** :

« Mon mari a été à la clinique pour que j'obtienne une interruption de grossesse, mais tous les docteurs ont refusé. Alors nous sommes allés voir une personne qui faisait des avortements, à 45 km de chez nous. Pour cela mon mari a dû vendre notre vache, et j'ai dû mettre mes bijoux en gage. Pendant trois jours j'ai beaucoup saigné, et j'avais de violentes douleurs au ventre. Je suis allée à l'hôpital où on m'a annoncé que je devrais subir une opération. J'ai dû y rester pendant une semaine. Ils m'ont encore dit que je



Pierre Pilet



Nations unies

«Il fallait
que je le
fasse
coûte que coûte»

La pauvreté est, peut-être, la principale cause de l'avortement clandestin dans le Tiers monde. (Sampans à Hong Kong, à droite; taudis qu'aux Philippines, en haut).

ne pourrais plus jamais avoir d'enfants.»

L'avortement provoqué est un drame, où qu'il ait lieu. Il est loin d'être limité au Tiers monde, comme en témoigne le récit suivant d'un obstétricien américain rapporté par la même revue :

«Jamais je n'oublierai cette patiente. Elle avait 32 ans et était mère de deux enfants. Elle fut admise alors qu'elle ne souffrait que d'une légère fièvre. Mais on avait décelé des traces de sang dans ses urines. Elle ne voulait rien dire, sinon qu'elle voulait qu'on l'aide aussitôt que possible. Ses symptômes étaient vraiment mineurs. Son pelvis (3) était modérément sensible et son utérus n'était que très légèrement élargi, mais son test de grossesse était positif. On trouva encore autre chose : l'entrée de l'utérus semblait avoir été percée et il en sortait un petit peu de sang. Je pensais qu'elle avait tenté d'avorter elle-même ou qu'elle s'était fait aider. Lorsque je l'exa-

minai, un peu plus tard, elle s'était affaiblie et je dus la presser de s'expliquer.

«Il fallait que je le fasse», me dit-elle. «Je me suis rendue chez une dame qui a introduit un cindre dans mon ventre. Elle m'a dit de ne pas paniquer, mais de me rendre dans une autre salle si j'avais un problème. J'ai commencé à paniquer lorsque je me suis rendue compte que je saignais chaque fois que j'urinais.»

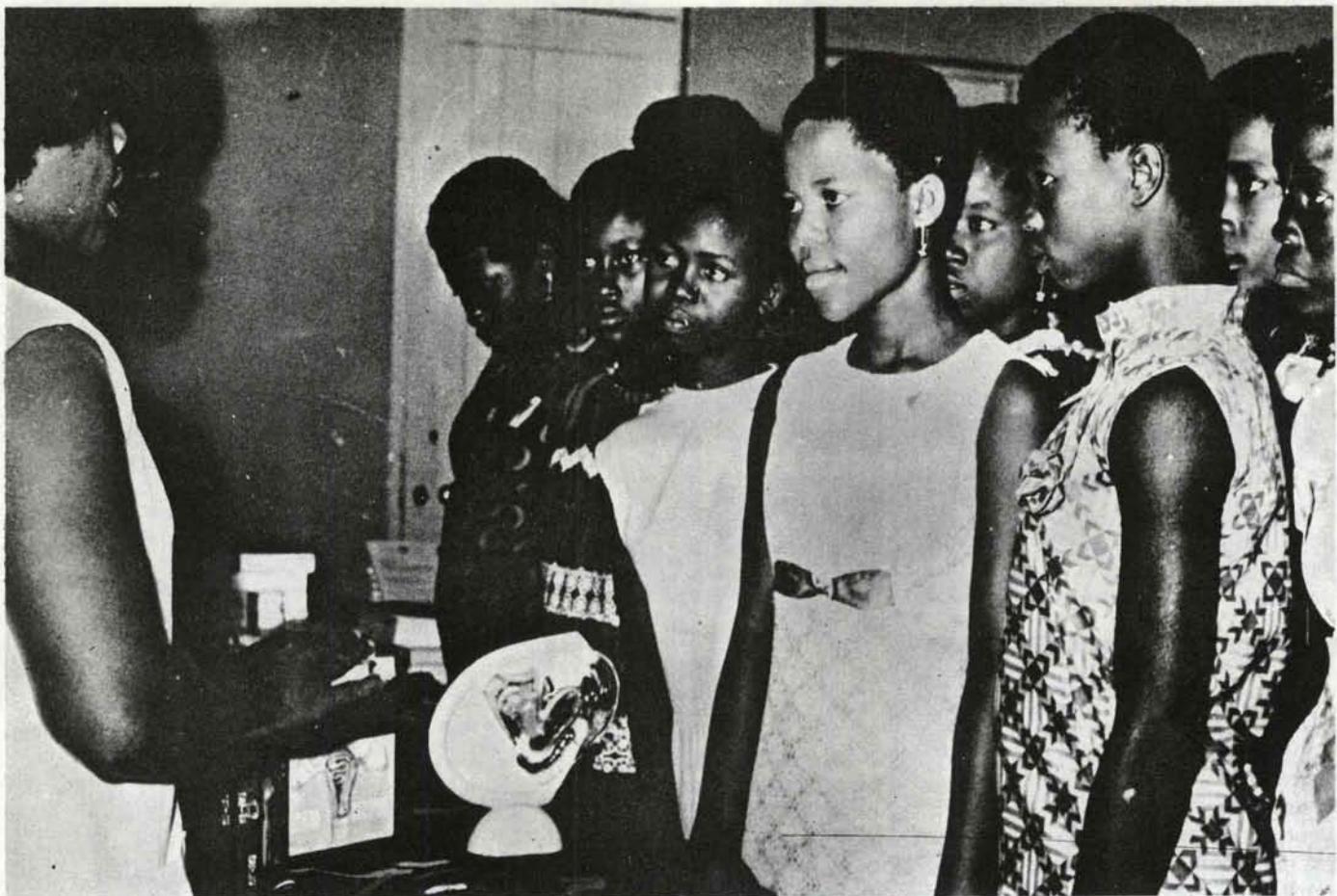
«... Je pensais tout d'abord que je ne me trouvais qu'en présence d'une perforation de la vessie. ça ne devait pas être trop grave et j'espérais qu'il n'y avait pas d'infection. Je commençai par lui administrer une dose massive d'antibiotiques, puis à lui faire des transfusions. J'avais rencontré plusieurs cas similaires et je pensais pouvoir la sortir d'affaire. Trois heures plus tard, je compris que je m'étais trompé. Elle luttait de toutes ses forces contre la mort. Au laboratoire, les tests préliminaires indiquaient qu'elle souffrait d'une

gangrène... Malgré les soins prodigués par 20 personnes qualifiées, il n'y eut rien à faire. La gangrène dévorait ses globules rouges et son sang n'était plus que de l'eau teintée. Son cœur n'en pouvait plus.

Tous les remèdes, les machines et le personnel hospitalier ne pouvaient plus rien pour elle. Je me souviens que la dernière chose qu'elle m'ait dite était : «Je sais que vous avez tout fait. Essayez de trouver un moyen pour expliquer la chose à mes enfants, car ils ne comprendront pas. Parlez-leur de moi, je ne veux pas qu'ils pensent du mal de moi.»

Puis elle perdit connaissance et un peu plus tard, alors que le soleil se levait, elle mourut...»

Les conséquences de l'avortement provoqué clandestin sont graves. Ces deux exemples précités montrent jusqu'où elles peuvent aller : stérilité définitive, voire la mort. Les séquelles de ce fléau sont très variées et peu de femmes s'en sortent sans mal. D'après une estimation fondée sur des recherches effectuées



L'éducation sexuelle : une nécessité (jeunes filles du Kenya).

en Amérique latine, le coût du traitement des complications d'un avortement est neuf fois celui d'un accouchement.

En Afrique, comme ailleurs, l'avortement incomplet (provoqué, illégal) est un lourd fardeau pour des services hospitaliers peu développés et surchargés. Et, compte tenu du prix humainement et socialement très coûteux que paient les femmes, il est urgent que partout, surtout dans les pays où la libéralisation de l'avortement pose des problèmes, des mesures préventives soient adoptées pour prévenir et enrayer le fléau de l'avortement provoqué. Les mesures les plus urgentes, en plus d'un effort massif pour améliorer le niveau de vie des plus pauvres, seraient l'éducation sexuelle, la contraception et la promotion de la femme dans tous les domaines. Il faut éduquer les jeunes filles autant que les garçons, et surtout les hommes mûrs, car -est-il besoin de le souligner?- les filles n'attrapent pas seules les grossesses, et ce sont souvent les hommes mariés (et d'un cer-

tain âge) qui les séduisent. Finalement, il convient d'améliorer les prestations des services sanitaires, et en particulier de mieux informer le public sur les moyens contraceptifs. Tout retard dans ce domaine aura des conséquences néfastes pour nos pays en termes humains, économiques, familiaux et sociaux. G.L.

1) Sonde : tout objet pour sonder; ici un instrument quelconque que la femme introduit dans la matrice pour déclencher l'avortement.

2) Promiscuité : entassement ou mélange contraire à la bienséance de personnes qui sont souvent d'âge, de sexe, etc. différents.

3) Pelvis : bassin

2 | Une pratique universelle



L'interruption d'une grossesse non désirée est l'un des plus anciens remèdes connus de l'homme. Selon les anthropologues, l'avortement se pratiquait déjà chez les peuples primitifs pour des raisons sociales, religieuses et personnelles.

Dans certaines tribus, on faisait avorter les femmes qui allaitaient

pour qu'elles conservent leur lait pour le bébé. Les femmes y avaient aussi recours pour ne pas voir leurs enfants devenir des esclaves. Les grossesses des couples ayant un certain degré de parenté étaient taboues et interrompues de peur d'éventuelles sanctions divines, et dans les tribus en migration, les femmes enceintes devaient choisir entre l'avorte-

ment et l'abandon. Bien qu'universellement pratiqué, l'avortement n'était pas universellement accepté. Il était interdit et puni dans certaines tribus pour les raisons mêmes qui le faisaient accepter dans d'autres.

Les uns considéraient ses risques comme supérieurs à ceux de la grossesse, et les autres craignaient qu'il n'amène de mauvaises récoltes et la sécheresse. On croyait parfois qu'une femme avortée pouvait rendre les hommes stériles.

Les peuples primitifs utilisaient des méthodes d'avortement grossières, traumatisantes et souvent inefficaces. Les victimes ne survivaient pas toujours à ce traitement et, en cas d'échec, les bébés naissaient parfois avec des malformations.

Aujourd'hui, interdit ou accepté, l'avortement continue à être pratiqué dans toutes les parties du monde et dans tous les milieux. Pour les femmes qui ne disposent pas de services médicaux adéquats ou manquent d'argent, et pour celles qui vivent dans des pays où la législation est restrictive, les méthodes d'avortement ne diffèrent guère de celles qu'enduraient leurs ancêtres.

Théoriquement, très peu de femmes sont aujourd'hui obligées d'accepter contre leur gré le risque d'une grossesse. La stérilisation masculine et féminine est là pour ceux qui ne désirent plus d'enfants, et les techniques contraceptives comme la pilule ont une efficacité de près de 100 pour cent. Les stérilets et les méthodes mécaniques comme le diaphragme et le préservatif ont aussi un niveau élevé de succès.

Malheureusement, les couples ne sont pas tous capables d'utiliser consciencieusement, comme elles l'exigent, ces méthodes de contraception. Et ils n'ont pas tous la discipline nécessaire pour ne pas prendre de risques, si tentantes que soient les circonstances. En outre, beaucoup de couples vivent dans des pays où l'approvisionnement en contraceptifs et les centres de santé sont insuffisants ou inexistantes.

Dans les régions rurales des pays en voie de développement, où vit plus de la moitié de la population mondiale, les services médicaux sont généralement rares et il n'y a souvent qu'un seul médecin pour



Tout enfant né doit être un enfant désiré.
(Maternité rurale au Soudan).

veiller sur la santé de milliers de familles.

Même dans les pays où la contraception est largement pratiquée, des femmes se retrouvent enceintes sans l'avoir désiré, à cause des échecs ou d'une mauvaise utilisation des méthodes. Et, dans le monde entier, il y a encore des couples qui ne pratiquent pas la contraception parce que cela leur est interdit par leur religion, la tradition ou la loi, parce qu'ils la trouvent trop coûteuse, qu'elle les effraie ou leur répugne, ou parce qu'ils ne peuvent pas en tolérer les effets secondaires.

Il n'est donc pas surprenant que des millions d'avortements soient pratiqués chaque année dans le monde; on parle de 30 à 55 millions, dont la moitié clandestinement.

Au cours des dernières décennies, de nombreux pays ont reconnu que leur population avait fréquemment recours à l'avortement, et certains en ont accepté la pratique comme un élément nécessaire de leur programme de planification familiale.

Ces pays ont mis au point un système complet de régulation de la fécondité qui couvre tout le cycle de la vie sexuelle et familiale - la contraception et l'avortement pour ceux qui désirent retarder ou espacer la naissance de leurs enfants, et la stérilisation pour ceux qui ont complété leur famille.

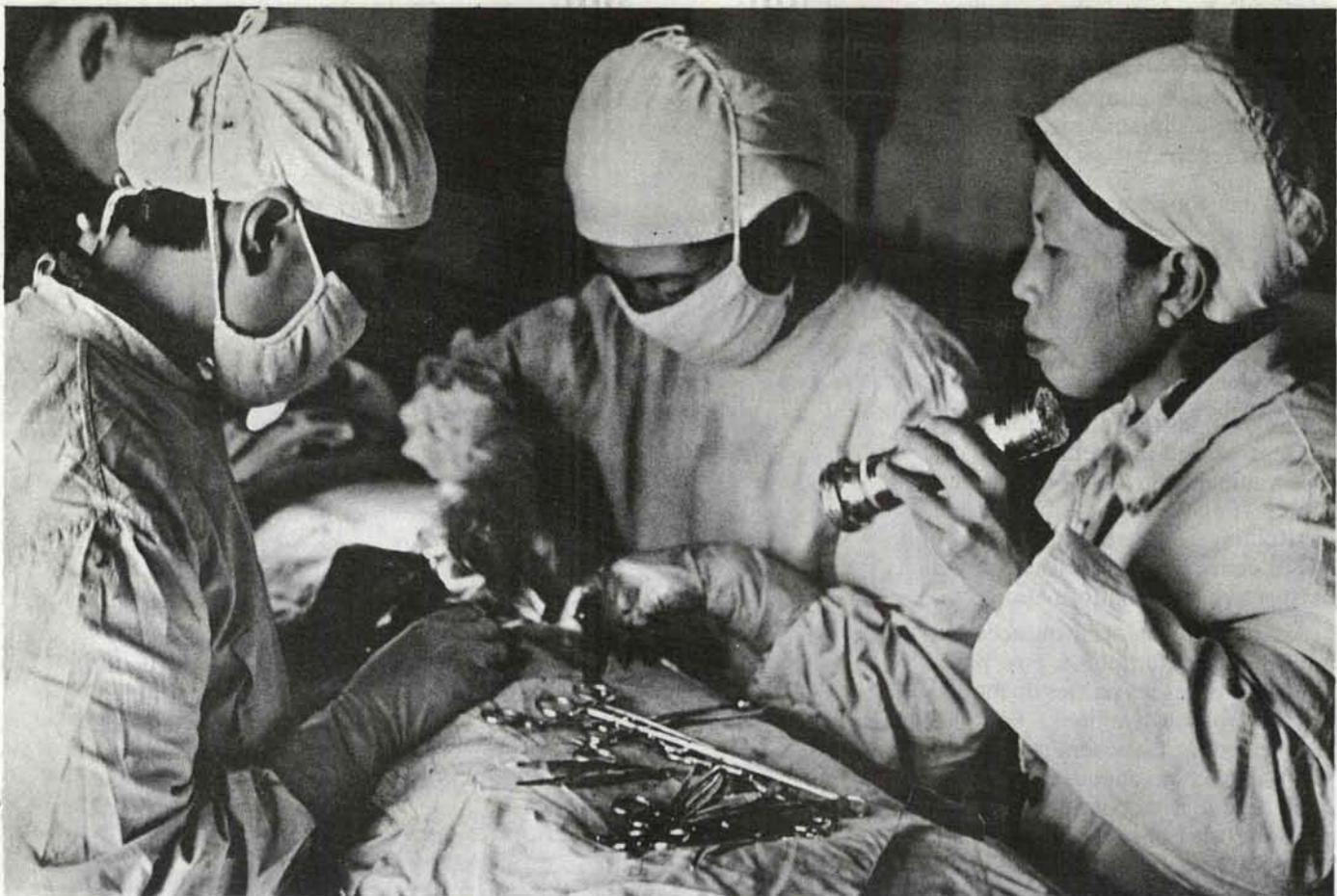
Une trentaine de pays ont modifié leur législation ou leur politique pour autoriser l'avortement sur demande ou pour différentes raisons d'ordre social. Aujourd'hui, deux tiers des peuples du monde, surtout en Asie, en Europe et en Amérique du Nord vivent sous de tels régimes.

Dans la plupart de ces pays, la libéralisation des lois sur l'avortement a été inspirée par les principes humanitaires qui distinguent l'homme moderne de ses ancêtres.

■ L'avortement clandestin est reconnu comme une menace pour la santé publique.

■ La justice sociale exige que riches et pauvres aient un accès égal à l'avortement.

■ Les droits de la femme impli-



Dans plus de 30 pays du monde, dont la Chine, l'avortement est admis pour des indications aussi bien sociales que médicales.

quent que le contrôle de son propre corps relève de sa responsabilité.

Le reste de la population du monde -un tiers- vit dans ces pays (surtout en Amérique latine et centrale et dans quelques cas en Europe) où l'avortement est soit illégal dans tous les cas, soit autorisé seulement pour protéger la vie ou la santé de la femme. Une forte proportion des avortements clandestins - de 15 à 25 millions par an - ont lieu dans ces pays.

Les décisions concernant la régulation de la fécondité relèvent de chaque pays. Les valeurs culturelles changent lentement et les valeurs importées ne sont pas toujours acceptables. Mais tous les pays doivent examiner les facteurs sociaux qui entrent en contradiction avec les valeurs traditionnelles.

La libéralisation des lois sur l'avortement au cours des dernières années a été suivie d'un fort accroissement des avortements légaux, et d'une réduction marquée des décès dûs aux avortements clandestins.

Cette diminution est attribuable en partie au remplacement de la pratique clandestine par la pratique légale et en partie à l'amélioration du traitement des complications. Aux Etats-Unis, par exemple, le nombre de décès causés par des avortements clandestins est tombé de 113 en 1969 - année précédant la réforme de la loi dans l'Etat de New York - à 41 en 1972, année précédant la décision de

la Cour suprême de lever toutes les restrictions, puis à cinq en 1975.

Dans de nombreux pays, l'accroissement initial des avortements légaux s'est stabilisé ou ralenti avec la baisse du nombre des avortements clandestins et la diffusion de la contraception.

(Tiré de la revue «PEUPLES» N° 2, 1978 et reproduit avec l'aimable autorisation de cette dernière).

3

Le drame de Leïla

Nous avons, il y a quelques années, rencontré Leïla, jeune Algérienne, mère de 6 enfants, dans les trois minuscules pièces froides, humides et sombres de son HLM d'une grande banlieue

populaire d'Alger. Son récit pourrait être celui de millions de femmes du Tiers monde qui, chaque année, tentent d'avorter clandestinement. Mais laissons-lui la parole :



Rabah Djedda

Tant d'avortements qui finissent mal...
et laissent des enfants orphelins.

« Mon oncle m'a mariée en secondes noces à un homme qui - je l'ignorais complètement au moment du mariage - avait déjà une première épouse. Au bout de quelques années et 4 enfants en plus (j'en avais déjà 2 d'un premier mariage) les tensions étaient telles que je revins à Alger. Mon époux me visitait brièvement de temps en temps, essentiellement pour jouir de ses «prérogatives de mari». Je vivais dans la terreur constante d'une nouvelle grossesse.

Nous étions, mes 6 enfants et moi, dans une misère noire. Je travaillais à mi-temps comme femme de ménage, mais une grande partie de mon salaire servait à acheter du lait en poudre et des farines pour mon dernier enfant, Rabah, car j'étais malade et trop faible pour l'allaiter. L'après-midi, après l'école, les enfants allaient mendier de quoi manger le soir. La chorba (1), chez nous, c'était surtout de l'eau claire...

Heureusement, une Européenne m'avait parlé de l'existence de pilu-

les qui empêchaient une femme de tomber enceinte. Grâce à une femme gynécologue, je pus en obtenir. Le planning familial était encore interdit chez nous, à l'époque, et jamais de la vie un médecin de sexe masculin n'aurait accepté de prescrire des pilules à une femme vivant séparée de son mari - bien que je ne fréquentais personne. Mais un jour, l'inévitable se produisit. Je n'avais pas d'argent pour acheter des pilules. C'était le milieu du mois, les jours dangereux donc.

«Le roumi me fit un curetage»

Mon mari arrive à... deux heures du matin. Je le supplie de faire attention, en lui expliquant la situation. Il me répond une grossièreté que je n'ose même pas répéter.

A trois heures il repart... me laissant enceinte. C'était terrible. Je ne savais plus que faire. J'allai voir la femme gynécologue, mais elle refusa de faire un avortement à moins que j'obtins trois autres certificats

médicaux. Où est-ce que je pouvais les obtenir, moi, une pauvre femme de ménage sans relations, sans soutiens?

J'étais comme un fantôme. J'ai pensé un jour, en suspendant le linge de ma patronne en haut de l'immeuble, me lancer dans le vide... Mais que seraient devenus mes enfants? Heureusement, l'Européenne qui m'avait parlé des pilules réussit à trouver un médecin, un roumi (2), qui accepta de me faire un curetage (3) dans l'hôpital où il travaillait. C'était un saint, cet homme. Il prenait de gros risques. Il faisait ça pour beaucoup de femmes et même des jeunes filles que leur famille aurait peut-être tuées si on avait découvert qu'elles étaient enceintes. Le jour où je suis sortie de l'hôpital, sans ce poids dans mon ventre, j'étais rayonnante de joie.

«J'ai obtenu le divorce»

Mais cela ne dura pas longtemps. Un samedi, mon mari vint me visiter. Il y avait plusieurs mois que je n'avais pas payé le loyer, et nous allions être expulsés. Alors je me suis prostituée à mon mari, juste pour obtenir l'argent du loyer. Pour mon malheur, je retombai enceinte.

J'avais entendu dire que pour faire «tomber» l'enfant, les femmes mettaient des sondes dans leur matrice. J'essayai... avec un bout de fil de fer. Mal m'en prit. Une infection terrible se déclara, et des voisins me descendirent d'urgence à l'hôpital avec une fièvre de 41°.

A l'hôpital, je suppliai les médecins d'ôter l'enfant. Ils refusèrent, prétextant que l'enfant «tenait» encore. Alors, en désespoir de cause, j'empruntai de l'argent pour prendre un taxi. Je dus signer une décharge disant que je quittais l'hôpital sous ma propre responsabilité. J'allai droit chez le médecin qui m'avait fait le premier curetage. Il en fit un second, sans hésiter.

Maintenant j'ai obtenu le divorce, et je travaille à plein temps. Cela va un peu mieux. Juste un peu...

1) Chorba : une soupe à base de légumes

2) Roumi : un chrétien.

3) Curetage : nettoyage de l'utérus après une fausse couche (le Robert).



Une matrone en Thaïlande. Une bonne éducation sanitaire permet d'alerter les femmes sur les dangers de l'avortement clandestin et les moyens de l'éviter.

4 | *Humaniser l'avortement*



En 1920, épuisée par l'hémorragie (1) d'hommes jeunes morts pendant la guerre de 1914-18, la France promulgua une loi, dite «Loi de 1920». Cette loi interdisait l'avortement, sauf dans les cas où la vie de la mère était en danger, interdisait également toute publicité en faveur du planning familial. Son but : accroître la natalité en France.

Cette loi qui interdisait l'avortement, étendue à toutes les colonies françaises, dont les ex-possessions françaises en Afrique, où elle resta inscrite au code pénal après l'indépendance. A part de rares exceptions comme le Mali, premier pays d'Afrique francophone au Sud du Sahara à l'avoir supprimée, cette loi est en-

core théoriquement en vigueur dans la plupart de nos pays aujourd'hui.

Est-il normal que, près de 20 ans après l'indépendance, nos pays aient à supporter les conséquences socialement et humainement négatives d'une loi répressive imposée sous la colonisation par un pays industrialisé catholique porté par une vague de nationalisme anti-allemand alors que notre région est à dominance musulmane, animiste et agricole?

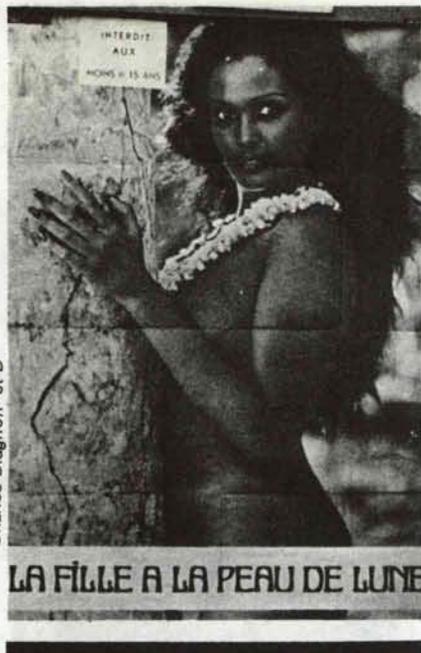
Cette loi est non seulement socialement indésirable, mais injuste. En effet tout le monde sait que dans tous nos pays, sans exception, ceux qui ont de l'argent peuvent facilement obtenir un avortement. La politique actuelle en matière d'avortement est

une politique de classe qui favorise les riches. On aboutit ainsi à deux poids et deux mesures : aux fortunés les discrètes chambres climatisées des cliniques de luxe des capitales, aux pauvres les sondes en fil de fer avec lesquelles les Leïla, par centaines de mille, se perforent ou se font perforer l'utérus.

Cette loi est également répressive parce qu'elle force les plus pauvres, soit à se faire avorter dans des conditions clandestines difficiles, soit à supporter la naissance d'enfants non désirés qu'ils ne pourront élever décemment. Elle encourage aussi, qu'on le veuille ou non, ce fléau qu'est l'infanticide et qui prend des proportions de plus en plus graves dans nos pays.

Finalement, cette loi est dangereuse du point de vue de la santé publique. En effet, en favorisant l'avortement clandestin, cette loi

■ augmente le taux de mortalité (2) chez les mères enceintes, dont beaucoup mourront des suites de manœuvres abortives;



Lutter contre la stérilité

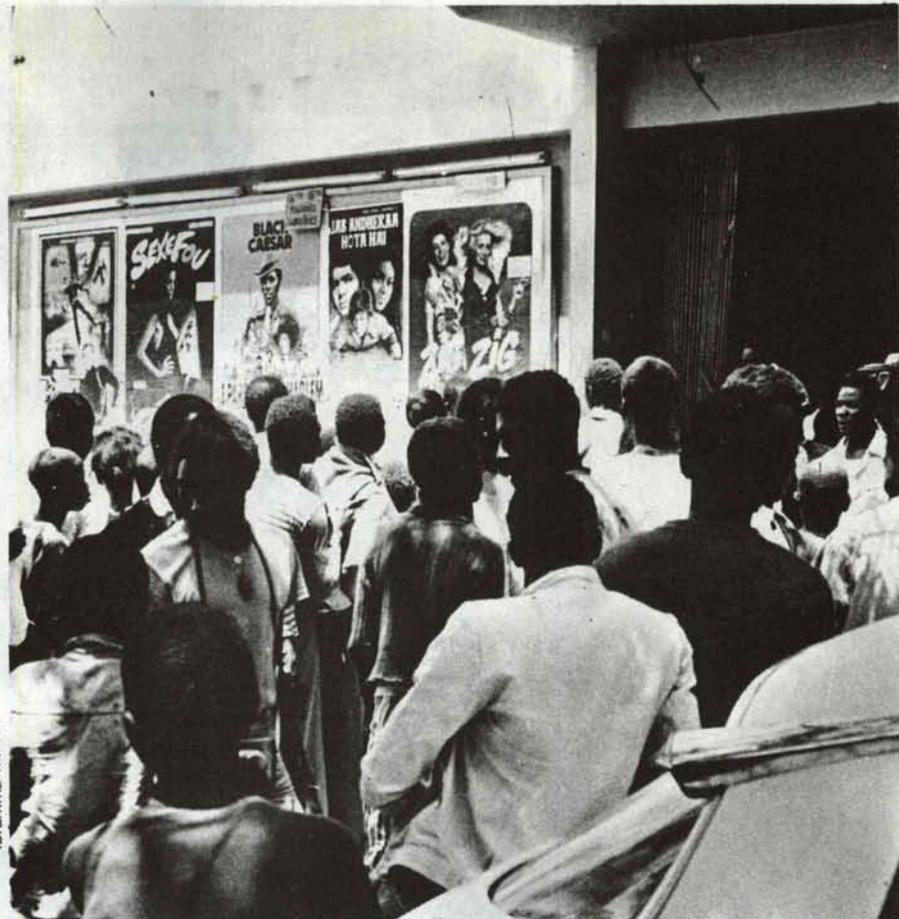
L'image d'érotisme forcé et de violence projetée par le cinéma encourage une certaine laxité des mœurs.

■ paradoxalement, en augmentant le taux de stérilité (3) dû aux conséquences d'avortements clandestins, cette loi atteint le but contraire à celui qu'elle s'était fixé, car elle diminue le nombre de femmes capables d'avoir des enfants.

Sans doute l'avortement restera-t-il toujours un moindre mal, et il faut à tout prix éviter la politique laxiste (4) de certains pays européens dans ce domaine et que ces derniers commencent d'ailleurs à regretter. Mais entre un moindre mal dont on limite intelligemment les dégâts, et l'absurdité et l'injustice de la situation actuelle, il y a une marge immense.

Nous pensons qu'il est urgent de bannir de nos codes cette loi désuète (5) qui n'a plus aucun rapport avec la réalité dans laquelle nous vivons. Nous suggérons pour la remplacer :

1 Une dissémination beaucoup plus large du planning familial dans nos pays. Prévenir vaut mieux que guérir. Une vulgarisation intelligente du plan-



Ibrahima Mhodi

ning doit justement permettre d'éviter le besoin de recourir à l'avortement en évitant les grossesses non désirées. Le débat «pour» ou «contre» le planning est un débat totalement dépassé dans la mesure où l'on inclut dans le planning, comme nous l'avons toujours fait dans ces colonies, la lutte contre la stérilité. (voir F& D n° 1, l'article sur le planning familial)

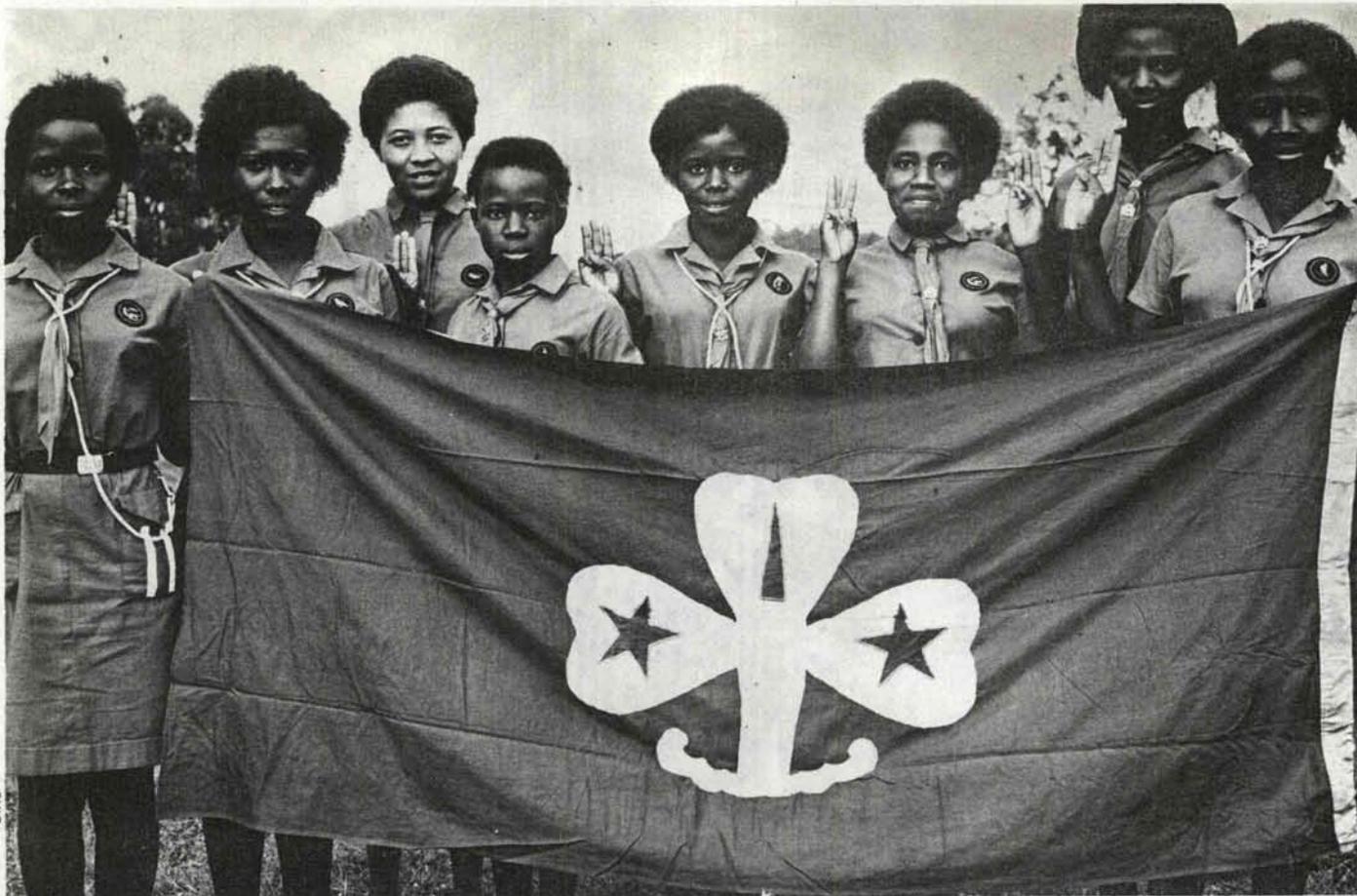
2 La diffusion d'une éducation sexuelle éclairée dont un des volets sera une information objective sur les dangers de l'avortement clandestin et l'importance qu'il y a à remplacer l'avortement par la contraception;

3 la promulgation de nouvelles lois autorisant l'avortement dans certains cas précis. Ces cas varieront d'un pays à l'autre, mais il serait éminemment souhaitable que l'avortement soit toujours autorisé en cas de danger pour la santé de la mère, le mot santé étant pris ici dans le sens très large que donne à ce mot l'Organisation

Mondiale de la Santé(7).

Notons que jamais la situation actuelle n'aurait prévalu aussi longtemps si nos gouvernements n'étaient pas composés presque exclusivement d'hommes. Mais, il est de bon goût de nos jours de se donner une image «libérale» en octroyant à une ou deux femmes, soigneusement choisies, un ou deux ministères ou secrétariats d'Etat... qui sont d'autant plus symboliques qu'ils sont démunis de toute influence réelle.

Tant que cette domination masculine restera une constante de nos structures politiques, elle représentera un frein important à toutes les mesures qu'on pourrait prendre en faveur de la femme. Les hommes ne font que défendre leurs privilèges. C'est un réflexe naturel, même s'il est regrettable et, à long terme, autodestructeur. Ce dont on doit s'étonner beaucoup plus est le silence des associations féminines de la plupart de nos pays qui, en général, se gardent prudemment de toute



L'organisation des jeunes est une réponse partielle à la désintégration de la famille.
(Jeunes éclaireuses en Ouganda).

allusion au problème de l'avortement. Il serait urgent qu'elles remédient rapidement à cette lacune qui coûte la vie à tant de leurs sœurs moins fortunées. F et D

5

Glossaire: Les abortifs

1) Hémorragie : littéralement, un écoulement de sang que l'on n'arrive pas à arrêter. Par extension, toute fuite ou perte.

2) Taux de mortalité : c'est le nombre de décès par mille habitants dans une population donnée. Pour les avortements, on prend en général une base de 100.000 au lieu de 1.000.

3) Taux de stérilité : le nombre de femmes en âge de procréer (15 à 45 ou 49 ans) qui n'arrivent pas à concevoir par rapport à toutes les femmes de 15 à 45-49 ans.

4) Laxiste : relâché, caractérisé par un certain laisser-aller, tolérance excessive. Vient du mot laxisme, doctrine morale ou théologique qui tendait à supprimer les interdits (Le Robert).

5) Notamment certains pays de l'Est (Yougoslavie, Allemagne de l'Est) caractérisés par une politique d'avortement si libérale que l'utilisation de la contraception en a souffert.

6) Désuète : vieillie, anachronique, dépassée.

7) L'OMS définit la santé comme un état de parfait bien-être physique, social et moral.



On a étudié un petit nombre de produits chimiques capables de provoquer l'apparition des règles lorsqu'elles sont en retard et donc d'interrompre une grossesse à ses débuts. La seule méthode valable se fonde sur l'administration d'hormones, les prostaglandines, sécrétées naturellement dans le corps et présentes au moment des règles, d'un avortement spontané et d'un accouchement normal. Injectées dans le sang, directement dans l'utérus, ou introduites sous forme de pessaire vaginal, les prostaglandines provoquent un saignement et « vident » l'utérus lorsque les règles ont du retard. Mais celles que l'on possède actuellement entraînent des effets secondaires :

diarrhée et vomissements, et ne peuvent donc pas encore être utilisées de manière courante. Les prostaglandines présentent encore l'avantage de pouvoir être administrées par les femmes elles-mêmes, lorsqu'elles s'aperçoivent qu'elles ont « du retard ».

Il existe dans le monde un vaste commerce d'herbes et de médicaments qui sont sensés avoir des propriétés abortives. Certains rendent la femme malade ou sont néfastes pour le fœtus. Ils continuent toutefois à être vendus, car la demande est insatiable, et parce qu'environ 15 pour cent des femmes qui avortent spontanément continuent à croire qu'elles le doivent à ces « potions magiques ».



Who/D. Henrioud



Who/Paul Almasy

Les principales méthodes utilisées

Dans les régions les services médicaux sont généralement rares (à gauche). Certains produits traditionnels pour avorter sont dangereux, ci-dessus à droite.

La régulation menstruelle

La régulation menstruelle consiste à vider l'utérus avec un tube ou une canule de 4 mm à 8 mm de diamètre (environ la même dimension que celle d'un introducteur de stérilet), reliée à une source d'aspiration : une petite seringue que l'opérateur tient à la main. L'intervention ne dure que trois à cinq minutes et peut être pratiquée sans anesthésie ou sous anesthésie locale.

La régulation menstruelle et l'administration de prostaglandines peuvent être utilisées dès que la femme s'aperçoit du retard de ses règles, à un moment où il est impossible (avec les méthodes courantes) de savoir si elle est enceinte ou non. Tout ce dont on est certain, c'est que l'utérus a été vidé par l'utilisation de l'une de ces méthodes.

L'aspiration sous vide

La méthode de l'aspiration

consiste à introduire dans le col de l'utérus un tube ou une canule relié à une source d'aspiration par le vide. Le liquide amniotique, le fœtus, le placenta et les membranes qui forment la plus grande partie du produit de la conception à ses débuts sont aspirés. La méthode est simple, présente peu de risques, et peut être utilisée sans anesthésie ou sous anesthésie locale. Elle ne se prête pas, cependant, à l'interruption de la grossesse après la 12^{ème} semaine parce que le fœtus et les membranes sont alors trop gros et trop bien formés pour pouvoir être aspirés de cette manière.

La dilatation et le curetage

Cette méthode consiste à étirer le col de l'utérus en y introduisant une série de tiges de dimension croissante, à retirer le produit de la conception et enfin à racler la paroi de l'utérus avec un instrument en forme de cuiller appelé curette. La méthode peut être utilisée pendant

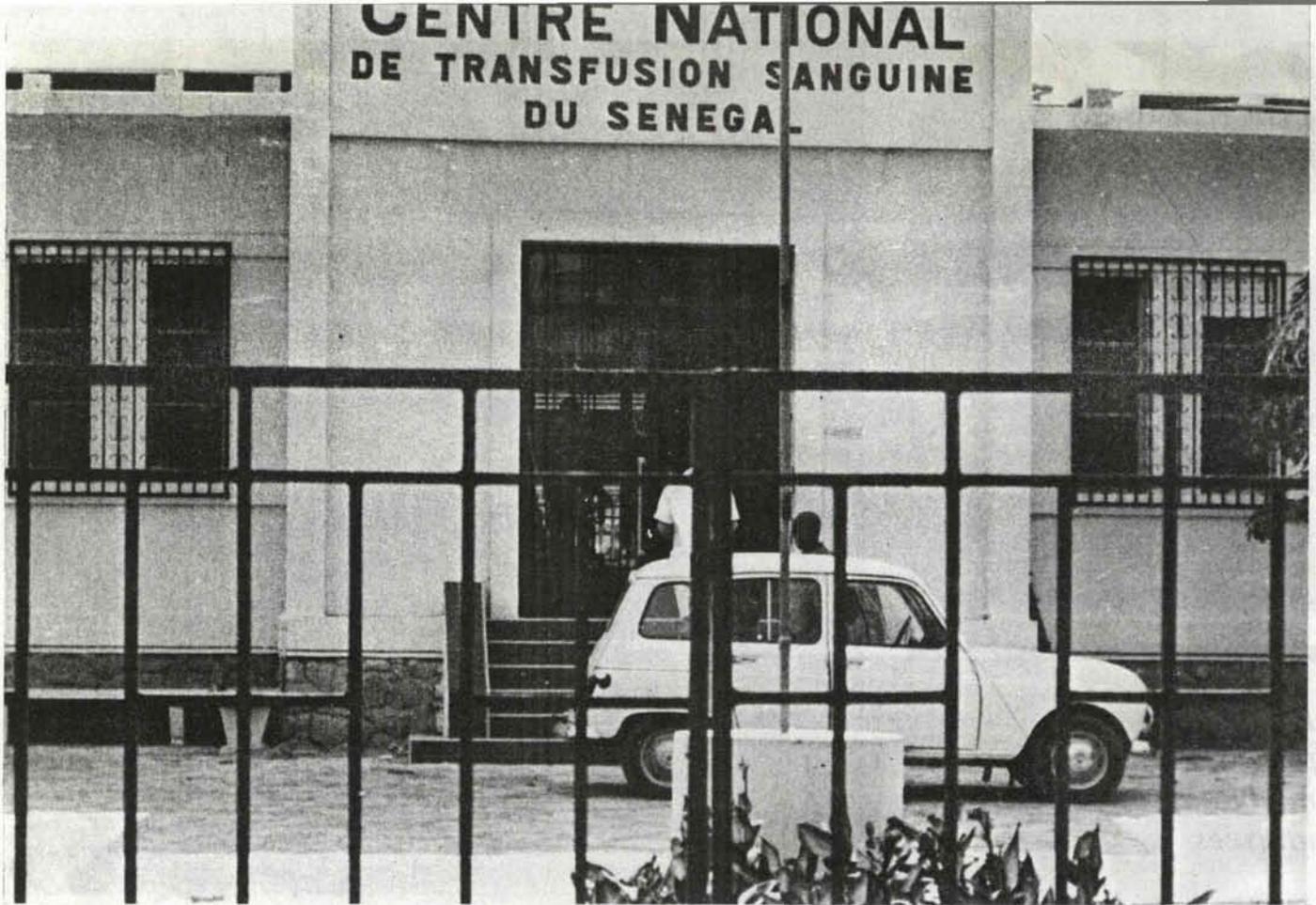
les douze premières semaines de la grossesse, et parfois au-delà, si elle est pratiquée par une personne très compétente.

Les techniques du second trimestre

Après la douzième semaine de la grossesse, l'utérus s'est tellement élargi qu'il commence à distendre le ventre de la femme. Le fœtus est trop gros pour être retiré par aspiration. A ce point, toutes les techniques présentent des risques et aucune n'est parfaite...

L'avortement incomplet

«L'avortement incomplet» est un terme clinique qui décrit les cas où la femme a été enceinte, où le col de l'utérus est ouvert et où la plus grande partie, mais non pas la totalité, du produit de la conception a été expulsée. Généralement, un morceau du placenta est resté attaché au revêtement de l'utérus et cause un sai-



Un nombre élevé d'avortements clandestins produisent des hémorragies...
et le sang manque souvent pour sauver les victimes.

gnement lent et débilitant, ce qui entraîne un risque élevé d'infection à partir du vagin.

Il n'existe pas de moyen sûr de déterminer si un tel état est le résultat d'un avortement spontané ou d'un avortement provoqué.

Mais quelle qu'en soit la cause, le traitement est toujours le même : il consiste à enlever tout tissu qui est resté dans l'utérus et à soigner l'anémie ou l'infection qui a pu se produire. (Tiré de PEUPLES, op. cit.)



Dans les pays industrialisés, où il existe un appareil statistique très développé et une infrastructure médicale largement implantée aussi bien en milieu rural qu'en ville, les statistiques des avortements clandestins provoqués varient facilement de un à cinq (par exemple pour la France, on a cité il y a quelques années des chiffres allant de 200.000 à un million d'avortement clandestins, par an). Il est évident que, de par sa nature, le phénomène de l'avortement clandestin ne peut être cerné. Un phénomène clandestin ne peut faire l'objet d'un recensement précis. On ne peut qu'en

évaluer l'incidence à partir d'indications secondaires : des enquêtes, dont les résultats dans ce domaine sont notoirement peu sûrs; des observations médicales (infections, perforations, décès, etc. faisant suite à des manœuvres abortives).

Or, vu l'infrastructure médicale très inadéquate de nos pays, il est évident que les cas réellement observés de suites d'avortements clandestins ne représentent qu'une fraction des cas réels.

Leur augmentation préoccupante dans nos pays permet d'avancer que l'augmentation du nombre d'avortements clandestins est probablement très importante. L'absence de services de

planning familial - dont l'implantation prendra facilement une décennie, s'ils démarraient immédiatement - autorise un observateur prudent à conclure que

l'avortement clandestin deviendra un fléau social majeur dans les années à venir.

Atteindra-t-il les proportions endémiques de l'Amérique latine, où, dans certains pays, on estime que le nombre d'avortements clandestins est supérieur au nombre de grossesses arrivant à terme? Si l'inaction actuelle se perpétue, on ne peut exclure cette éventualité.

Des chiffres? ➔

6

Avortement et religion

Nous avons cru bon d'ajouter à ce dossier la position des principales religions de la région face à l'avortement. Il est en effet indéniable que cette pratique soulève des problèmes philosophiques, éthiques, et religieux graves, preuve en soi l'opposition que rencontre la législation sur l'avortement provoqué même dans certains pays qui en ont rendu l'accès très facile.

Un point de vue islamique

Interview du marabout El-Hadj Amadou Ndiaye recueillie par A. Seen.



L'Islam «soumission à Dieu» propose aux hommes une forme de société bien structurée, basée sur la justice et l'entraide entre les hommes, l'adoration du Dieu unique, seul et sans associé, et la croyance sincère en la mission du prophète Mahomed. La société musulmane est régie par la loi islamique (charia) qui régleme minutieusement la vie du croyant. Ainsi, quelles que soient les circonstances, le musulman averti connaît la position acceptable du point de vue islamique.

Le problème de l'avortement est-il traité dans le Coran?

Le Coran est un livre complet qui contient tout ce dont le croyant peut avoir besoin pour sa vie sur terre et pour l'au-delà. Cependant, tous les problèmes n'y sont pas traités d'une façon explicite. C'est pourquoi on a recours aux hadiths (traditions du prophète) et aux commentaires des grands docteurs de la foi. Néanmoins, quelles que soient leurs opinions, pour être acceptées, elles doivent toujours s'appuyer sur des versets coraniques.

Existe-t-il un ouvrage précis qui donne la position de l'Islam sur l'avortement?

Je ne connais pas de livre consacré entièrement à ce problème, mais l'Imam Chaltoute du Caire a consa-

cré plusieurs pages d'un de ses ouvrages (Al Fatawi) à la position - ou plutôt aux positions - acceptables par l'Islam. De tout ce qu'il a créé, Dieu préfère les hommes. Mais le Coran dit aussi «Allah n'impose à toute âme que sa capacité. A chaque



Abigail Heyman/Unicef

âme ce qu'elle se sera acquis et contre elle ce qu'elle se sera acquis.» (Coran II, 286)

Quelles sont les positions acceptables par l'Islam sur la question de l'avortement?

1 Il y a deux cas généraux et un cas exceptionnel : **Quand le fœtus n'a pas encore 4 mois** : Dieu a dit dans le Coran «Nous avons certes créé l'homme d'une masse d'argile, puis nous l'avons fait éjaculation, dans un ré-

ceptacle solide. Puis nous avons fait de l'éjaculation adhérence. Nous avons fait de l'adhérence masse flasque. Nous avons fait la masse flasque ossature et nous avons revêtu de chair l'ossature. Ensuite nous instituâmes une seconde création. Béni soit Allah le meilleur des Créateurs.» (Coran XXIII - 12-13-14). Le commentaire de ce passage du Coran sur l'évolution du fœtus nous apprend que l'âme ne descend dans le corps qu'au 121^e jour, c'est-à-dire à 4 mois. Sur la base de cette citation, les théologiens musulmans ont adopté trois positions différentes :

■ l'avortement est légal, car une adhérence ou une masse flasque ou un amas de chair sans âme ne représente pas encore une personne humaine.

■ l'avortement est illégal, car, bien que sans âme, le processus est déjà déclenché et le détraquer serait «haram» (formellement interdit).

■ l'avortement, même s'il n'est pas interdit, est blâmable, car il constitue un gaspillage et Dieu n'aime pas le gaspillage. C'est notamment la position du grand théologien El Ghazali selon l'imam Chaltoute du Caire.

2 *Quand le fœtus a 4 mois ou plus.* Tous les esprits compétents sont unanimement d'accord sur l'interdiction formelle, car éliminer à ce moment le fœtus qui a une âme constitue un crime.

3 *Les cas exceptionnels* : Quel que soit le nombre de mois, si l'évolution de la grossesse menace la vie de la femme, il devient alors légal de l'interrompre par le biais de l'avortement ou d'une intervention chirurgicale appropriée. Car, disent les spécialistes compétents, il est plus acceptable de penser d'abord à la vie de la mère qu'à celle de l'enfant. Si par négligence, égoïsme ou intransigeance on compromet la vie de la mère pour sauver celle du fœtus, on commet un crime. Rappelons-nous la citation déjà mentionnée «Dieu n'impose à une âme que sa capacité». Souvenons-nous aussi d'Amar Ibn Yasir quand les mécréants menaçaient de le tuer s'il n'acceptait pas de renier Dieu et le prophète Mahomed. Celui-ci lui donna raison. Il y a de nombreux autres exemples qui illustrent ce cas exceptionnel que

constitue la sauvegarde de la vie déjà constituée. Cependant, celui qui s'adonne à l'avortement d'une grossesse de 4 mois ou plus pour des raisons autres que médicales, dûment constatées par un médecin compétent, celui-là commet un crime, car il enfreint les lois divines.

Il ressort de ce qui précède que l'Islam a un respect absolu de la vie humaine. Elle vise une responsabilisation consciente des humains, qui doivent toujours s'informer avant d'agir. «Il ne doit se hasarder à accomplir une action que s'il connaît les prescriptions divines qui s'y rattachent.» (Al Akhdari, de l'Imam Malick). Ainsi l'Islam blâme l'avortement d'une grossesse de moins de 4 mois pour ne pas donner une licence aux personnes de mœurs légères, mais accepte l'interruption d'une grossesse qui représente une menace certaine pour la vie de la femme, quel que soit le nombre de mois. Mais pour ce qui est du cas de ceux qui s'amuse avec la vie humaine, l'Islam leur laisse assumer la responsabilité morale et matérielle de leurs actes. «...A chaque âme ce qu'elle se sera acquis et contre elle ce qu'elle se sera acquis.» (Coran II, 286).

Le point de vue catholique

 Toute vie humaine lucide est dramatique. La foi y apporte paix, joie et espérance, dans la vigilance et la sobriété, mais n'en évacue pas le drame, creuset où l'homme acquiert son authenticité chrétienne pour tout homme et pour tout l'homme : «La Bonne Nouvelle apportée par le Christ Sauveur est aussi bonne nouvelle pour l'amour humain.» (Paul VI, 4 mai 1970, aux Eq. N.D.)

Voilà la clef de compréhension de la «position de l'Eglise catholique» devant l'avortement. Face à cette preuve et épreuve du métier d'homme, plus souvent peut-être drame que crime, elle appelle l'homme à devenir lui-même, à se hisser au niveau de sa dignité.

Mais il y a avortement et avortement. Duquel s'agit-il? De l'avorte-

ment provoqué et non spontané (fausse couche), plus précisément de l'avortement *direct*, c'est-à-dire voulu pour lui-même comme moyen ou comme fin, (ex : «Parce que notre ventre nous appartient» comme s'exprime un Mouvement de Libération des Femmes dans «Le Nouvel Observateur» n° 334, Avril 1971; ou, plus humainement, pour échapper à la gêne, au déshonneur ou parce qu'on a été violée.) Il ne s'agit donc pas de l'avortement *indirect*, (par exemple, l'intervention chirurgicale sur une femme enceinte atteinte de cancer à l'utérus, qu'on ne peut différer sous peine de décès.)

L'Eglise condamne moralement l'avortement provoqué et *direct*, qu'il soit légal (autorisé par une loi civile) ou clandestin, et ce à quelque moment que ce soit de l'évolution de la grossesse. Condamnation intimement liée à la foi chrétienne et que l'Eglise ne cesse de prononcer depuis les premiers écrits chrétiens,



jusqu'aujourd'hui. Le motif de cette condamnation tient au fait que la vie est un don de Dieu et que l'homme ne saurait s'en constituer maître absolu; elle est à défendre, non pas cependant comme une divinité, car elle n'est pas Dieu, mais un don de Dieu. Vatican II, Paul VI et les Espiscopats catholiques ont transmis ce qu'ils ont reçu : «La vie doit (...) être sauvegardée avec un soin extrême dès la conception : l'avortement et l'infanticide sont des crimes abominables.» (Vatican II).

L'Eglise serait-elle donc insensible aux graves raisons personnelles, familiales et sociales que connaissent médecins, législateurs et hommes politiques, qui souffrent aussi bien en refusant certains avortements qu'en les acceptant? Qu'on l'écoute bien : «les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout, et de tous ceux qui souffrent, sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ, et il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans leur cœur.»

Alors, peut-être va-t-elle modifier un jour sa position? Non. Sa propre capacité d'adaptation ne donne pas le change. Sa fidélité est promotion constante de l'essentiel, quand le secondaire varie. L'amour éloigne l'éducateur de toute condescendance démissionnaire.

Que fait-elle alors des graves questions des philosophes et des savants? Qu'est-ce que la vie humaine? Quand y a-t-il vie humaine? Est-ce ne pas respecter la vie que d'interrompre une grossesse dramatique à peine commencée? Est-ce respecter cette vie que de la maintenir dans des conditions insupportables? La vie n'est-elle pas plus liberté de vivre que devoir de vivre, plus don qu'imposition?

Questions graves, oui, et que l'Eglise, solidaire de la recherche humaine, a recueillies en héritage, pour les confier à tous les sages et savants, mais en les situant dans l'exacte hiérarchie et ordre de la connaissance. Outre en effet que toute connaissance scientifique et philosophique a sa valeur propre comme acte d'intelligence, elle doit trouver justification dans le service de l'homme. Or la Science doit être guidée par la Sagesse pour servir l'homme, et la Sagesse par la Foi, pour dire au nom de son Créateur, qui est l'homme.

L'Eglise requiert la collaboration des savants et des sages pour prendre l'homme en charge dans la totalité de l'acte de son émergence. Voilà pourquoi elle refuse la contraception «artificielle», comme elle refuse l'avortement et l'euthanasie.

En somme, l'Eglise prend ses auditeurs au sérieux et en attend beaucoup. C'est dans le courage d'être, par l'acceptation de cette attente,

que les consignes de vie chrétienne cessent d'être des meules au cou, pour devenir des ailes qui soulèvent spirituellement.

Abbé Léon Diouf
Vicaire Général
Dakar, Sénégal

Un point de vue protestant

⊗ Tout comme l'Islam, le protestantisme est basé avant tout sur l'interprétation d'un livre saint, la Bible, d'où une certaine diversité dans l'interprétation de ce dernier, contrairement à l'Eglise catholique où l'autorité de la tradition, des Conciles et du Pape permettent en général de dégager une position commune, «catholique», sur la plupart des grandes questions.

La grande multiplicité des Eglises protestantes, avec la large variété de vues sur l'interprétation de la Bible que cela implique, fait qu'on trouve dans le protestantisme des positions sur l'avortement provoqué diamétralement opposées, qui vont d'un rejet de l'avortement provoqué dans presque toutes les situations, à une acceptation de ce dernier même pour des raisons de convenance personnelle.

Néanmoins, dans toute cette diversité, il se dégage malgré tout un point de vue «moyen» qui souligne les aspects suivants du problème :

1 La qualité de la vie est plus importante que sa simple existence matérielle. Nul n'a le droit d'imposer à une mère de milieu très pauvre abandonnée par son mari pendant sa 11^e grossesse de mener cette dernière à terme, si elle ne peut en assurer l'existence;

2 Le protestantisme accorde une importance primordiale à la relation individuelle du croyant avec Dieu. En fin de compte, chacun est responsable de la moralité de ses actes, lesquels dépendent non seulement de critères immuables, mais du degré de compréhension spirituelle que l'individu a de ces derniers. La vraie moralité ne s'impose pas, elle doit être acceptée librement pour être vraiment morale. Elle doit découler, non de la

peur du châtement, mais de l'amour de lois instituées par Dieu pour le bien de ses créatures. Ainsi, dans le cas réel (dont nous avons eu connaissance) d'une fillette de 12 ans violée le jour de sa première communion par son père, déficient mental, en état d'ivresse, presque aucun théologien protestant ne soutiendrait que cette grossesse devrait malgré tout être menée à terme, contre le désir de la fillette.

3 Un certain courant très récent, né entre autres parmi des théologiens protestants de sexe féminin, (certaines Eglises protestantes ont en effet des pasteurs, évêques et théologiens de sexe féminin) fait remarquer que la théologie chrétienne en général a été développée uniquement par des hommes. Si, dès les premiers siècles de l'Eglise, les femmes y avaient été associées, il est vraisemblable que certaines positions morales très rigides - par exemple sur l'avortement - auraient été assouplies.

4 Néanmoins, la grande majorité des théologiens protestants soutiendraient que l'avortement provoqué constitue



Pierre Pittet-Who

toujours un moindre mal et que la contraception lui est infiniment préférable. D'où la grande tolérance du protestantisme à l'égard de presque toutes les méthodes contraceptives modernes, qui doit être comprise à la lumière de la conception protestante

du mariage, où l'amour et l'harmonie du couple est considéré comme tout aussi important que la procréation, et comme devant conditionner même cette dernière.

M.K.D.

Les religions traditionnelles

⊗ Dans nos sociétés traditionnelles, la culture (c'est-à-dire un certain nombre d'attitudes, de croyances et de comportements codifiés par le groupe social) et la religion étaient inextricablement liées, à tel point qu'il est artificiel de les dissocier. La grande diversité et la multiplicité des religions traditionnelles, sans parler du fait qu'elles ne semblent pas avoir une position «théorique» (intellectuelle) sur le problème de l'avortement, rend une comparaison avec les religions dites révélées difficile.

Néanmoins, de nombreuses études de type ethnologique permettent de constater les éléments suivants qui semblent présents dans presque toute l'Afrique au Sud du Sahara :

1 Comme dans l'Islam, la vie a une primauté absolue. En effet, menacées constamment de disparition à cause d'une mortalité très élevée, ces sociétés encourageaient une fécondité très forte par toutes sortes de mécanismes. Il était donc normal qu'elles s'opposent à la généralisation de l'avortement provoqué, qui était en général fortement réprimé.

2 Néanmoins, comme l'a montré l'ethnologue Georges Devereux, et comme le confirment l'existence de nombreuses méthodes et potions abortives traditionnelles dans pratiquement toutes les ethnies africaines, la pratique de l'avortement provoqué existait bel et bien, ainsi que l'infanticide même dans certains cas. Par exemple, l'existence de nombreux tabous très rigoureux touchant à la vie sexuelle avait pour conséquence qu'une femme qui avait conçu un enfant en violation d'un certain tabou cherchait à l'avorter, parfois même y était obligée par sa famille ou le groupe social. - F et D

éducation

Elle rétablit la réalité concernant
les dimensions des continents.
L'Équateur est bien au centre de la terre.
Et l'Afrique y retrouve sa vraie place.

Une nouvelle carte du monde

L'historien allemand, Arno Peters, en inventant une nouvelle méthode pour représenter le globe terrestre sur une carte, bouleverse notre façon de regarder le monde. Les cartes traditionnelles « trichaient » : Le « Nord » industrialisé prenait beaucoup plus d'importance qu'il n'a en réalité, et les pays du « Sud » (Tiers monde) en étaient réduits à la portion congrue. En dressant une carte plus proche de la réalité, Peters nous permet d'avoir une vision plus claire des choses - et des rapports de force dans le monde.



« Nos ancêtres les Gaulois... » annoncent en cœur les 63 petits Africains d'une classe de brousse.

« Maître Corbeau, sur un arbre perché, tenait en son bec un fromage... » répète sagement la jeune lycéenne noire.

« Elève Gnonlonfoun, quelle est la largeur du Rhône à Avignon et la longueur de la Seine ? » demande, imperturbable, l'instituteur.

« Banyolak Célestin, dites-moi les dates des couronnements de Pépin le Bref, Charlemagne et Louis XI » répète le professeur Dupont...

Nos lecteurs plus âgés se rappelleront sans peine ces années passées sur les bancs d'école à apprendre par cœur les départements et les rivières de France alors qu'ils ignoraient les noms des pays et des rivières d'Afrique, à réciter des fables de la Fontaine alors qu'ils ne savaient rien de nos merveilleux contes traditionnels, à mémoriser les exploits de Napoléon ou de Philippe le Bel alors qu'ils ne connaissaient même pas l'existence des Samory, Chaka et autres héros de l'histoire africaine.



CIRIC

Ne plus apprendre sans réfléchir.

Il est nécessaire d'adapter l'enseignement de la littérature, de l'histoire, de la géographie, etc. aux réalités de notre continent. Pour rester nous-mêmes.

« Pour transformer les peuples primitifs de nos colonies, pour les rendre plus dévoués à notre cause et utiles à nos entreprises, nous n'avons à notre disposition qu'un nombre très limité de moyens et le moyen le plus sûr, c'est de prendre l'indigène dès l'enfance, d'obtenir de lui qu'il fréquente assidûment nos écoles et qu'il subisse nos habitudes intellectuelles et morales pendant plusieurs années de suite; en un mot, de lui ouvrir des écoles où son esprit se forme à nos intentions. »

Ainsi parlait en 1917, Georges Hardy, un des responsables de l'école coloniale.

La réussite de ce projet fut presque totale, puisque l'image que nous renvoyait de nous-même l'Occident et la vision du monde qu'il continue à nous imposer par ses tout-puissants médias (cinéma, presse, télévision) ont failli nous faire perdre notre propre identité, nos « racines » africaines. Pour certains, d'ailleurs, surtout au niveau des élites, cette perte d'identité est un fait accompli.

Si l'éducation a été le principal moteur de cette aliénation (1), l'éducation peut aussi être un moyen privilégié pour retrouver cette identité. Et il est encourageant de constater que, dans nos pays, des efforts réels - bien que trop timides et lents au gré de certains - sont faits pour adapter l'enseignement de la littérature, de l'histoire, de la géographie et d'autres branches aux réalités de notre continent. Nous espérons contribuer à cette prise de

conscience en faisant connaître à nos lecteurs une remarquable nouvelle carte du monde, dite projection de Peters, dûe à l'historien allemand Arno Peters.

La projection de Mercator

Pendant quatre siècles, la principale carte du monde utilisée était la projection dite de Mercator, dûe au cartographe (2) allemand Gerardus Mercator, (de son vrai nom Gerhard Kremer Mercier). Cette carte, comme on peut le constater sur la page ci-contre, déforme complètement la réalité géographique : certains pays ou continents sont grossis démesurément, hors de toute proportion avec la réalité; d'autres rétrécissent comme une peau de chagrin ou même disparaissent presque entièrement, (c'est le cas de l'Antarctique).

Ainsi, sur la projection de Mercator, l'Europe - qui n'a qu'une étendue de 9 700 000 km² - donne l'impression d'être plus grande que l'Amérique du Sud avec ses 17 800 000 km².

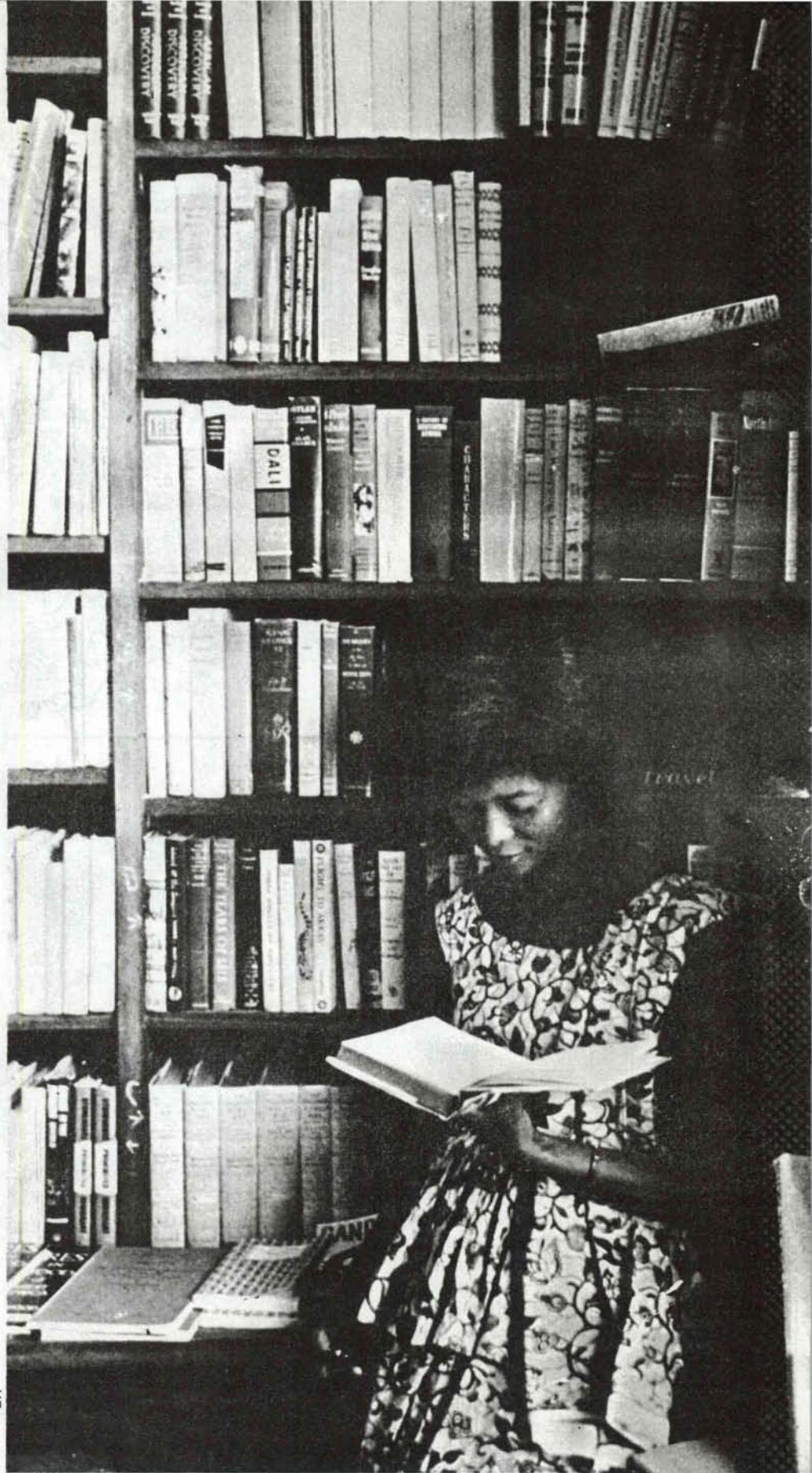
L'Union Soviétique (22.500.000 km²) pourtant bien plus petite que l'Afrique, (30.000.000 km²) apparaît deux fois plus grande que notre continent.

Mais le cas le plus frappant est celui du Groenland (2 175 000 km²), qui donne l'impression d'être deux fois plus important, par sa surface, que la Chine, alors que ce dernier pays a en réalité une surface quatre fois plus grande (9 560 000 km²).

Il se trouve que cette projection, très déformée, favorise les pays du Nord, les pays à population blanche industrialisés : ainsi la France (500 000 km²) paraît plus grande que l'Égypte (1 000 000 km²) et la Scandinavie (1 100 000 km², 17 millions d'habitants) plus importante que l'Inde (3 300 000 km² et 630 000 000 d'habitants).

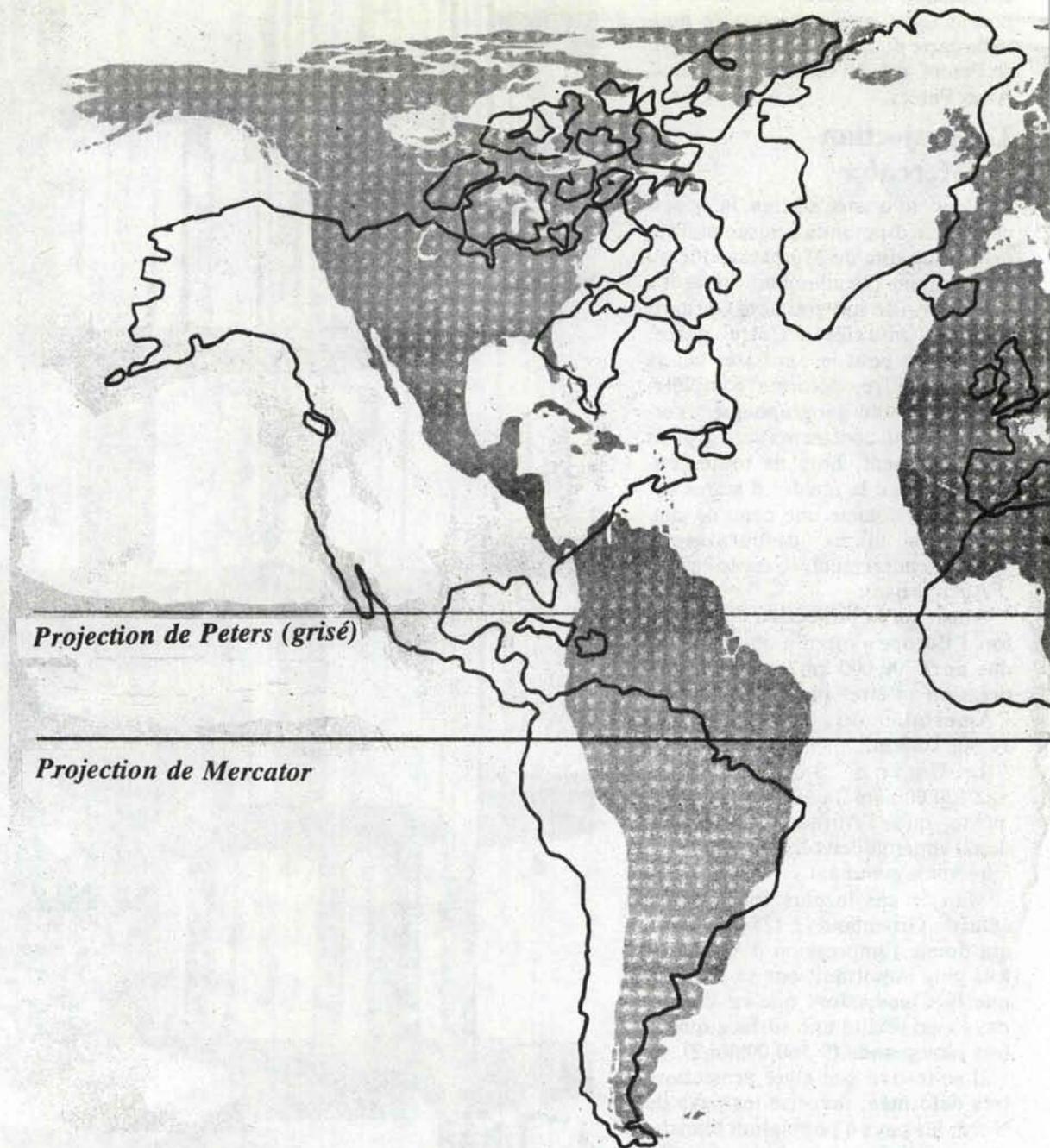
On notera encore que le déplacement de l'Équateur vers le bas, sur la projection de Mercator, déséquilibre complètement le globe et conduit à supprimer l'immense surface de l'Antarctique.

«C'est parce que ces distorsions donnaient à l'humanité une fausse vision des choses et contribuaient à donner au monde industrialisé une confiance en soi exagérée et l'empê-



BIT

Il nous faut souvent remettre en question le savoir qui nous vient d'Occident. Intelligemment.



Projection de Peters (grisé)

Projection de Mercator

chaient de voir le Tiers monde dans sa vraie perspective» qu'Arno Peters a développé cette nouvelle projection, écrit Alexandre Dorozynski dans une étude de cette dernière.

Il faut dire, à la décharge de Mercator, que ce dernier n'a pas sciemment cherché à déformer la réalité. Son intention était de dresser une carte pour les navigateurs européens de l'époque, carte où le trajet d'un point à un autre pouvait être dessiné en ligne droite. Publiée pour la première fois en 1559, elle est encore utilisée aujourd'hui par les naviga-

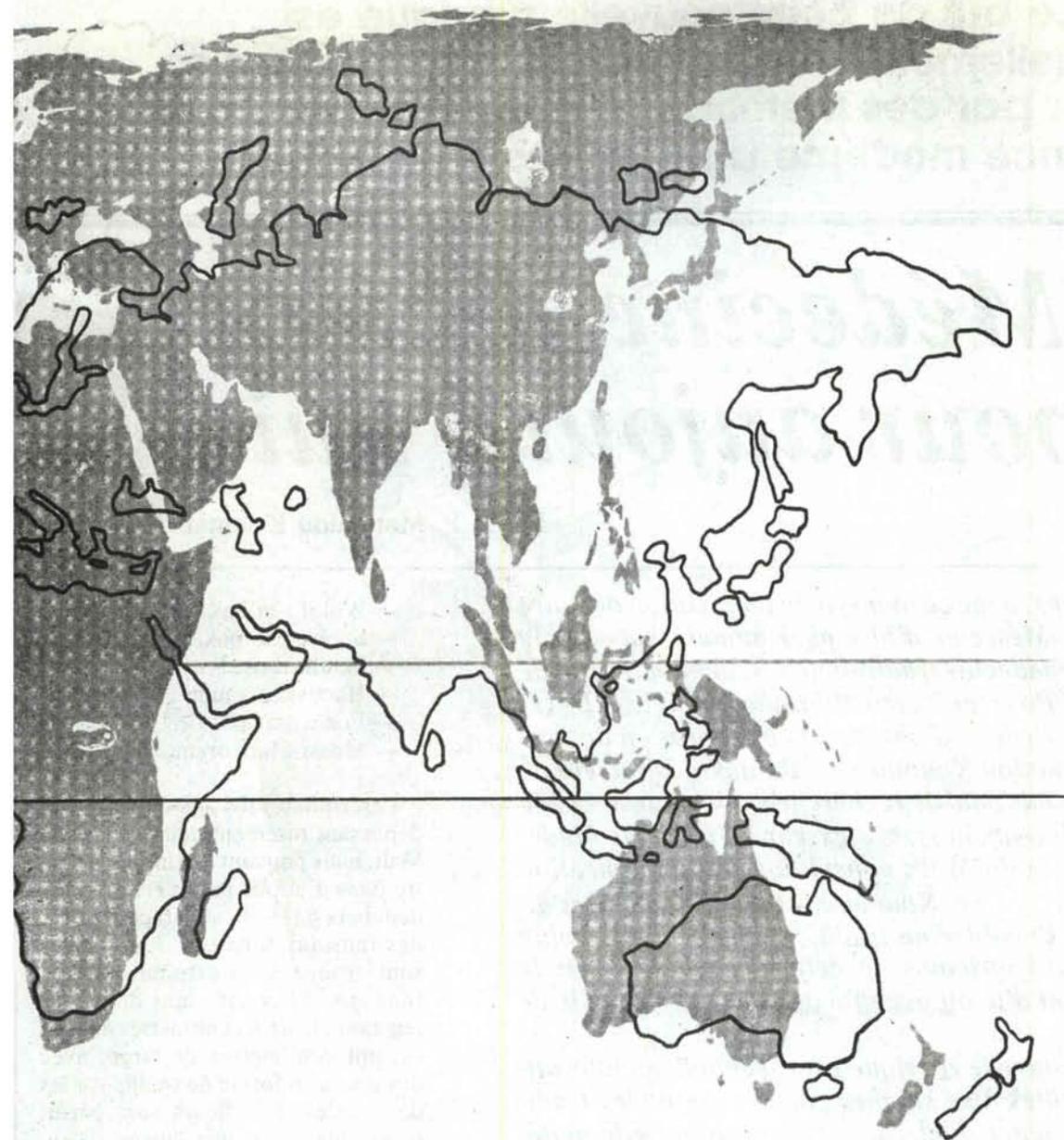
teurs, soit dans sa forme originale, soit dans une forme adaptée.

La projection de Peters, elle, rétablit la réalité concernant les surfaces réelles, (mais par contre elle introduit d'autres distorsions dans les angles et sur certaines distances d'un point à l'autre, ce qui fait qu'elle n'est pas adaptée aux besoins de la navigation.)

Sur cette nouvelle carte, un centimètre carré représente toujours un nombre fixe de kilomètres carrés sur la surface de la terre. Pour reprendre les paroles de Karl Throll, président

de l'Union géographique internationale, cité par A. Dorozynski, «la projection (de Peters) donne une représentation de la surface du globe qui est absolument fidèle d'une région à l'autre, et permet ainsi une comparaison directe de chaque pays du globe avec n'importe quel autre.... L'équateur est bien au centre de la carte. Les pays du Tiers monde apparaissent dans la position centrale qui est la leur.»

Il faut souligner que dans toute carte du monde projetée à plat, des distorsions sont inévitables. Ceci



tient à l'impossibilité qu'il y a à aplatir une sphère ou une portion de sphère sans la déformer. A cause de cela, on peut dire que toutes les cartes de géographie sont «fausses» - ou plutôt qu'elles ne sont pas vraiment justes. Simplement celle de Peters est plus «juste» que les autres. Ainsi, sur la carte de Mercator les mers et les océans ne représentent que la moitié de la surface du globe, alors qu'elles en représentent les 70% sur celle de Peters, ce qui est beaucoup plus proche de la réalité.

Comment Peters a-t-il réussi ce tour de force ? Au lieu de faire une

projection géométrique comme Mercator, il a opéré une transformation mathématique de la surface d'une sphère en une surface plane (3).

Il est à espérer que cette carte sera rapidement vulgarisée dans le Tiers monde, car notre perception visuelle des choses est un facteur fondamental dans notre perception de la réalité qui nous entoure.

L'Afrique en particulier, plus que n'importe quelle autre région du monde, retrouve sur cette nouvelle projection la place qui lui est due.

Professeurs de géographie, au travail !

(D'après une étude de A. Dorozynski, parue dans la revue Science Forum décembre 1977)

1) Aliénation : la caractéristique d'une personne qui a de la peine à se situer par rapport au monde qui l'entoure, qui n'a plus un sentiment clair de son identité, de son appartenance à un groupe, une croyance, une vision des choses.

2) Cartographe : une personne qui dresse des cartes géographiques,

3) Pour les «matheux», la formule utilisée par Peters est le fameux «chiffre d'or» connu depuis l'Antiquité ($1/2 \sqrt{5} - 1$)

Le but de cette nouvelle rubrique est essentiellement pratique : aider les familles à se soigner par des méthodes traditionnelles dont la science moderne a pu constater l'efficacité

Médecine d'hier pour aujourd'hui

Par le Pr Mamadou Koumaré

Nous commençons, avec ce numéro, la publication de notre nouvelle rubrique «Médecine d'hier pour aujourd'hui» sur la pharmacopée et la médecine traditionnelles, demandée par de nombreux lecteurs. Pour tenir cette rubrique, Famille et Développement a eu le privilège d'obtenir la collaboration du professeur agrégé Mamadou Koumaré, de Bamako. Directeur de l'INRPMT (Institut national de recherche sur la pharmacopée et la médecine traditionnelles), professeur à l'Ecole de Médecine et de Pharmacie du Mali, consultant de l'Organisation mondiale de la santé. Le Pr. Koumaré est un des pionniers de la redécouverte de la médecine traditionnelle et un des plus éminents spécialistes africains de cette discipline. Nous le remercions vivement d'avoir accepté de participer à la vie de notre revue.

Le but de cette nouvelle rubrique est essentiellement pratique : aider les familles à se soigner par des méthodes traditionnelles dont la science moderne a pu constater l'efficacité; soit parce qu'elles n'ont pas les moyens de s'acheter des médicaments de fabrication industrielle, soit parce qu'elles sont à des dizaines (voir des centaines) de kilomètres d'une pharmacie, soit par simple préférence pour des méthodes naturelles, non chimiques (parfois plus efficaces que les médicaments industriels). Nombre de familles, nous en sommes certains, auront recours aux méthodes indiquées dans cette rubrique qui, sauf exception, paraîtra régulièrement dans chaque numéro.

Famille et Développement

Le Gardenia

Nom scientifique : Gardenia ternifolia Schum et Thonn.

Famille : Rubiacées

Noms vernaculaires : C'est une plante assez confondue avec le gardenia triacantha DC, car utilisées toutes les deux pour les mêmes indi-

cations, aussi les deux espèces portent-elles le même nom vernaculaire bambara de «m'bure cè» : (m'bure = gardenia; cè = mâle).

AUTRES NOMS :

- Malinké : m'bure ke
- Dioula : m'bure ke

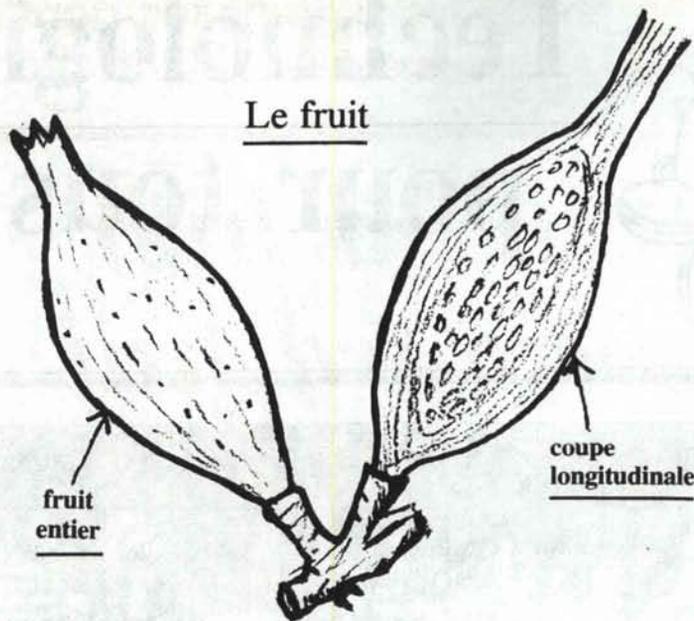
- Wolof : m'bos ou n'dibuton
- Sérère : m'bos
- Peulh : bose
- Haoussa : gaude
- Fon : dapla
- Mossi : tankoramgonga

Description : Il s'agit d'un arbuste dépassant rarement deux mètres au Mali, mais pouvant atteindre six mètres dans d'autres pays. Très ramifié depuis la base, il est caractérisé par des rameaux tortueux. Les feuilles sont groupées à l'extrémité de ses rameaux. Elles sont sans duvet, atteignant dix neuf centimètres de long et sept centimètres de large, avec des fibres en forme de treillis sur les deux faces. Les fleurs sont parfumées, blanches puis jaunes. L'ensemble des pétales forme un tube de quatre à neuf centimètres. Le fruit est gris-verdâtre, très dur, avec de petites tâches poreuses. Il prend des formes différentes, en forme d'éllipse. Il mesure deux à dix centimètres de long. Il n'est pas comestible, vu son mésocarpe (1) fibreux et contient de nombreuses graines. Ce fruit persiste sur l'arbuste une grande partie de l'année.

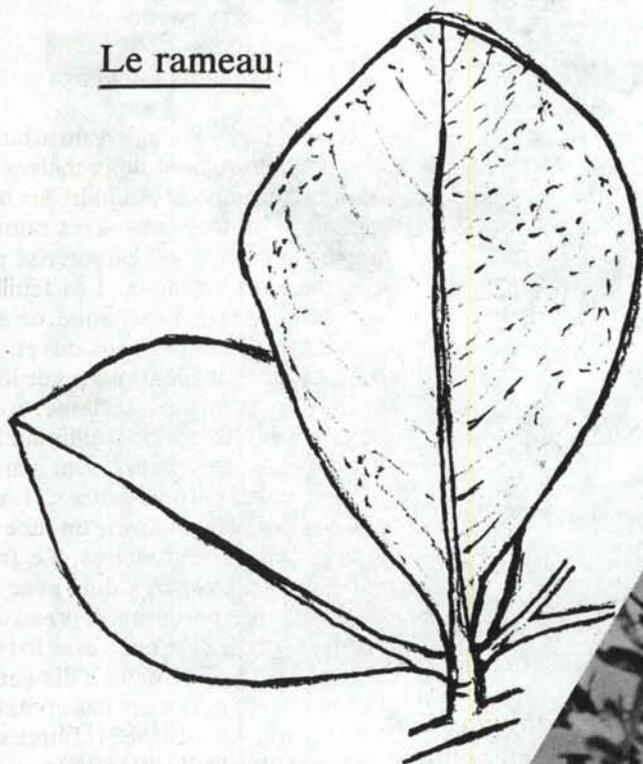
AIRE GEOGRAPHIQUE ET HABITAT : C'est une espèce panafricaine. On la trouve aussi bien en Afrique occidentale, qu'orientale ou centrale. La variété **Jovis tonantis** se trouve dans les savanes du Congo, du Zaïre, et du Gabon. On la rencontre aussi bien sur les sols argileux que sableux et ferrugineux. (2)

Gardenia ternifolia

Le fruit



Le rameau



USAGE : De ses multiples utilisations en médecine traditionnelle africaine nous en avons retenu deux :

1 Affection du foie ; (Ascite(3) et jaunisse) - Faire tremper, pendant une heure au moins, dans un demi verre d'eau tiède une cuiller à café de poudre

d'écorces de racine. Absorber le produit obtenu le matin à jeun.

Signalons que même en Chine le genre gardenia est utilisé dans le traitement des affections hépatiques.

2 Difficultés respiratoires de type asthmatique : Seuls ou associés à d'autres produits, les fruits de gardenia sont utilisés sous forme de poudre carbonisée ou de goudron. On prend la poudre en suspension dans un peu d'eau, ou mieux, par succion. Prendre trois pincées (0,45 g environ) trois fois par jour.

Mamadou Koumaré

F et D : Nous demandons aux lecteurs de pays dont le nom en langue vernaculaire n'est pas indiqué ci-dessus de bien vouloir envoyer les noms du gardenia dans leurs langues nationales après vérification auprès de personnes compétentes. Nous espérons de cette façon pouvoir aider l'INRPMT à constituer un glossaire polyglotte des noms de plantes médicinales africaines.

(1) Mésocarpe : la couche moyenne du péricarpe d'un fruit qui, dans les fruits à noyau, forme la partie charnue (entre l'épiderme ou «peau», et le noyau ou les graines).

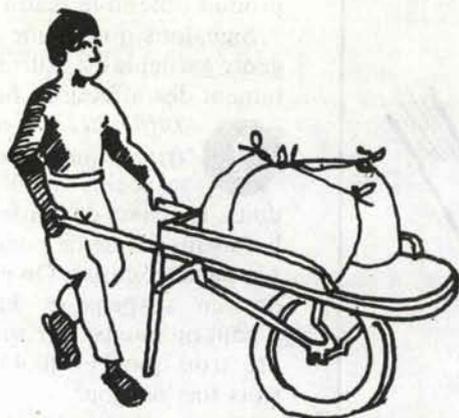
(2) Ferrugineux : qui contient du fer.

(3) L'ascite : est un épanchement de liquide dans la membrane qui tapissé l'estomac.



Gardenia ternifolia.

Les feuilles sont groupées à l'extrémité des rameaux



Technologie pour tous

Des greniers simples et efficaces



On estime que dans de nombreuses régions du Tiers monde, entre le quart et le tiers des récoltes sont perdues à cause d'insectes et d'animaux. Si on

ajoute les intempéries (par exemple pluies inopinées), cela peut faire jusqu'à 40 % des récoltes perdues.

Des greniers aussi simple à construire

qu'efficaces ont été mis au point en Afrique. Nous

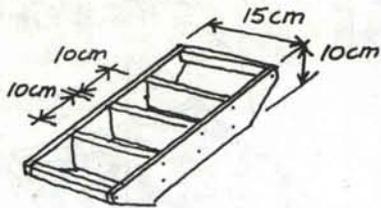
vous en présentons quelques modèles.

Instituteurs, animateurs, cherchez à y

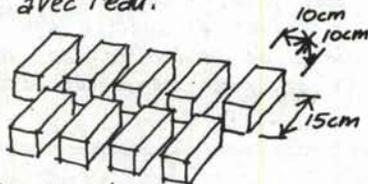
intéresser quelques paysans de votre village.

Les avantages évidents de ces greniers pousseront petit à petit les autres paysans à les adopter.

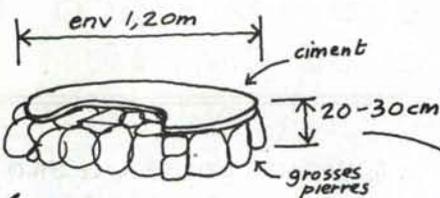
Moule à briques construit avec des planches de bois.



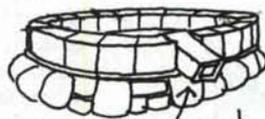
2 Mélanger le banco: terre argileuse + paille + fumier de vache mélangée avec l'eau.



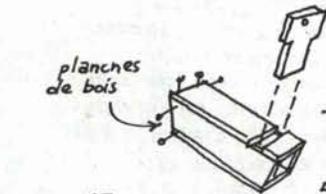
3 Mouiller le bois avant de tasser le banco dans le moule. Retirer le moule d'une geste sec et laisser sécher les briques au soleil.



4 Placer de grosses pierres sur la terre damée. Recouvrir les pierres de ciment (1 eau de ciment pour 5 eaux de sable).



6 Placer une première rangée de briques avec un mortier ciment (ciment + sable) ou banco. Sceller le deversoir en place.

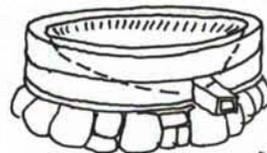


5 Deversoir de grains en bois ou métal



bouchon en bois recouvert d'un morceau de chambre à air

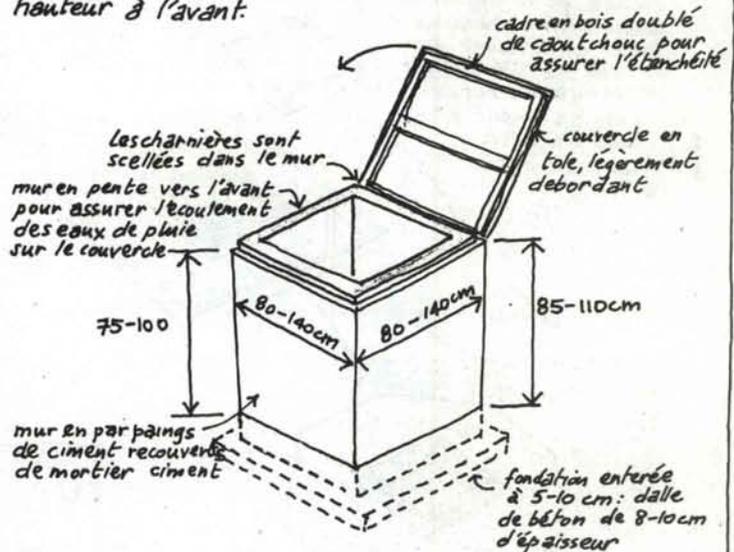
7 Construire le fond en forme d'entonnoir pour faire couler le grain vers le deversoir.



8 Monter le mur sur 14 ou 15 rangées de briques



Ce modèle de silo est très facile à réaliser par une famille et peu coûteux. On peut stocker environ 500 kilos de grain dans un silo dont les dimensions extérieures sont de 110x110 cm en plan et 80cm de hauteur à l'avant.

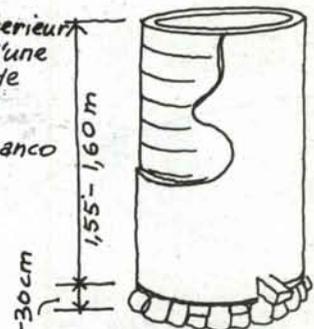


UN AUTRE MODELE DE SILO

Conçu au CNRA de Bambey Sénégal et expérimenté dans des villages par Gordon Yaciuk et Richard Lalonde.

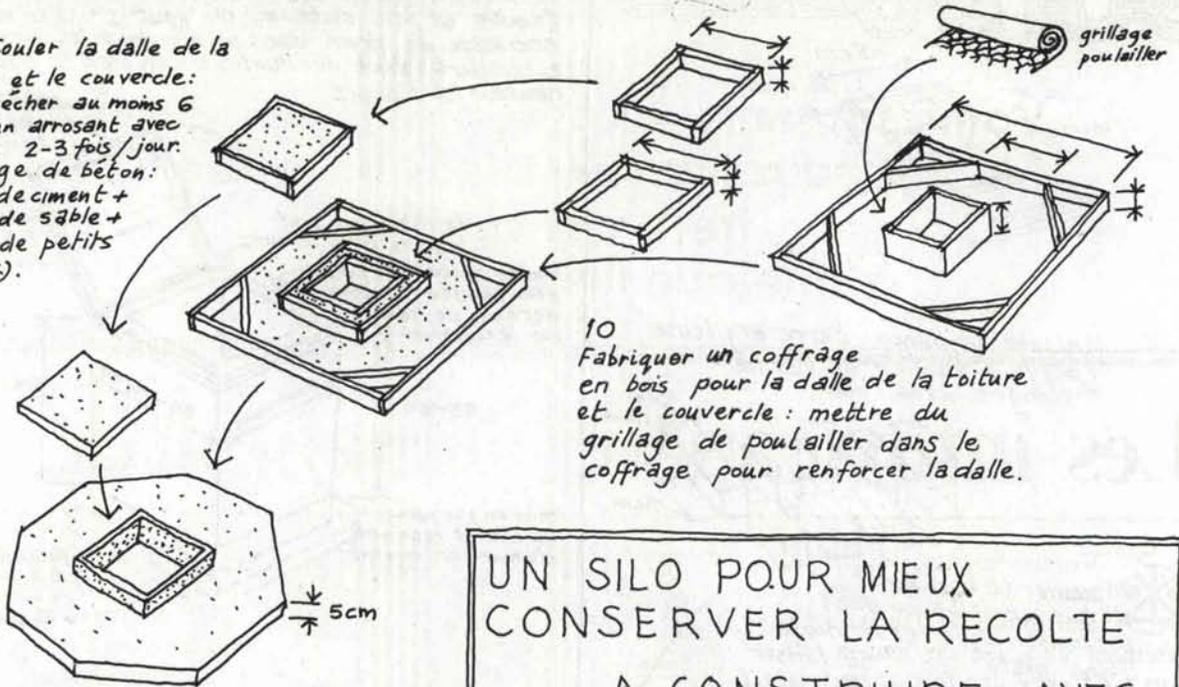
9

Récouvrir l'intérieur et l'extérieur d'une couche mince de ciment (ciment pour de sable) ou de banco



FABRICATION DE LA TOITURE AVEC COUVERCLE

11 Couler la dalle de la toiture et le couvercle: laisser sécher au moins 6 jours en arrosant avec de l'eau 2-3 fois/jour. (Mélange de béton: 1 eau de ciment + 2 sables de sable + 3 eaux de petits cailloux).

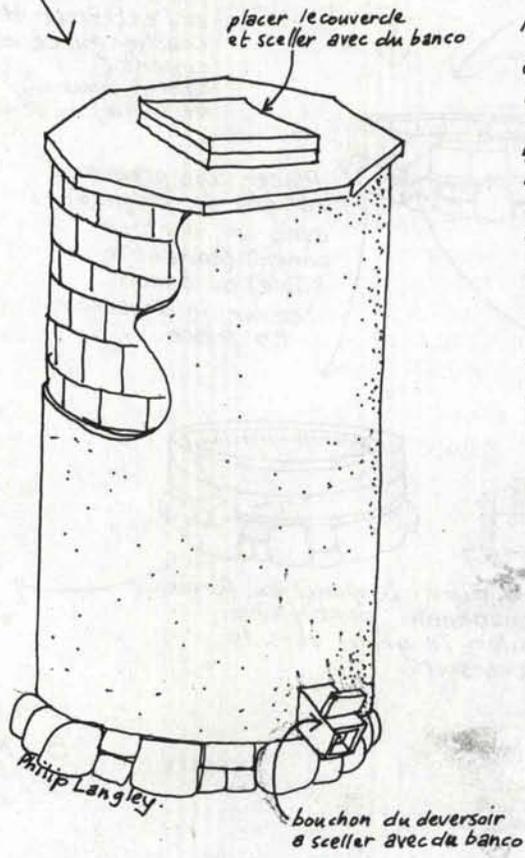


10 Fabriquer un coffrage en bois pour la dalle de la toiture et le couvercle: mettre du grillage de poulailler dans le coffrage pour renforcer la dalle.

12 Enlever le bois du coffrage.

UN SILO POUR MIEUX CONSERVER LA RECOLTE
A CONSTRUIRE AVEC DES BRIQUES EN BANCO ET UN PEU DE CIMENT

13 Placer la dalle de la toiture sur le mur en la scellant avec du mortier. Peindre l'ensemble avec de la chaux blanche, pour que le silo absorbe moins de chaleur.



14 COMMENT UTILISER LE SILO
a) Garder les grains après le battage seulement (on ne peut pas stocker les épis)
b) bien sécher les épis avant le battage
c) mélanger le grain sec soit avec de la cendre de bois (10 litres de cendres pour 100 kilos de grain) soit avec de l'insecticide (suivre soigneusement les instructions).
d) après remplissage du silo, placer le couvercle en fermant le joint avec du banco. Bien enfoncer le bouchon du deversoir et sceller avec du banco.
e) pour prendre le grain, ouvrir le deversoir.
f) si on a utilisé l'insecticide bien laver le grain avant de piler et de préparer
g) le silo a un volume d'un peu plus de 1 m³: on peut stocker 800-850 kilos de mil ou 760-800 kilos de sorgho.

bouchon du deversoir & sceller avec du banco

Vomissements, diarrhée et maux de ventre ont eu raison de Diénaba et de son frère qui sont morts à quelques heures d'intervalle

Les intoxications alimentaires

⊗ Vomissements, diarrhée, maux de ventre - toute la maisonnée de Thiéba a été fortement ébranlée ce jour-là. La mort y a frappé une fois, deux fois. La petite Diénaba a rendu l'âme hier soir; Amara son aîné a expiré quelques temps après. Pourtant il y a seulement deux jours, rien ne laissait prévoir cette issue tragique.

C'est la stupeur, c'est l'émoi dans le quartier. Les commérages vont bon train. On insinue, on accuse, on commente, on incrimine... le diable, le sorcier, Satan sont des sujets qui alimentent les conversations. Leur responsabilité est formellement établie par Bodian le voyant professionnel consulté par Thiéba.

De nouveau, vomissements et diarrhée. Cette fois, il n'y a plus de temps à perdre. Thiéba consulte le médecin qui, après enquête, conclut à une intoxication alimentaire.

Tiéba est surpris. Il ne comprend pas que le couscous incriminé par le docteur ait pu être la cause de ce malheur dont sa famille est victime. Il veut savoir :

- Dites-moi docteur, pouvez-vous m'expliquer ce qui s'est passé ?

— Il s'agit d'une intoxication due à l'huile qui a servi à préparer la sauce du repas fatal.

— J'ai du mal à le croire, docteur !

— Pourtant c'est bien cette huile qui est à l'origine de cette intoxication. Elle n'était pas propre à la consommation. Elle était mélangée à de l'huile de moteur restée dans le bidon qui n'avait pas été lavé. Par



Nations Unies

Apprendre aux familles les bases d'une stricte hygiène...

inadvertance, quelqu'un a versé dans ce bidon l'huile de cuisine devenue ainsi toxique. L'ingestion (1) du mélange obtenu a provoqué les vomissements, la diarrhée et les maux de ventre qui ont eu finalement raison de Diénaba et de son frère.

— Merci pour ces explications. Mais pouvez-vous mieux m'expliquer comment se produisent les intoxications ?

— Elle résultent essentiellement de trois causes :

- 1 - les empoisonnements.
- 2 - les intoxications médicamenteuses.
- 3 - les intoxications professionnelles.

Les deux premières causes sont généralement les plus fréquentes.

1 Les empoisonnements - Parmi les empoisonnements, il est important de retenir ceux qui sont dus à l'ingestion d'aliments impropres à la consommation, soit parce qu'ils sont toxiques par eux-mêmes, soit parce qu'ils ont été altérés à la suite d'une contamination.

■ les aliments toxiques par eux-mêmes : Ils sont d'origine végétale

... alimentaire (en haut : cours de nutrition en Colombie et au Nigéria, ci-dessous).



Nations Unies

(fruits de plantes vénéneuses, certains champignons et tubercules) ou animale (certains crustacés)

■ **Les aliments altérés à la suite d'une contamination :** L'intoxication par ces aliments se fait à la suite de la consommation :

■ de viande d'un animal malade avant l'abattage ou abîmé par un abattage défectueux,

■ de certaines viandes crues ou à moitié cuites (viande de cheval),

■ de conserves avariées (boîtes de conserve cabossées)

■ d'aliments en décomposition ou mal conservés (restes alimentaires, viande faisandée (2), poisson sec),

■ d'aliments souillés par les mouches, les cancrelats (3), les déjections (4) d'animaux très souvent incriminées dans les intoxications,

■ d'aliments manipulés par des personnes atteintes de furoncles, de panaris (5) contenant des germes pathogènes (6).

L'intoxication se fait également par les ustensiles et le matériel de cuisine qui n'ont pas été proprement lavés avant de contenir les aliments.

D'autres formes d'intoxication peuvent être citées parmi les empoisonnements. Il y a par exemple l'intoxication oxycarbonée due à l'inhalation prolongée de gaz dégagé par du charbon insuffisamment brûlé.

— Merci, docteur, pour ces informations qui nous seront fort utiles. J'aurais voulu connaître maintenant les différentes manifestations de ces intoxications. Je sais déjà que les vomissements, la diarrhée et les maux de ventre en sont quelques symptômes caractéristiques.

— Vous avez raison, il y en a d'autres. La sécheresse de la bouche, l'anorexie (7), la déshydratation, les céphalées. (8)

Dans certains cas d'empoisonnement, on note des bourdonnements aux oreilles et des vertiges. Ces signes commencent à se manifester généralement douze à vingt-quatre heures après l'intoxication.

2 *L'intoxication médicamenteuse* - il importe de savoir que tous les médicaments sont toxiques à dose élevée. On distingue pour chacun d'eux la dose utile, la dose maximum, et la dose mortelle.

Vous comprenez maintenant tout le danger qu'il y a à laisser des médicaments à la portée des enfants, surtout



Cette alimentation pour nourrissons est préparée en Ethiopie dans des conditions d'hygiène rigoureuses. Pour éviter les drames.

quand ceux-ci ont un goût sucré. Il peut aussi être dangereux de prendre des médicaments non prescrits par le médecin, la sage-femme ou l'infirmier.

3 *Les intoxications professionnelles* - Les individus qui sont en contact avec des produits chimiques sont exposés à cette intoxication (plomb, mercure, peinture, vernis, aluminium, rayons X).

— Tout est bien compris, docteur. Mais pouvez-vous me donner un éclaircissement à propos des rayons X dont vous venez de parler ?

— Les rayons X sont les rayons qui traversent l'organisme quand on passe une radiographie ou une radioscopie. Utilisés de façon intempestive, ils intoxiquent mortellement.

— Un dernier point dont vous n'avez pas fait cas. Quelle conduite adopter en présence d'une intoxication et que doit-on faire pour l'éviter ?

— S'agissant de la conduite à tenir il faut :

■ favoriser les vomissements et la diarrhée chez le malade pour permettre l'élimination d'un produit toxique.

■ faire boire abondamment l'intoxiqué et l'évacuer de toute urgence vers la formation sanitaire la plus proche.

■ prendre soin de prélever une partie de l'aliment incriminé, s'il s'agit d'une intoxication alimentaire. Cet échantillon pourra permettre au spécialiste de déceler rapidement la nature de l'intoxication,

donc de pouvoir prescrire en toute connaissance de cause le traitement adéquat, voire d'éviter d'autres intoxications dans la famille ou parmi les proches de la victime.

Quand à la prévention des intoxications, il faut :

□ observer les règles d'hygiène alimentaire strictes,

□ éviter de manger les aliments altérés,

□ prohiber les viandes d'animaux abattus clandestinement,

□ veiller à la propreté des ustensiles et du matériel servant à la préparation et à la conservation des aliments,

□ protéger les aliments pour éviter leur souillure par les animaux,

□ éviter de laisser séjourner trop longtemps avant de le consommer tout aliment qui a déjà été conservé au froid,

□ éviter de manger un aliment impropre à la consommation.

— Merci docteur, je crois que vos conseils nous éviteront d'autres accidents de même nature.

Ibrahima BEYE

1) Ingestion : le fait d'avaler quelque chose.

2) viande faisandée : de la viande qui commence à se gâter.

3) Cancrelat : cafard.

4) Déjections : les matières fécales évacuées par l'intestin.

5) Panaris : inflammation aiguë d'un doigt ou d'un orteil située près de l'ongle (Le Robert)

6) Pathogène : qui peut causer une maladie, une souffrance.

7) Anorexie : une diminution de l'appétit.

8) Céphalée : mal de tête.

Elles sont
indispensables au
fonctionnement de nos
cellules et de nos tissus

Les vitamines

 Les vitamines sont des substances chimiques que notre corps ne peut fabriquer. Elles doivent donc être obligatoirement apportées par l'alimentation. Elles ne sont utilisées qu'en très petites quantités, mais elles sont absolument indispensables au fonctionnement de nos cellules et de nos tissus.

Elles sont différentes les unes des autres. Chacune a sa constitution propre, son activité spécifique et ses sources très variées.

Leur seul point commun, c'est qu'elles sont indispensables à la vie. Ce sont également des éléments indispensables aux réactions métaboliques (1) de l'organisme, qui agissent en très petites quantités. Ce sont des substances organiques différentes des oligo-éléments (2).

Leur rôle

Les vitamines peuvent avoir deux rôles généraux dans l'organisme :

- un rôle physiologique, qui est d'assurer un métabolisme (1) normal;

- un rôle pharmacologique, c'est-à-dire de médicament. Certaines vitamines, en effet, administrées à forte dose, constituent de vrais médicaments. C'est le cas de la vitamine C que l'on utilise dans certaines infections.

Classification

Les vitamines peuvent être classées en deux grands groupes d'après leur capacité à se dissoudre. On distingue :



Cl. Nogués

C'est dans l'enfance qu'ils courent le plus grand risque.

Contrôler leur alimentation

- les vitamines hydrosolubles (celles qui se dissolvent dans l'eau) qui comptent les vitamines du groupe B, et la vitamine C.

- les vitamines liposolubles (celles qui se dissolvent dans les matières grasses). Il s'agit des vitamines A, D, E et K.

Nous aborderons ici les principales vitamines :

1 Les vitamines liposolubles : A et D

Ces vitamines résistent à la chaleur, à l'acidité. Elle protège les fines membranes qui recouvrent les poumons, les intestins, les yeux. Elle est aussi nécessaire à la croissance. Les sour-

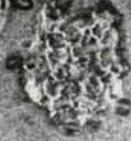
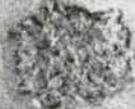
ces de vitamine A dans le régime alimentaire se trouvent dans les produits d'origine animale et végétale.

La vitamine A d'origine animale est appelée «vitamine A vraie»; elle est assimilée par l'organisme sans subir de transformations.

La vitamine A d'origine végétale est connue sous le nom de provitamine A ou carotène. Une partie de ce carotène est assimilée par l'organisme et transformée en vitamine A.

Si le régime alimentaire contient un excès de vitamine A, l'organisme a le pouvoir de mettre cet excès en réserve dans le foie. C'est ainsi que le foie des animaux et les huiles de foie de poisson sont d'excellentes

LES PURÉES

		AUX LÉGUMES, FARINE DE MAÏS, POISSONS					
INGRÉDIENTS							
QUANTITÉS			 	 			
		AUX LÉGUMES, RIZ, HARICOTS, POISSONS					
INGRÉDIENTS							
QUANTITÉS			 				
		AUX LÉGUMES, FARINE DE MAÏS, ARACHIDES, POISSONS					
INGRÉDIENTS							
QUANTITÉS		 				 	

Mamans, dès 6 mois, donnez des purées avec des vitamines à vos enfants
Reproduction d'une affiche collée dans une PMI

sources de vitamine A.

Sources de vitamines A :

Huile de palme, huile de poisson, œufs, tomate, ananas, papaye, carotte, mangue mûre, patate douce, feuilles de manioc, feuilles de niébé.

Le manque de vitamine A (carence) peut conduire à des lésions oculaires graves (voir F&D n° 16, l'avitaminose A) ainsi qu'à des altérations de la peau et des phanères, (ces derniers étant constitués par les poils, les cheveux, les ongles et les dents).

Les vitamines D - Les sources de vitamine D sont les suivantes :

Huile de foie de poisson, Kéthiah, œufs, beurre, fromage.

Chez l'enfant, la maladie de carence en vitamine D est le rachitisme.

Ce désordre est dû à un déficit de l'apport en vitamine D, souvent relié à des conditions de logement et de

vie qui privent le jeune enfant de l'action bienfaisante des rayons solaires.

Dans les grandes capitales africaines, quelques cas sporadiques s'observent dans des familles plutôt aisées dont la mère travaille à l'extérieur. L'enfant, confié à une domestique, reste enfermée, ne va jamais au soleil et est nourri au lait artificiel. Les zones rurales par contre sont épargnées.

Principaux signes du rachitisme :

- un ramollissement de la voûte crânienne au niveau de l'os occipital ou pariétal (3) qui offre une consistance comparable à celle d'une balle en celluloid.

- le signe du « chapelet costal » qui consiste en de petites bosses dures et arrondies alignées de chaque côté du sternum, (l'os situé au milieu de la paroi thoracique).

- au niveau des os longs des membres, le rachitisme provoque

une augmentation du volume (tuméfaction).

D'autres vitamines liposolubles ne sont pas considérées comme importantes dans les régimes alimentaires, telles que la vitamine E et la vitamine K.

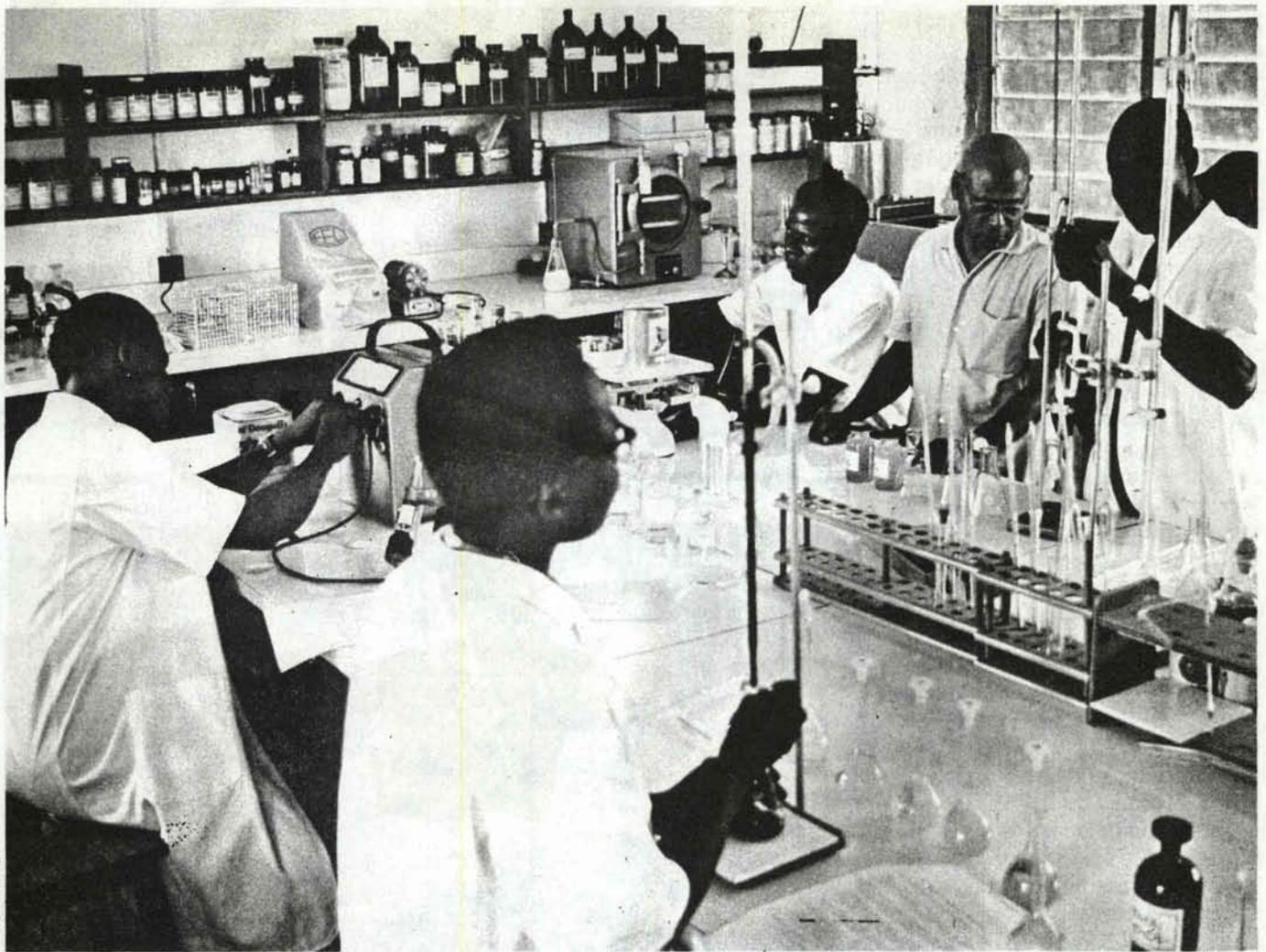
2 Les vitamines hydrosolubles

Ce groupe de vitamines est très sensible à plusieurs facteurs. Elles sont facilement détruites pendant le stockage, la préparation et la cuisson pour les raisons suivantes :

- 1) elles se dissolvent dans l'eau;
- 2) elles résistent mal à la chaleur;
- 3) elles sont détruites en présence

d'un oxydant (4)

Les vitamines du groupe B - Elles sont onze au total. Trois d'entre elles doivent nécessairement être présentes dans le régime alimentaire. Les huit autres sont habituellement pré-



Nations Unies

Recherches nutritionnelles à l'Université d'Accra au Ghana
Mieux connaître la teneur en vitamines des aliments africains

sentes si le régime est équilibré.

Les trois plus importantes sont :

■ la vitamine B1 connue sous le nom de **Thiamine** et **Aneurine**

■ la vitamine B2 connue sous le nom de **Riboflavine**

■ la vitamine PP (préventive de la pellagre) appelée aussi **Niacine**.

Elles ont un rôle très important dans l'utilisation des aliments contenant de l'hydrate de carbone (5).

■■■ Vitamine B1 ou Thiamine

Vitamine du groupe B, qui se dissout dans l'eau, elle sert à «révéler» le glucose dans les cellules. Elle a un rôle important sur le système nerveux.

La vitamine B1 résiste mal à la chaleur.

Sources de vitamine B1 :

Céréales : mil, sorgho, riz, maïs, blé
Légumineuses : arachide, niébé
Œufs

Le manque de vitamines B, peut conduire au béri-béri. Le béri-béri est rare en Afrique tropicale. C'est une maladie surtout fréquente en Extrême-Orient, et causée par la consommation constante de riz décortiqué.

■■■ Vitamine B2 ou riboflavine

Vitamine hydrosoluble du groupe B également, elle est essentielle à la croissance et intervient dans l'utilisation de l'oxygène dans les cellules.

La vitamine B2 est détruite par les rayons ultra-violet (6) de la lumière.

Sources de vitamine B2 :

Lait, lait caillé, œufs, viande, foie

Le manque de vitamine B2 peut engendrer une maladie appelée l'ariboflavinose.

Dans sa forme primaire et endémique, cette affection atteint surtout l'enfant en âge pré-scolaire (4 à 6 ans). Mais elle débute aussi, sou-

vent, au cours de la première année et se retrouve jusqu'à l'âge de 15 ans. Les principaux signes de cette maladie sont :

- 1) des signes buccaux.
- 2) des signes oculaires
- 3) des lésions de la peau

■■■ La vitamine PP ou niacine

Cette vitamine hydrosoluble du groupe B (comme les vitamines B1 et B2) intervient dans la combustion des hydrates de carbone (glucides) nécessaires à la croissance. Elle résiste bien à la chaleur, à l'acidité et à l'alcalinité(7).

Sources de vitamine PP :

Poisson frais, séché, fumé
 Foie, viande, volaille
 Œufs

Légumineuses : arachide, niébé.

Le manque de vitamine PP peut aboutir à la pellagre, une maladie caractérisée par une affection de la peau (face, mains), des troubles digestifs et nerveux.

La vitamine C ou acide ascorbique

Cette vitamine hydrosoluble joue un rôle important dans la nutrition des cellules. Elle protège contre les infections et la fatigue. La vitamine C est aussi indispensable pour la croissance. Elle souffre beaucoup de la chaleur, des oxydants, de l'acidité et de l'alcalinité.

Sources de vitamine C

Fruits : ditakh, pain de singe, agrumes, mangue, papaye.

Feuilles vertes : bissap, manioc, nevedie, patate douce, niébé.

Le manque de vitamine C amène le scorbut, maladie fréquente autrefois parmi les marins qui faisaient de longs trajets, sans consommer de fruits frais. Actuellement cette maladie est rare. Sous sa forme mineure, l'avitaminose C est répandue en Afrique noire et sévit, à l'état endémique, d'une part dans les zones sèches de l'Afrique méridionale, d'autre part dans la ceinture sahélienne.

Les principaux signes sont :

- des gencives boursoufflées et saignantes, rapidement surinfectées;
- des hémorragies superficielles ou profondes, entraînant une anémie qui peut être grave.

Les avitaminoses

Les maladies constatées par défaut de vitamines sont appelées avitaminoses. Elles peuvent avoir plusieurs origines :

- **Carence d'apport :** il s'agit dans ce cas d'un apport alimentaire insuffisant.

La notion d'avitaminose a d'abord été utilisée pour décrire ces carences dans la consommation de certaines vitamines. On les rencontre encore dans certaines parties du monde notamment dans les pays de la région africaine;

- **défaut d'absorption :** Il est caractérisé par un apport alimentaire suffisant mais l'avitaminose survient ici par suite d'atteintes gastriques, intestinales ou du pancréas(8).

■ **troubles de l'utilisation :** On constate une mauvaise « fixation » par les tissus qui s'en servent mal. C'est un peu comme un moteur de voiture mal réglé qui consomme beaucoup d'essence pour un faible rendement.

- **accroissement des besoins :** Il s'agit de certains états physiologi-



CIFRIC



Nations Unies

En haut : enfants bien nourris = enfants sains. Les vitamines sont indispensables à leur croissance. Ci-dessus : éviter autant que possible les aliments en conserves qui tuent les vitamines.

ques (croissance, grossesse, allaitement) ou pathologiques (états infectieux). Dans ces cas, le corps aurait besoin d'un apport supplémentaire de vitamines qui ne sont pas disponibles.

Conclusion

Le déroulement normal des fonctions physiologiques de l'organisme nécessite l'apport régulier, non seulement d'éléments nutritifs et de constitution que sont les protéines, les lipides et les glucides, mais également de substances actives représentées par les vitamines. Leur apport est particulièrement important chez les enfants et les adolescents.

D^r A. Makhtar Ndiaye
Organisme de recherches pour
l'alimentation et la nutrition
africaine (O.R.A.N.A.)

1) Métabolisme : ensemble des réactions biochimiques causées par des enzymes.

2) Oligo-élément : élément métallique existant dans l'organisme, (exemple : le bismuth).

3) Os occipital : l'os qui forme la partie inférieure et postérieure de la tête.

Os pariétal : chacun des os plats constituant la partie moyenne et supérieure du crâne.

4) Oxydant : qui oxyde. L'oxyde est un composé résultant de la combinaison d'un corps avec l'oxygène.

5) Hydrate de carbone : un composé organique constitué uniquement de carbone, d'hydrogène et d'oxygène.

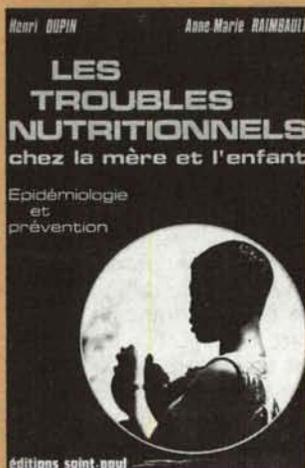
6) Rayons ultra-violet : il s'agit de radiations émises par la lumière du soleil et dont la longueur d'onde se situe entre celle de la lumière visible et celle des rayons X.

7) Alcalinité : qui a un caractère alcalin. Les alcalis sont des substances chimiques.

8) Pancréas : une glande située dans l'abdomen qui sécrète un sucre dit pancréatique, ainsi que de l'insuline.

La santé, dans le Tiers monde,
est avant tout un problème de ressources
mal distribuées parce que monopolisées
par une élite privilégiée

Un problème politique



LES TROUBLES NUTRITIONNELS CHEZ LA MÈRE ET L'ENFANT : EPIDEMIOLOGIE ET PREVENTION H. DUPIN ET A.M. RAIMBAULT
EDITIONS SAINT PAUL, ISSY
LES MOULINEAUX,
1978, P. 128, env. 1.250 F CFA



Ecrit avec un grande clarté par deux spécialistes connus des problèmes de nutrition, le P^r Henri Dupin de l'Ecole nationale de la santé publique de Rennes et Mme Anne-Marie Raimbault, du Centre international de l'enfance, cet ouvrage est destiné, avant tout, au personnel œuvrant dans le domaine de la santé (au sens large du mot), au personnel chargé d'un enseignement touchant aux thèmes de la santé et de la nutrition, aux assistants et assistantes sociales. Les spécialistes d'économie familiale y trouveront également des renseignements précieux pour leur travail.

L'ouvrage aborde cinq troubles fort répandus dans

le Tiers monde : les malnutritions protéino-caloriques, les anémies nutritionnelles, le goître endémique, la carence en vitamine A et le rachitisme. Un dernier chapitre sur les interactions entre troubles nutritionnels et infections chez l'enfant clôt ce livre.

Les auteurs soulignent avec raison le coût très élevé du traitement hospitalier d'un enfant atteint de marasme ou de kwashiorkor, et qui serait de l'ordre de 100.000 CFA en Afrique tropicale. Quant on connaît le nombre de cas hospitalisés, on mesure mieux la charge écrasante que représente pour nos pays une approche curative de la malnutrition, alors que des mesures préventives auraient beaucoup plus d'effet à un coût infiniment moindre.

A la page 61 les auteurs soulignent que «les équipes de santé doivent avoir une vue d'ensemble des problèmes». C'est pour cela que nous regrettons que les auteurs aient passé si rapidement sur les liens entre développement général et malnutrition. Moins d'une page est accordée à ce thème, qui conditionne pourtant toutes les autres actions que l'on pourra entreprendre. Même remarque lorsque les auteurs abordent les problèmes de la prévention. Tout en reconnaissant l'effort fait pour élargir la vision du personnel paramédical sur ces questions, cette vision reste trop classique. L'équipe de santé d'une région donnée devrait inclure également les spécialistes

de l'agriculture, l'inspecteur primaire, le sous-préfet, le spécialiste de l'hydraulique, etc. **La santé, c'est l'affaire de tout le monde, tout le temps.** Tant que ceci n'est pas mieux compris et pratiqué, les résultats resteront décevants.

Il ne suffit pas d'écrire : «Il faut que d'autres ministères étudient le problème et mettent en place une action multidisciplinaire». Il serait souhaitable d'indiquer comment procéder pratiquement au niveau d'une circonscription médicale par exemple. Une théorie qui dans ce domaine n'est pas accompagnée d'exemples pratiques vécus n'aura que peu d'impact, aussi correcte soit-elle.

On peut regretter aussi que les auteurs passent si rapidement sur les Centres de récupération nutritionnels (auxquels ils n'accordent même pas une page), sans mentionner certaines expériences remarquables faites ces dernières années dans ce domaine en Afrique (on pense par exemple au D^r François Gourier en Haute Volta).

Puisque nous avons abordé dans un récent numéro le problème de l'allaitement maternel, il est intéressant de citer la remarque importante que font les auteurs sur les suppléments alimentaires.

«Dans les pays en voie de développement ou dans les classes défavorisées où les mères ne sont pas en très bon état physique, il est de loin préférable d'envisager

une politique de supplémentation alimentaire en faveur des mères allaitantes plutôt que de distribuer du lait pour les enfants.

On a en effet remarqué au Zaïre qu'une supplémentation protidique de 250 grammes par mois, sous forme d'arachide administrée aux femmes allaitantes, entraînait une augmentation de 34% du volume de sécrétion lactée. Des résultats similaires ont été obtenus à partir d'une supplémentation mensuelle de 500 grammes de lait écrémé en poudre» (p. 45)

A la page 59 de cet ouvrage, les auteurs écrivent que «La prévention de la malnutrition protéino-calorique demande une action multidisciplinaire... Une étroite coordination doit exister entre les divers ministères intéressés afin d'entreprendre une action globale, intégrée, où chacun apporte sa compétence».

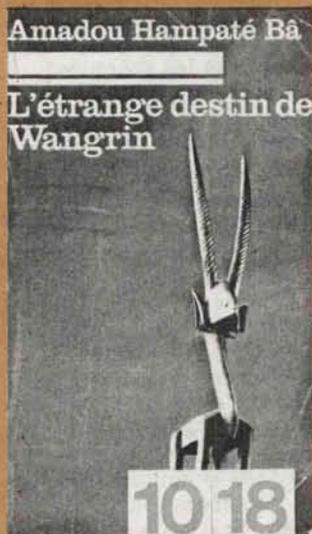
Pourquoi, alors que tout le monde est depuis des années d'accord sur la nécessité de cette coordination, aucun progrès significatif n'a-t-il été réalisé sur cette question dans la plupart des pays? C'est avant tout parce que les ministères de la santé sont d'un poids politique très faible, et par conséquent disposent de moyens réduits. Et ils sont d'un poids politique faible parce que les élites politiques qui dirigent nos pays ont, elles, en général recours à la médecine privée. Souvent même, la plupart des médecins pratiquent dans les capitales.

L'état de santé de nos populations ne les touche pas de près - donc on s'en préoccupe peu (sauf dans les discours). Et c'est là la lacune principale de cet ouvrage - par ailleurs excellent sur le plan médical et technique - de ne pas réaliser que **la santé est avant tout un problème politique** c'est-à-dire un problème de ressources mal distribuées parce que monopolisées par une élite privilégiée.

Les politiques de la santé souffrent de la (mauvaise) santé de notre politique.

Combien sont-ils ceux qui utilisent leur fonction pour procéder à des malversations qui leur permettraient d'accumuler un petit (ou un gros) capital ?

Hier c'est encore aujourd'hui



L'ETRANGE DESTIN DE WANGRIN de Amadou Hampaté Bâ U.G.E. 10-19/440 p., env. 750 F CFA

L'histoire de Wangrin est un «récit authentique», nous dit l'auteur, A. Hampaté Bâ, un des meilleurs connaisseurs de la tradition orale du Mali. Le roman nous raconte l'histoire de l'ascension, puis de la chute d'un employé africain subalterne de l'administration coloniale.

«La fortune», c'est une mauvaise cavalière qui tue sa monture» dit le vieux Wangrin ruiné. Pour parvenir à la fortune, Wangrin va mettre une ingéniosité à échafauder des plans pour éliminer ses adversaires, pour déjouer les obstacles et les guet-apens qui tiendront le lecteur en haleine.

La ruse, l'effronterie, l'audace dont fait preuve Wangrin apparentent le roman à ces contes tradi-

tionnels de l'Afrique où un animal espiègle et malin finit par l'emporter à chacune de ses innombrables aventures. Mais ici, les personnages humains remplacent les lièvres et les hyènes, et l'histoire ne se déroule pas hors du temps. Au contraire, elle est non seulement située géographiquement (le Soudan français, territoire de l'A.O.F.), mais elle est également datée historiquement. L'histoire se déroule au début de la période coloniale, au moment où l'Afrique passe d'une forme d'organisation politique, économique et sociale à une autre. Wangrin est le produit de cette époque dont il saura utiliser toutes les ressources traditionnelles ou modernes.

Le héros du récit naît dans un village bambara, à la fin du 19^e siècle, à peu près au moment où El Hadj Omar, venu du Fouta sénégalais, essaie, tout à la fois, de se tailler un empire vers l'Est, parmi les populations non islamisées, et de lutter contre la pénétration coloniale française. Rien ne destine alors l'enfant aux fonctions qu'il va exercer dans l'administration coloniale. Il a déjà subi les trois premières étapes de l'initiation lorsqu'il est réquisitionné pour «l'Ecole des Otages», à Kayes. Cette dernière était une école où les autorités françaises envoyaient les fils de chefs et de notables, afin d'une part de s'assurer la soumission de leurs pères, et d'autre part d'approvisionner l'administration en fonctionnaires subalternes (co-

pistes, télégraphistes, infirmiers). Wangrin en sortira avec le C.E.P. indigène et la fonction réservée aux meilleurs : «moniteur d'enseignement».

Mais, très vite, il se rend compte qu'il y a dans l'administration une fonction plus prestigieuse et plus lucrative : celle d'interprète. L'interprète est le 2^e personnage du cercle après le commandant. Il en est la bouche, l'oreille et les yeux. Wangrin n'a donc cessé d'avoir éliminé et remplacé l'interprète du lieu où il est affecté, puis d'en éliminer un autre dans un cercle qu'il trouve plus à son goût. Là, il peut à loisir exercer son génie de l'intrigue pour se tailler une petite fortune. Par exemple, entre beaucoup d'autres, en s'attribuant une partie des réquisitions en bétail pour l'armée française, ou bien en soutirant des pots-de-vin aux deux candidats rivaux à la succession d'une chéfferie traditionnelle, arbitrée par l'administration. Dans toutes ses opérations, Wangrin prend bien soin de se «couvrir» en compromettant les autorités françaises, intouchables par la loi.

Son petit capital établi, Wangrin démissionne et s'installe comme commerçant. Ses affaires prospèrent, il concurrence même les grandes maisons bordelaises et marseillaises... Jusqu'au jour où, ayant employé un couple de français auxquels il laisse la gestion de ses affaires, ceux-ci s'en vont avec la caisse, sans laisser d'adresse et après lui avoir

fait prendre goût à «Mâ-dame Boisson». Il vivra désormais en écrivain et amuseur public, jusqu'à sa mort solitaire dans la rue, par une nuit d'orage.

Le roman d'A. Hampaté Bâ est instructif à plusieurs égards. D'abord parce qu'il livre, toujours par petites touches, une foule d'informations sur le passé. Il décrit par exemple certains aspects de la vie traditionnelle, (que les jeunes des villes ne connaissent pas toujours), les relations captifs/souverain, l'initiation et les classes d'âge, les coutumes alimentaires et vestimentaires.

L'auteur met dans la bouche de ses personnages bon nombre de proverbes, d'adages, de paraboles qui rendent toute leur vie aux rapports sociaux de l'Afrique pré-coloniale.

Le roman livre aussi, de façon sans doute plus attrayante que les manuels d'histoire, une description des institutions coloniales. Ainsi, les travaux forcés, appelés «prestations en nature», qui permirent, grâce au travail gratuit des hommes, des femmes et des enfants, la construction de routes destinées à évacuer les produits agricoles. L'auteur décrit encore les réquisitions de vivres et d'hommes pendant la guerre, l'arbitraire du pouvoir colonial, certaines mœurs des agents de l'administration, qu'ils fussent français, («mariages coloniaux») ou africains (exactions à l'égard des populations).

L'histoire de Wangrin symbolise et résume un peu aussi l'histoire d'une petite élite africaine frottée à la civilisation coloniale, à la fin du 19^e siècle et au début du 20^e siècle. C'est l'histoire d'une «bourgeoisie» africaine embryonnaire, «citoyens français» des quatre communes ou sujets français «évolués» (ayant été à l'école et qui acquièrent une certaine prospérité en se livrant à la traite de l'arachide, au commerce de détail,) et dont quelques membres étaient parvenus, comme Wangrin, à se tailler une place dans l'import-export.

Cette bourgeoisie va s'effondrer entre 1900 et 1928,

liquidée et par les grandes maisons françaises, et sous l'impulsion de l'administration coloniale qui redoute un éveil de la conscience nationale.

L'histoire de Wangrin n'a pas non plus tout perdu de son actualité dans le contexte post-colonial des pays africains. Combien de Wangrin dans les administrations demandent leur mutation d'un corps socialement utile (Wangrin est instituteur) à un corps qui l'est moins, mais qui est source de plus d'avantages matériels? Combien de Wangrin utilisent leur fonction pour procéder à des malversations qui leur permettent d'accumuler un petit capital? Et cette vie de luxe, parfois généreuse, mais faite de gaspillage, n'est-elle pas toujours en honneur dans certaines couches de la population? La fin de Wangrin elle-même n'a-t-elle pas un sens, lui qui se laisse détruire par la passion de nouveaux produits de consommation?

Le roman, malgré sa longueur et malgré la gravité des problèmes qu'il aborde parfois à l'insu même de son auteur, qui reste souvent peu critique à l'égard de son personnage et de certaines pratiques féodales -, instruit le lecteur tout en le faisant beaucoup rire et en captivant toujours son intérêt.

Diana SENGHOR

L'ouvrage a obtenu le «Grand Prix littéraire de l'Afrique noire 1974» décerné par l'Association des écrivains de langue française.

Vu le nombre de lecteurs qui continuent à nous commander les livres dont la critique est faite dans cette rubrique, nous rappelons que nous ne vendons pas de livres, exceptés ceux édités par le CRDI - à savoir : «Médecine sans médecins», d'Alexandre Dorozinski et «Education sexuelle en Afrique tropicale».

INADES - Documentation

L'INADES d'Abidjan nous a prié de faire connaître le service suivant à nos lecteurs, ce que nous faisons avec plaisir.



L'Institut africain pour le développement économique et social (INADES) a toujours cherché à donner aux adultes les éléments qui leur permettent de prendre en main, eux-mêmes, leur développement. Il met sur pied dans le même esprit un nouveau service : le Service permanent QUESTION-REPONSE (Le S.P.Q.R.).

Le S.P.Q.R. est une petite équipe, (documentalistes et secrétaire), qui, à l'aide de la documentation accumulée depuis plus de 15 ans, (30 000 ouvrages et plus de 300 titres de périodiques), essaie de répondre à toutes les questions qui lui sont posées.

Tous peuvent écrire, et l'on répondra avec d'autant plus de soins que la personne qui a écrit sera plus isolée et plus loin de toute possibilité de documentation personnelle. Des adresses, des listes, la photocopie d'un ou deux documents, une courte synthèse est le genre de réponse que fournit ce service.

Les questions peuvent toucher les domaines que recouvrent le fonds de la bibliothèque, c'est-à-dire.

— La connaissance de l'Afrique et les problèmes propres aux pays en voie de développement;

— l'économie;

— l'agriculture et les techniques culturelles;

— la psychologie, la sociologie, les changements culturels;

— l'animation rurale;

— la linguistique, la littérature;

— la philosophie, les sciences religieuses;

— l'histoire et la géographie.

Plus la question sera claire et bien exposée, plus la réponse sera adaptée.

Les années précédentes, déjà, INADES - DOCUMENTATION répondait aux questions posées qui lui venaient du Cameroun, du Tchad, de Haute-Volta, du Zaïre, de Côte d'Ivoire.

Mais maintenant, le service est permanent, c'est-à-dire que l'on peut écrire toute l'année et que toute question relevant des thèmes ci-dessus recevra une réponse.

Voici quelques exemples de questions auxquelles il a déjà répondu :

— Quels sont les différents types de moulins à maïs et à mil ?

— Quels sont les avantages du moulin à moteur ?

— Quels sont les mouvements religieux synchroniques en Côte d'Ivoire ?

— Comment aménager un puits ?

— Comment améliorer la cuisine des femmes ?

— Comment construire un vaisselier ?

— Quels titres d'ouvrages sur la formation des adultes.

— Quelles sont les exportations et importations de la Côte d'Ivoire ?

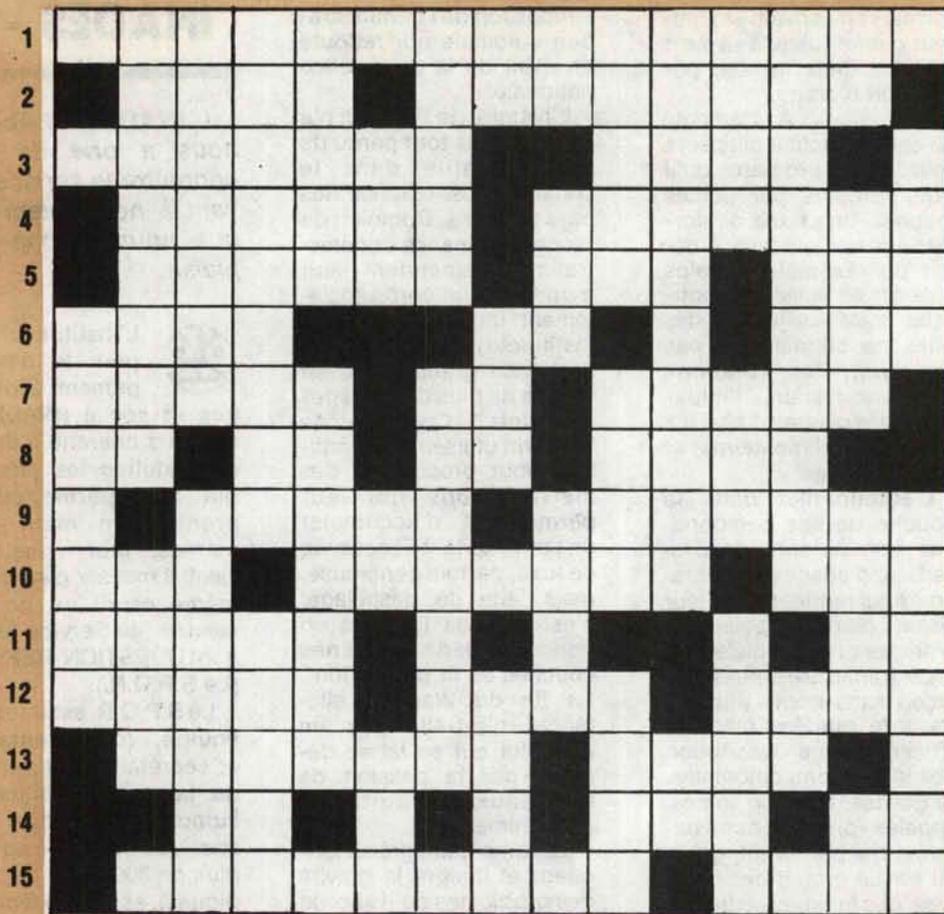
— Quels sont les rites qui entourent la mort, selon les ethnies en Afrique ? etc.

N'attendez pas. Le meilleur moyen de vous rendre compte des services que le S.P.Q.R. peut vous rendre, est d'écrire dès maintenant. Le service est gratuit sauf s'il entraîne des frais de reproduction élevés.

Voici, donc, à la disposition de tous un nouvel outil de travail pour agir en étant mieux informé. Une adresse à ne pas oublier :

— S.P.Q.R.,
INADES/DOCUMENTATION,
BP 8008,
Abidjan, Côte d'Ivoire

I II III IV V VI VII VIII IX X XI XII XIII XIV XV



Mots croisés

Horizontalement :

- 1 - Technicien de l'énergie solaire. 2 - Portion - Beuverie. 3 - Catégorie grammaticale - Avoir. 4 - Canal urinaire - Décision juridique de ne plus poursuivre un inculpé. 5 - Sciées dans le désordre - Enlève - Appel de détresse. 6 - Anagramme de hélé - Tout le monde et personne - Bière anglaise. 7 - Suinta - Article - Fait un bond. 8 - Matière à bijou - Dans un titre de docteur - Préfixe de petitesse. 9 - Installa - Parcourions des yeux. 10 - Pas triste - Qui est dans le secret - Venue au monde. 11 - Crochets de bouchers - Lettres d'homme. 12 - Montrant ses dents - Boîte à élections - Boutons de jeunesse. 13 - Têtue - Ville africaine. 14 - Démonstratif - Utilise

- Vieille langue. 15 - Assurance - Seigneur.

Verticalement :

- 1 - Effacer. 2 - Enlever la pelure - Continent. 3 - Plante aromatique - Facilité. 4 - Qui n'existent pas - Greffer. 5 - Mal d'oreille - Aide. 6 - Légumineuses - Préfixe négatif - Sélection. 7 - Pronom personnel - Fait briller en frottant. 8 - Adverbe - Accord - Rassasié. 9 - Lettres d'hiberné - Refus - Roi dans son domaine. 10 - Nain - Mise sans ordre - Choisie. 11 - Trajet - Élément de carcasse. 12 - Firmament - Net - Pagaies. 13 - Phénomène par lequel un atome se charge d'ions - Démonstratif. 14 - Pronom - Dieu ancien - Gaz rare - Métal précieux. 15 - Astuce - Graine à semer.

La leçon de géographie

Un enseignant étourdi a donné le cours suivant à ses élèves. Dix erreurs s'y sont glissées. Découvrez-les.

Texte : Le Niger est un pays d'Afrique de l'Ouest couvert de vastes forêts. Il a des frontières avec huit pays dont la Libye, le Togo, le Bénin et la Côte d'Ivoire. Niamey, la capitale est située au centre du pays. Les principales villes sont Agades, Zinder et Kano. Le pays est peuplé de Djerma, Haoussa, Bororo et Fang. Les principales cultures sont le et mil et le thé. Par ailleurs, le Niger est un grand producteur de bauxite.

Solutions page 66

Divertissements

(suite)

Question de littérature

Voici quelques questions de littérature africaine. Répondez par «vrai» ou «faux».

- 1 - «Pigments» est une œuvre de Léon Gontran Damas qui traite de la nostalgie de l'Afrique. **Vrai** **Faux** .
- 2 - Wole Soyinka et Ezechiel Mphahlele ont la même nationalité. **Vrai** **Faux** .
- 3 - Ousmane Sembène a écrit et adapté à l'écran le roman intitulé les «Bouts de bois de Dieu». **Vrai** **Faux** .
- 4 - Yambo Ouloguem a reçu le prix «Renaudot» 68 pour son livre «Lettre à la France Nègre». **Vrai** **Faux** .
- 5 - «La mort de Chaka» de Seïdou Badian est un roman. **Vrai** **Faux** .
- 6 - Bernard Dadié, dans sa pièce «M. Thogognini» montre les vertus d'un homme attaché aux valeurs ancestrales. **Vrai** **Faux** .
- 7 - Senghor rejette comme une fin le surréalisme dans la littérature négro-africaine. **Vrai** **Faux** .
- 8 - «Crépuscule des temps anciens» est une œuvre du Voltaïque Nazi Boni. **Vrai** **Faux** .
- 9 - Paul Hazoumé a décrit l'ancien royaume du Dahomey dans «le Pacte du sang». **Vrai** **Faux** .
- 10 - Eza Boto, Mongo Béti,

Mbu. Ewondo et Alexandre Biyidi sont un seul et unique écrivain camerounais. **Vrai** **Faux** .

Cuisine d'Afrique

Répondez par vrai ou faux aux questions suivantes :

- 1 - Le pili-pili est le plat na-

tional du Tchad : **Vrai** **Faux** .

2 - Le «Tò» est un mets commun au Mali, à la Haute-Volta et au Togo : **Vrai** **Faux** .

3 - Le «Gari» est un plat à base de mil : **Vrai** **Faux** .

4 - Il existe au Mali un «couscous au capitaine» : **Vrai** **Faux** .

5 - L'«attiéké» est en Côte d'Ivoire un plat de friture de bananes : **Vrai** **Faux** .

6 - Le «mafé» du Sénégal et du Mali est une sauce à l'arachide : **Vrai** **Faux** .

7 - Les fleurs de l'oseille peuvent donner un sirop et même de la confiture : **Vrai** **Faux** .

8 - Le thé dit maure accompagne les plats pendant les repas au Niger : **Vrai** **Faux** .

9 - Le «bangui» est extrait des mangues : **Vrai** **Faux** .

Devinettes africaines

De véritables soirées sont (étaient) organisées pour les échanges de devinettes. Les jeunes classes d'âge apprennent ainsi le sens profond des devinettes, contes et proverbes, tandis que les adultes font preuve d'imagination, en compétition ouverte, pour inventer de nouvelles énigmes.

- 1 - Etrange corde qui attache tout le monde.
- 2 - Elles n'ont pas de tam-tam, pourtant elles font

danser même les rois les plus dignes.

3 - Une case habitée sans porte ni fenêtre.

4 - En dansant, la fille est devenue enceinte.

5 - Ces enfants ne rient qu'à leur vieillesse.

6 - Cet enfant part en commission et ne revient jamais.

7 - Elle peut supporter des milliers de poutres mais pas le plus petit clou.

Le carré magique

21		
	22	24

Le carré magique est un jeu à but magique pratiqué dans les ethnies islamisées de longue date. De nos jours, il a perdu son caractère ésotérique pour devenir une simple mais excellente gymnastique mentale.

Remplir les cases vides du carré de façon à obtenir le nombre 66 (dit nombre d'Allah) en additionnant les chiffres, aussi bien horizontalement et verticalement qu'en diagonale.

Solutions page 66

Connaissance des poissons

Certains poissons ont comme nom vulgaire des noms communs de choses, d'animaux ou de personne. Éliminer de la liste qui suit les mots qui ne désignent pas des poissons.

Silure, cabot, ombre, pilote, torpille, dauphin, tranchoir, plie, requin, barbue, télescope, combattant, perche, raie, phoque, coffre, vive vipère, cachalot, mullet, hirondelle, baleine, lieu, bar, capitaine.

Elle profite avant tout aux classes riches des pays occidentaux et provoque de véritables hémorragies financières dans les pays du Tiers monde

La fuite des capitaux



Il y avait une fois un village en proie, depuis des années, à une disette(1) grave. Leurs maigres ressources ne permettaient pas aux villageois de faire vivre décemment leurs familles, et nombre d'enfants mouraient en bas âge.

Or, il y avait dans ce lieu un chef de village très riche, qui disposait de terres étendues, et d'importantes quantités d'outils et d'engrais dont il ne se servait même pas. Il avait sur ses terres des puits profonds qui ne tarissaient pas, même pendant la sécheresse. Il vivait dans l'abondance, dans l'opulence (2) même.

Un jour, les villageois envoyèrent une délégation auprès du chef pour lui demander, sinon de leur prêter, au moins de leur louer ses outils et de leur vendre son excédent d'engrais. Il leur promit d'y réfléchir. Mais, pendant la nuit, à l'insu de tous, il envoya tous ses surplus à un riche cousin qui habitait loin de là, gros propriétaire terrien lui aussi qui disposait de terres restées inexploitées.

Le lendemain, aux villageois assemblés, le chef dit : «Je crois que vous avez exagéré mes ressources. Venez voir, j'ai juste de quoi cultiver mes propres terres. Quelqu'un a dû vous raconter des histoires.»

Et les villageois de s'en aller, confus, sentant qu'il les trompait, mais n'ayant pas les preuves nécessaires pour le démontrer.

Cette fable, amis lecteurs, (l'avez-vous deviné ?) se déroule tous les

jours, chez nous, ici en Afrique, et dans le reste du Tiers monde. Les outils et l'engrais du chef de villages, ce sont les capitaux(3) que les classes riches et les sociétés multinationales(4) installées dans nos pays envoient, souvent illégalement, vers les pays industrialisés, privant nos pays des ressources indispensables à leur développement.

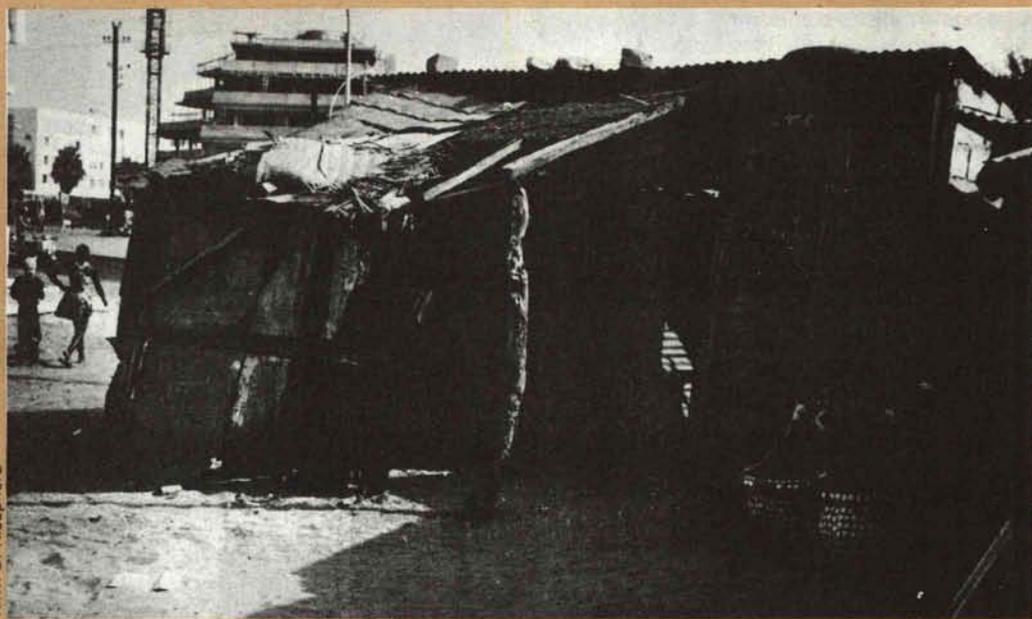
Les quantités transférées ainsi atteignent des som-

meilleuses suisse au Tiers monde pendant cette même période, et l'équivalent de toute l'aide occidentale aux pays en voie de développement pendant deux ans. Cela correspond encore à 540 000 F CFA (4 000 Frs Suisses) pour chaque habitant de la Suisse. Et à cause d'une particularité du système bancaire de ce pays, n'importe qui peut ouvrir dans les banques suisses un compte «secret» (dit compte numéroté) dont lui et la banque sont les seuls à connaître l'existence. A cause de cela, et vu aussi la sécurité financière qu'offre le franc suisse en raison de la hausse que ce dernier a subi par rapport à toutes les autres monnaies du monde depuis 2-3 ans, la Suisse est un paradis pour ceux qui pratiquent la fraude fiscale(5) et la fuite des capitaux. Mais les autres pays occidentaux y participent largement aussi, surtout l'Allemagne fédérale, les USA, la Grande Bretagne et la France. Les dépôts illégaux dans certains de ces pays sont encore beaucoup plus importants.

La fuite des capitaux, c'est l'«aide» des pauvres du Tiers monde aux riches des pays riches. Car ces sommes exportées en cachette sont souvent acquises malhonnêtement (détournement de deniers publics, de l'aide), ou de façon abusive, (exploitation des paysans et des ouvriers). C'est une «aide» dont on ne parle jamais, mais qui est bien réelle, puisqu'elle met à la disposition des pays riches des sommes importantes leur permettant d'investir plus facilement, car

La fuite des capitaux c'est l'aide des pauvres du Tiers monde aux riches des pays riches

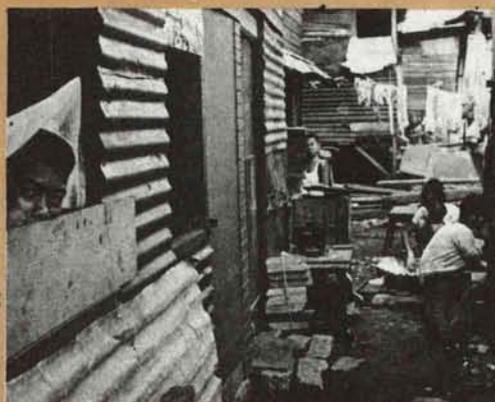
mes absolument astronomiques. Pour ne prendre qu'un exemple, entre 1966 et 1976, un petit pays comme la Suisse a hébergé à lui seul près de 22 500 milliards de F CFA en provenance des pays en développement, à l'exclusion des pays exportateurs de pétrole. Ceci représente dix fois plus que l'aide offi-



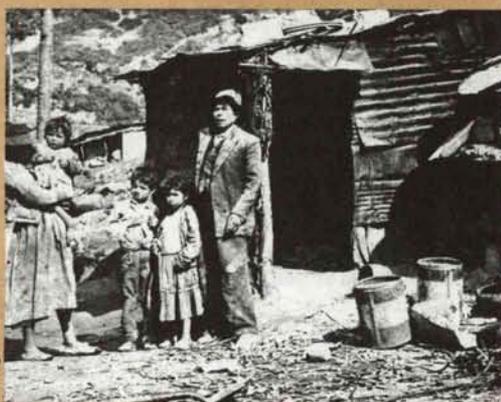
Kinvi D. Nicéphore

AFRIQUE

Sénégal



Nations Unies



CIRIC

ASIE

Philippines

AMERIQUE

Pérou

les banques, disposant de ces masses d'argent supplémentaires, prêtent l'argent à des taux d'intérêt (6) plus bas.

On se rappellera le cas relativement récent de l'empereur Haile Sélassié d'Ethiopie qui avait déposé l'équivalent de plusieurs milliards de francs CFA en Suisse, argent que son Etat n'a jamais pu récupérer, malgré ses demandes réitérées. Tel autre chef d'Etat africain est réputé être une des trois ou quatre personnes les plus riches du monde (il possède entre autres plusieurs châteaux en Europe), alors que son pays est endetté jusqu'au cou et que les enfants meurent du kwashiorkor dans la capitale.

Il importe de préciser que cette fuite des capitaux n'a

pas seulement lieu des pays du Tiers monde vers les pays occidentaux, mais aussi entre pays industrialisés. Ainsi, lors des crises politiques de ces dernières années en Italie, et avant les dernières élections présidentielles françaises, de très importantes sommes d'argent, appelées en jargon bancaire «hot money» (argent chaud) ont afflué vers la Suisse.

Si cette fuite des capitaux profite avant tout aux classes riches des pays occidentaux en les aidant à financer leurs propres investissements, elle contribue à créer aussi de graves problèmes pour les couches moins privilégiées de ces pays, forçant (dans le cas de la Suisse) nombre de petites entreprises à fermer et mettant des milliers d'ouvriers au chômage. Elle est

Certains vivent dans la misère parce que d'autres exportent leurs capitaux

encore bien plus dramatique, cela va sans dire, pour les pays du Tiers monde.

L'économie est privée de l'épargne (7)

Le capital qui fuit des pays en développement constitue pour ceux-ci une véritable hémorragie(8) financière. L'épargne accumulée par les riches et les compagnies multinationales de ces pays est ainsi retirée de ces derniers, alors même que ces capitaux seraient indispensables au financement de leur propre développement.

On assiste alors à la création d'un cercle vicieux : puisque ces pays manquent de capitaux, ils vont emprunter de l'argent aux pays riches (auprès de banques privées, des Etats, des banques de développement comme la Banque mondiale, etc...) Mais, justement, ces emprunts augmentent leurs dettes, et parfois ils doivent emprunter juste pour payer l'intérêt des dettes passées déjà accumulées.

L'Etat est privé des impôts dûs

La plus grande partie du capital sort des pays du Tiers monde pour fuir les impôts, pour éviter l'application des lois. Les pays du Tiers monde sont ainsi privés du revenu de l'impôt. Il en résulte un affaiblissement de la capacité à opérer des investissements et plus particulièrement des investissements dits sociaux (écoles, centres de santé, etc.), donc un ralentissement, et dans certains cas, même un arrêt du processus de développement.

Il faut ajouter que bien des pays du Tiers monde se privent de ressources importantes en n'exigeant que des impôts dérisoires de certaines sociétés étrangères dans l'espoir souvent illusoire de promouvoir le développement économique.

Les couches de la population les plus riches voient leur pouvoir renforcé

Ce sont évidemment les plus riches qui exportent le capital, qu'il s'agisse de sociétés multinationales ou autres, de propriétaires terriens, banquiers, financiers, commerçants ou hauts fonctionnaires de l'Etat. Cet argent est placé dans les pays riches (entreprises, achats d'immeubles et de terrains, etc.) Il permet à certains de s'assurer un lieu de refuge à l'étranger en cas d'ennuis avec la justice, ou de troubles politiques. Ainsi, entre le 30 août et le 30 octobre 1978, les

parents et proches de l'entourage du Shah d'Iran auraient envoyé à l'étranger la coquette somme de 480 milliards de francs CFA. D'où les avaient-ils tirés ?

Comment cet argent est-il transféré ?

Certains pays ne font rien pour s'opposer à la sortie des capitaux. D'autres au contraire ont constitué un contrôle des changes (9) pour limiter leur sortie.

On a vu alors toute une série de moyens frauduleux se développer pour transférer l'argent d'un pays à un autre. Parfois, on le cache simplement (valises à double fond, cachettes dans des voitures, etc.) ou alors on se sert de passeurs professionnels dont l'unique occupation consiste à passer de l'argent en fraude d'un pays à l'autre.

Parfois aussi on a recours à des manipulations comptables entre entreprises. Ainsi une entreprise africaine commande un produit (par exemple la matière première de base d'un médicament) à une entreprise européenne. Les deux conviennent d'un prix beaucoup plus élevé que la valeur réelle de la marchandise. La marchandise est livrée, et l'entreprise africaine paie le prix convenu. La firme européenne verse alors la différence sur un compte bancaire européen au nom du propriétaire de l'entreprise africaine.

Que faire ?

Le gros commerçant, le haut fonctionnaire ou le chef d'entreprise africain se sentira beaucoup plus proche de son homologue européen que du paysan de son propre pays. Le style et le niveau de vie des premiers est très proche, alors que le chef d'entreprise ne se sent guère d'affinité avec le petit agriculteur qui s'essouffle à produire une tonne d'arachide ou 300kgs de coton. Tant que les pays occidentaux (10) acceptent d'accueillir cet argent, et tant que les structures politiques et économiques de nos pays permettront à

une petite élite de s'enrichir aux dépens des masses, l'hémorragie de ressources continuera. Seuls des changements politiques profonds tant dans les pays du «Nord» industrialisés que dans ceux du «Sud» (Tiers monde) permettraient de modifier cette situation.

(Certains passages de cette étude sont tirés d'un dossier de la déclaration de Berne sur la fuite des capitaux, d'avril 1978).

- 1) Disette : famine, manque aigu de nourriture.
- 2) Opulence : grande abondance de biens, richesse un peu tapageuse
- 3) Capitaux : par capital on entend un moyen de production (par exemple une machine, des champs, une usine) permettant de produire certains biens. On utilise aussi le même terme pour désigner de l'argent (liquide, ou sous forme d'actions et de titres divers) qui permet de financer ces opérations. Dans cet article, il s'agit essentiellement d'argent liquide.
- 4) Sociétés multinationales de grandes compagnies ayant des succursales ou usines dans de nombreux pays. Ainsi les compagnies Shell, Bata, Nestlé, Renault, Philips, etc. sont des multinationales. (Voir sur ce thème F et D n° 9, le lexique économique sur les multinationales).
- 5) Fraude fiscale : il s'agit de pratiques illégales pour échapper au paiement d'impôts, de taxes et autres redevances qu'un individu doit à l'Etat.
- 6) Taux d'intérêt : c'est le taux auquel on prête de l'argent. S'il y a beaucoup d'argent disponible, les taux d'intérêt vont baisser; dans le cas contraire, ils monteront.
- 7) Epargne : l'argent économisé par un particulier, une entreprise ou une collectivité.
- 8) Hémorragie : une perte de sang qu'on n'arrive pas à arrêter, et, par extension, toute perte ou fuite qu'on ne peut contrôler.
- 9) Contrôle des changes : un contrôle institué par un Etat et qui vise à empêcher la sortie de capital sous forme d'argent.
- 10) Il est important de préciser que ces capitaux en fuite se réfugient uniquement dans les pays du système capitaliste, et non en URSS ou dans les autres pays de l'Europe de l'Est.

Solutions des jeux

Cuisine d'Afrique

- 1 - Faux. C'est un piment très fort consommé au Congo, au Zaïre, en Angola.
- 2 - Vrai. C'est une pâte de céréales et d'eau bouillante.
- 3 - Faux. Il provient du manioc.
- 4 - Vrai. C'est un couscous de mil accompagné d'une sauce au poisson appelé (le poisson) capitaine.
- 5 - Faux. C'est une sorte de couscous à base de manioc.
- 6 - Vrai.
- 7 - Vrai. Ce sont des produits appréciés au Sénégal, par exemple.
- 8 - Faux. Le thé vient après les repas.
- 9 - Faux. C'est une boisson alcoolisée appelée aussi vin de palme.

Mots croisés



Le carré magique

21	26	19
20	22	24
25	18	23

Littérature

- 1 - Vrai. 2 - Faux. Le premier est Nigérian et le second Sud-Africain.
- 3 - Faux. Il a par contre écrit et adapté à l'écran «Le mandat» et «Xala».
- 4 - Faux. Le prix «Renaudot» 68 lui a été décerné pour son œuvre «Le Devoir de violence».
- 5 - Faux, il s'agit d'une pièce en cinq tableaux.
- 6 - Faux. «M. Thogognini» présente un parvenu qui rejette les valeurs morales ancestrales.
- 7 - Vrai. Dans une lettre à L. Kesteloot.
- 8 - Vrai.
- 9 - Faux. L'ancien Dahomey est dépeint dans «Doguicimi». Le «Pacte du sang» est une œuvre sociologique de Hazoumé.
- 10 - Vrai. Son nom officiel est Alexandre Bihyidi.

Géographie

Le Niger est un pays sahélien à prédominance désertique. Il est entouré de sept pays : Algérie, Mali, Haute-Volta, Nigéria, Tchad, Bénin et Libye. Niamey est située tout à fait à l'ouest sur le fleuve Niger. Kano n'est pas une ville du Niger, mais du Nigéria voisin. Les Fang habitent le Gabon. Bien que les Nigériens soient de grands amateurs de thé, ce breuvage est importé. Par contre, l'arachide et le coton sont très cultivés. Enfin le Niger produit de l'uranium, et pas (encore) de bauxite.

Les poissons

Dauphin, cachalot, baleine et phoque ne sont pas des poissons mais des mammifères.

Devinettes africaines

1. Le sommeil - 2. Les fourmis - 3. L'œuf - 4. La quenouille - 5. Les fruits du cocotier ouverts une fois mûrs - 6. La flèche - 8. L'eau.



Tarif des abonnements...

Famille et Développement est une revue trimestrielle. L'abonnement couvre 4 numéros. Abonnez-vous dès à présent en envoyant un mandat-carte, mandat-lettre ou un chèque postal à **Famille et Développement**, CCP 518, Dakar, Sénégal. Prière de ne pas envoyer de chèques barrés

famille & développement

Revue trimestrielle africaine d'éducation

PAYS	PRIX DE VENTE	ABONNEMENT ANNUEL	C C P	VILLE - PAYS
Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal	250 FCFA	1.000 FCFA	518	Dakar, Sénégal
Bénin, Congo, ECA, Haute-Volta, Niger, Tchad, Togo	200 FCFA	750 FCFA	518	Dakar, Sénégal
Mauritanie	50 UM	200 UM	53	Nouakchott
Mali	300 FM	1.000 FM	6459	Bamako
Zaire	1 Z	4 Z		BP 3216 Kinshasa-Gombé
France*	10 FF	40 FF	518	Dakar, Sénégal
Suisse	10 FS	30 F Suisses	12-23 544	Genève, Suisse ⁽¹⁾
Tous autres pays		\$ US 15.00 (ou équivalent)	518	Dakar, Sénégal

PRIERE ECRIRE DE MANIERE TRES LISIBLE VOS NOM, PRENOM(S) ET ADRESSE COMPLETE car beaucoup d'abonnés nous envoient des adresses incomplètes ou illisibles.

* F et D est en vente à la librairie «L'Harmattan», 18 rue des Quatre vents, 75006 - Paris.

(1) Michel Schaller, Case Postale, 1255 Veyrier IGE Suisse

...pour tous pays